TRAITTE NOVVEAV DE *l'Hysterotomotokie,* OV Enfantement Cæsarien.

QVI EST

Extraction de l'enfant par incision laterale du vẽtre, & matrice de la femme grosse ne pouuant autrement accoucher. Et ce sans preiudicier à la vie de l'vn, ny de l'autre; ny empescher la fœcondité maternelle par aprés.

PAR

François Rousset Medecin.



A PARIS,

Chez Denys du Val, au cheual volant, rue S. Iean de Beauuais.

M. D. LXXXI.

Auec priuilege du Roy.

SONNET DE L'AVTHEVR AV LECTEVR CHIRVRGIEN.

Qui le nœud Gordien iadis eust peu deffaire
Le denoüant tout beau, l'Oracle l'assuroit,
Que de toute l'Asie aisément iouÿroit,
Mais qu'autrement iamais n'esperast de le faire.

Alexandre voyant (resueux sur cet affaire)
Qu'à plus y essayer en vain trauailleroit,
Quoy qu'il en deust venir, resolut qu'il feroit
Son desseing au Couteau (presage sanguinaire.)

Amy, l'enfantement, qui se presente icy,
Est vn nœud Gordien: sous Alexandr' aussi,
En secours plus humain, point cruel, hors d'enuie.

A ce grand n'apporta l'Asie onc tant d'honneur,
Qu'au monde t'en donra des Cesars ce bon heur,
Que leurs meres, & eux tiendront de toy la vie.



A TRESILLVSTRE PRINCE, MONSEIGNEVR, Messire Iacques de Sauoye, Duc de Geneuois, & de Nemours.

MONSEIGNEVR, *voyant que vous practiqués aussi biẽ en petites, que grandes actiõs, ce que vous loüés le plus en vn Prince, qui est adiouster à son bon naturel l'imitation par dits, & par faits de ce, qui a esté singulierement loüé en tous ceux, ausquels vertu a donné auec le tiltre de grandeur les loüanges d'auoir esté humains, & accessibles aux leurs ; i'ay de là prins occasiõ de ne craindre point, pour ma petitesse de vous offrir ce present : qui est vn petit liuret né en mon estude, intitulé*

l'Enfantement Cæſarien, eſperãt que vous le receurés de bon viſage, à l'exemple de ce grand Roy de Perſe, ne dedaignãt la pomme qu'vn ſien ruſtique luy preſentoit, ou de Iuppiter aymãt iadis autant le peu d'encẽs du ſimple populaire, voire meſme ſes petites tartelettes en defaut d'encens, que les ſomptueuſes Hecatombes des plus riches; ou à l'imitation de Dieu meſme, qui n'eſtime pas moins en l'Euangile le petit denier de la pauure bõne femme, que la ſolemnelle offrande des gros Rabins, eſtant le ſuperflu de leur trop. Et de fait, ie voy iournellemẽt que ſi quelque fruit, qui pour ſembler nouueau, ou venir hors de ſaiſon, a accouſtumé de plaire (quoy qu'il ne ſoit des plus excellens) vous eſt offert par quelqu'vn de vos iardiniers, qui l'a enté; ou ſi quelque terre medicale, ou marcaſite de nouuelle mine (quoy qu'elle ne ſoit des plus exquiſes) vous eſt apportee par celuy qui l'a deſcouuerte, vous voulez que l'vn & l'autre ait libre

accez

accez à vous. Ie n'en dois donc moins esperer, vous estant tres-humble seruiteur, & Medecin ordinaire, en vous apportant ce petit don; lequel toutefois il m'eschappe de dire n'estre pas si petit, qu'il apparoit de prime face. Qui me fait esperer qu'il vous sera finalement (quand vous l'aurez bien congneu) comme vn bon fruit; n'estant à vray dire pas bien meur, & tenant encor' quelque peu du sauluageon, mais au demourant de bonne garde, & ne cedant en rien à la plus belle pomme de vos citrōniers, quoy qu'ils fussent iadis le vray bezoard des anciens Medois, desquels il a tiré le nom. Ie m'attends que quelque iour vous n'estimerés pas dauātage les plus exquises terres medicales, que vous ait onc fait voir vostre paternelle Sauoye, cōbien que ce ne soit icy qu'vne rude masse, encor' mal purifiee, ains la preferérés aux pierres les plus precieuses, que nous enuoye l'Oriēt, cōme estant chose suffisante à mieux payer

vne haute rençon pour la vie d'vne Princesse, Royne, ou Imperatrice, auec leur tres-illustre lignee (quand la necessité y eschet) que ne seroit toute vne mine d'or, ou d'argent. En quoy ie ne doute pas, que ce ne me fust vne trop ridicule arrogance de si haut loüer par magnifiques paroles, enuers vous si clair-voyant ce present, s'il n'estoit de fait apparent tel, que ie vous le loüe: mais aussi serois-ie ingrat enuers Dieu, & les hommes, & traistre à mon estat mesme, si ayant auec son ayde descouuert en fort long temps, & par grand labeur, la vertu de ce noueau present vtile à tout le genre humain, ie ne le reuelois; & principalement à vous, qui le pouuez garder de perir, si vous l'aduoüés vne fois estre vostre. Vray est que la noueauté, & rarité (que nostre France admire par trop) pourroient pour vn tẽps quelque peu recõder ce subiet; Mais il est à craindre, que le nom d'estre plus tost de nostre creu (chose peu estimee

parmy les noſtres) que eſtranger, auec l'infime qualité de l'autheur peu cogneu, luy face incontinent perdre credit enuers nos François, n'approuuās rien moins auiourdhuy, que ce que leur maternelle regiō leur produit: teſmoing ceſte excellēte terre Frāçoiſe, par eux ſi peu eſtimee, qu'on la deſhonore par l'inaduertence des bons eſprits, à ne ſeruir qu'aux degraiſſeurs de bonnets à Paris; eſtant neantmoins (ſi on la conſidere ſans paſsion & preiugé) en tous examens, & effects infiniment meilleure, que la plus ſouueraine des ſigillees Lemniennes, & autres barbareſques, qu'on nous vend plus chair qu'au pois de l'or; Et ſeulement pour auoir eſté loüee par ceux de ce païs là, & nommémēt par Galen autheur Grec, n'ayāt onc veu les noſtres; Combien toutefois que celle qui nous vient de par dela, ſoit maintenant tiree d'vn autre lieu, que celuy qu'il deſcrit, & qu'elle n'eſt preſque iamais ſemblable l'vne à l'autre, encor'

qu'elle apparoiſſe marquee du ſigil vray, ou faulſaire d'vn meſme Baſcha, en meſme annee: qui monſtre la grande ſophiſticatiō de ce qui ne vaut pas le ſophiſtiquer, encor qu'il fuſt du plus naturel. Ie ne veux pas icy diſcourir ſur vne infinité d'autres abus, deſquels l'eſtranger impoſteur vient de bien loing à nos deſpends beſſler noſtre ignorance: ſeulement cela ſoit dit (comme en paſſant) pour le regard de ce petit preſent. Mais quant à moy, qui en ſuis le preſentateur, i'ay penſé qu'il me failloit gouuerner en cecy, ſuyuant le conſeil de ce Seigneur Grec, qui voulut que le ſage, & vtile aduis d'vn ſimple homme priué, pour eſtre trouué bon (comme il eſtoit) fuſt propoſé en public par la bouche d'vn grād magiſtrat, ou de quelque autre perſonnage ſignalé; apprenant par cela aux petits, de ſe pouruoir de protecteur, pour conſeruer l'efect de leurs vtiles labeurs. Ce que deliberant enſuyure, aprés communication faicte de ce

petit

petit opuſcule à meſsieurs de la faculté de medecine à Paris, & veu iceluy eſtre receu, & approuué par eux, i'ay penſé ne luy pouuoir obtenir meilleure ſauuegarde, pour ſe tenir paiſiblement en ce Royaume, ou plus forte eſcorte pour ſurement en ſortir, que le ſaufconduit de voſtre nom; dequoy il a tout beſoing, eſtāt ſans cela en hazard d'eſtre mal receu de pluſieurs, par-ce qu'il ne ſemble promettre que choſe nouuelle, peu oye, iamais eſcrite, mal-aiſémēt croyable, meſme preſque à qui la void: Et conſequemment tenuë iuſques à huy pour impoſsible, meſmement par les plus doctes, & experimentés medecins, & chirurgiēs des plus fameuſes vniuerſités qui ſoient en ce monde. Or eſtant en cecy queſtion de grāde conſequence, non ſeulement pour la permiſsion de ce nouueau conſeil, que i'apporte (en cas qu'il ſoit eſtimé vtile, & quelquefois neceſſaire, comme il eſt) mais auſsi pour l'inhibition qu'on en pourroit faire à tort,

ſil en ſuruenoit faſcheux inconuenient (pour auoir eſté inconſiderément executé) Il eſt bien raiſonnable, de me porter reſpondant, comme ie fais deuant Dieu, deuant vous, & deuant tous les hommes; quant à la pure verité de toutes les circonſtances de ce, que i'eſcrits auoir ouy, leu, ou veu, auec ſubmiſſion par moy volontairement faicte à toutes peines arbitraires, en cas qu'il apparoiſſe du contraire. Ie ſupplie à Dieu MONSEIGNEVR *vous donner, & aux voſtres, en bonne vie & heureuſe ſanté, ſa ſaincte grace pour touſiours.*

Voſtre tres-humble ſeruiteur & fidele medecin Fr. Rouſſet.

AV LE-



AV LECTEVR.

Ie n'auois entrepris (Amy Lecteur) au commencement, que de mettre en escrit vne simple histoire, & quelques petites disputes, que mõsieur Paré, & moy auions par cy deuant amiablement eües ensemble sur l'enfantement, que ie luy baptisois lors du nom de Cæsarien; & ce en stile François, duquel il vse plus volontiers en ses conferences, & escritures. Mais aprés que la veüe de mon allegué luy eut descouuert la verité du fait historial, & que la probabilité de mes raisons sembloit luy auoir persuadé ce, qu'il tenoit pour impossible; ie deliberay n'en escrire rien du tout. Ores quelques doctes & gra-

ues perſonnages ſ'eſtãs mis en ſa place pour me contrarier plus que deuant, m'ont contraint (pour ne l'aiſſer perir vne telle vtilité par crainte, ou nonchalance) de reprẽdre la protection de ce ſubjet, & entrer encores plus auant ẽn autres matieres à ce appartenantes. A cauſe dequoy, i'en ay dreſſé vn plus ample traitté que parauant; & ce en Latin, tant pour ainſi ſatisfaire plus decentement à leur reſpectable qualité, que pour obeir au commandement qu'il pleut à l'excellence de feu Madame & maiſtreſſe, Madame RENEE de FRANCE, Ducheſſe de Ferrare, de m'en faire, quelque peu auant ſon decez, afin que les nations eſtranges (& ſpecialement entre les Italiennes ſa Ferraroiſe) en euſſent la communication. Ie penſe par la lecture priuee d'iceluy auoir deſia en particulier ſatisfait à la

plus

plus part de mes contrarians, deliberant d'en faire copie en bref au public, pour estre vne chose tres-necessaire, non seulement à la chirurgie, & medecine, mais à toute la republique humaine. Or pour-ce que ce pẽdant la surçeance de l'operation, que ce plus ample opuscule Latin (n'ayãt encor' voulu partir de mes mains) met en auant, peut estre dommageable à vne infinité de pauures femmes grosses de nostre France, qui cependant meurent par faute d'vn tel ayde, que nous esperons leur amener, & aussi que plusieurs de nos chirurgiẽs François peu ou point exercez en lecture Latine, me pressent de leur en faire part, leur voulant satisfaire, & ne retarder pas le necessaire & hatif secours, duquel peuuẽt auoir besoing les dames reduittes (comme il aduiẽt aprés tous autres remedes tentés en

vain) à ce dernier refuge, i'ay mis en cet abregé François vne bõne partie des principaux poincts de ce plus lõg discours la, auquel (comme à cestuy-cy) ie proteste d'auoir esté contraint de mettre la main non par curiosité, ou presomptueuse ambition, mais pour le merite du necessaire subjet; principalement voyant que nul de ceux qui l'eussent peu mieux façõner que moy, aprés auoir esté par moy-mesme semonts à ce faire, n'y vouloient entendre comme ils deuoient, ains y resistoient comme à chose absurde, & impossible. Mais plus que tout m'a fait venir à ce poinct le piteux spectacle des angoisses, estonnemens, prieres, piteux regards de ces pauures creatures ainsi gehennees, criãtes au meurtre, & ne s'adressantes lors qu'à nous autres, pour en obtenir à ioinctes mains tel secours, qu'il

nous

nous plaira leur ordonner : Car c'eſt bien icy plus qu'en toute autre neceſſité, que les plus grandes ſe ſoubmettent à tout. Soit donc auſſi de noſtre part à faire, que defaillans tous autres moyens, aprés auoir eſſuié la larme de l'œil, nous prenions courage pour retirer ſous l'ayde de Dieu, auec diſcretion, par tel ſecours qui ſeul nous reſte, les vies de la mere, & de l'enfant du tombeau tantoſt preſt à deualler en terre : de laquelle pitié le ſeul recit eſt horrible (voire en abſence) au plus barbare du monde. Ie te promets donc (pour ces cauſes) bien toſt t'en communiquer dauantage (Amy Lecteur) ſi i'apperçoy ce ſommaire redigé en quelque ordre t'eſtre auſſi à plaiſir, cõme ie t'aſſeure qu'il eſt treſveritable, & que ie te le dõne de bon cueur : duquel cependant tu te ſeruiras au nom de Dieu, qui que tu ſois,

ſoit pour y faire beſongner ſurement auec diſcretion & maturité (comme il appartient en affaire de ſi grande importance) quãd beſoing ſera pour ta maiſon, ou tes amis; ſoit que tu l'exerces toy-meſme pour autruy, cõme chirurgien ſage, & bien aduiſé, ſans precipitation: non pour le gain, ou vaine gloire (car mal-heur & hõte t'en viendroit) mais par miſericorde, & charité chreſtiẽne tendante à la gloire de Dieu; Auquel ſoit hõneur, & action de graces par Ieſus-chriſt ſon fils noſtre Seigneur. Ainſi ſoit il.



PREMIERE SECTION.

Definition de l'enfantement Cæſarien.

NOVS entendons proprement par l'enfantement Cæſarien, vne extraction dextremẽt faicte de l'enfant par le coſté de la mere, ne pouuant autrement accoucher, que par ſuffiſante inciſion tant de l'epigaſtre (ou ventre exterieur,) que du corps matrical: Sans toutefois preiudicier à la vie de l'vn, ny de l'autre: (pourueu que d'ailleurs ne leur ſuruienne mal) voire meſme ſans que la mere laiſſe pour cela de porter enfant apres. Ce qui ſ'entend pour l'enfant encore vif dans le ventre de la mere.

Sous ceſtuy cy eſt auſſi compriſe vne autre pareille extraction de l'enfant deſia mort dedans la mere, quād par autre aide de ſage-femme, ou de medecine,ou de chirurgie plus facile, plus ſeure, & plus commune, il n'y a moyen de l'auoir,& qu'autrement on void qu'il doit emporter la mere auec ſoy;Comme de iour à autre il aduient par tout en femmes de toutes qualitez,apres auoir eſté pour neant euentrees & rompues miſerablement.

Quant à l'extraction des enfans reſtans encores vifs dans le ventre de la mere deſia morte, (laquelle on pouuoit ſauuer par ce moien) pour ce qu'il en a eſté eſcrit par les anciēs, & modernes plus curieuſement qu'il n'eſtoit neceſſaire, & qu'il n'y a pas grand artifice en cela,ie n'entends en toucher icy : combien que de telle

incisió ait prins nom le premier des Cæsars (qui fut Scipion l'Africain) ainsi mis au monde, & que de luy nous ayons ainsi nommé ceste incision, Cæsarienne. Laquelle neantmoins nous esperons estre executee, (aidant Dieu) auec plus heureux succez, sçauoir est sans la mort de la mere, ce qui ne fut en luy, comme on peut colliger de Sillius Italicus poëte Latin.

De l'vtilité, & necessité de ceste section Cæsarienne.

QVANT non seulement à l'vtilité, mais aussi à la necessité de ceste operation, faut noter qu'aduenant que les enfans vifs, ou morts, forts ou foibles, ne peussent autrement sortir (pour les raisons que dirons cy apres) il faut passer par la : ou bien eux & les meres mourront ensemble irremediablemẽt, fussent el-

les encores fortes : Et encores plus, ſi elles ſont deſia foibles, & à l'extremité : parquoy eſt beſoing abſolument de les ouurir.

Le profit en eſt double, par ce que lors l'enfant ſe tire tout vif, qui autrement fuſt mort priſonnier eſtouffé, & la mere nõ ſeulemẽt n'en meurt pas, comme elle euſt faict (i'entends ſi elle eſt biẽ ouuerte, & à heure, eſtãt encore forte) mais auſſi elle n'en vaudra pas moins que deuant, meſme à porter enfant. Que ſi elle eſt lors deſia foible, & abandõnee, encor ſera elle en quelque eſpoir de rechapper, ſi apres proteſtation faicte, elle eſt dextrement inciſee : qui eſt meilleur (quoy qu'il ſoit incertain) qu'vn deſeſpoir euident. Cecy (dis-ie) ſert non ſeulement à la continuation des mariages, alliãces, & autres commoditez, qui particulierement en vien-

nent à vn chacun, mais aussi aux Republiques, & polices mondaines; pour estre par ce moyen cõseruee la posterité de ceux, à la race desquels viennẽt par succeßiõ de pere en fils, ou de prochain à prochain quelques biens, dignitez, royaumes, empires, qui souuent prennẽt changemẽt par faute de ceste aide, au detriment des estats, & au grand regret des subiets. Pour moindre cause que cela a bien escrit Hippocrates l'Aphorisme cinquãte neufieme du cinquiesme liure cõmençant, *Si mulier non concipit, &c.* Comme on peut colliger de l'interpretation de Galien sur ce lieu.

Les causes d'impoßibilité és accouchemens naturels, d'ou procede la neceßité de cestuy cy.

LES causes qui empeschẽt tout autre accouchemẽt, & qui sont oc-

caſionales de rendre ceſtuy cy neceſſaire, ſont diuerſes. Les vnes de la part de l'enfant, les autres du coſté de la mere. Quant à l'enfant comme ſ'il eſt enormément gros, & grand, ou accõpagné d'vn, ou de pluſieurs gemeaux ſ'entrenuiſans à ſortir, ou d'vne mole charneuſe, ou qu'il ſoit difforme, & monſtreux, ou ſi venãt mal il ne ſe peut de ſoy, ou par aide redreſſer, & mieux cõduire: Ou ſi pour eſtre mort, il ne ſ'ayde plus à ſortir, cõme il deuſt: Ou ſ'il eſt deſia ſi bouffi, qu'il ne puiſſe paſſer par le lieu naturel. Quant à la mere, ſi elle eſt par trop eſtroicte, ce qui aduiẽt en diuerſes façõs: Cõme de premiere cõformation, eſtant les vnes plus ſerrees que les autres: comme auſſi les hommes ne ſont pas meſmes en leurs parties genitales touts faicts à vne meſure. Item à cauſe de l'aage tẽdret

aux trop ieune-mariees, & encor peu ouuertes, ou bien trop vieilles, & ia endurcies, principalement quand elles ont esté mariees fort tard; voire mesme quelques vnes, qui ont desia eu plusieurs gesines non continuees; La lõgue intermission desquelles les rend plus refermees, auec le rendurcissement de leur aage. A cause dequoy l'os peniller, ou barré accoustumé de se disioindre lors, (quoy qu'on die du contraire) s'ouure plus malaisement.

Quelquefois cela aduient accidentairement, & contre le naturel ordinaire des autres par vn vice originel, quand des le cõmencement de leur natiuité elles ont à l'entree, ou au milieu, ou au profõd du corps matrical quelque empeschemẽt, par lequel elles sont comme bouclees, & si bouchees, que la geniture qui y est

à peine peu entrer, eſtant depuis lors par neuf mois entiers creüe en grandeur d'enfant, ne peut ſortir pour ceſte cloſture. Par vice acquis, i'entẽds auſſi quelque inconuenient ſuruenu depuis la naiſſance à la femme, ayant eſté illec offenſee par vlcere, qui ſe ſoit cicatrizé & endurci bien eſtroittement en ceſdictes parties la, ſoit d'accouchements precedents, ſoit de l'extraction calculaire mal faicte, ſoit de flueurs acres, qui y ayent fait excoriatiõ, ſoit d'apoſteme illec né, & ſuruenu. Deſquels accidens nommez generalement par les Grecs φιμώσεις, & vulgairemẽt embouclures, ont eſcrit Celſe, Æginete, & les autres vieux, & nouueaux chirurgiens tenans vne bõne partie d'iceux pour incurables, encore qu'ils fuſſent cogneus: ce que ne veut permettre l'hõneſteté des dames. Or eſt il encor, que

combien que quelques vns ſoiẽt de ſoy curables aux femmes nõ groſſes, (ſi elles ſ'en vouloient deſcouurir à tẽps) toutesfois la groſſeſſe (durãt laquelle on n'y oſe toucher) les met comme les autres hors d'eſpoir de guariſon, & conſequemmẽt de puiſſance d'accoucher. En tous ces cas donc ſuruenants ſouuent, & à pluſieurs, eſt non ſeulement profitable, mais abſolument neceſſaire la ſectiõ Cæſarienne. Par faute deſquels accidents bien recognoiſtre, & d'y pratiquer pour tous autres aides ceſte ſection (qui y eſt le ſeul remede) il en meurt tous les iours vne infinité de pauures dames, tant du peuple, que des Princeſſes meſmes, auec regret aux plus grands de perdre le don de poſterité; Et aux ſubiets (comme il eſt predit) d'eſtre fruſtrez de la race de leurs Princes anciens, & naturels.

Auec les ſuſdictes cauſes ie mets d'abondãt vne infinité de tumeurs ſoudaines, inflammations, deſcentes, apoſtemes, ſchirrhes, louppes, & autres duretez, qui peuuent, & ont accouſtumé en ces lieux (cõme en autre part) eſtoupper ces voyes la, & ſur la fin de la groſſeſſe engarder les femmes d'enfanter, ne pouuants attendre le temps auquel ces maux la creuent, ou ſoient guaris pour la haſte de l'accouchement qui ſe preſente, & qui pour cela ne peut ſucceder.

Trois ſortes de probations pour ce ſubiect.

OR CE ſubiect n'ayant (tel qu'il eſt propoſé) onc eſté mis en lumiere par aucun ancien, ou moderne; & n'eſtant encor' à preſent pratiqué, ſinon treſrarement, & par peu de barbiers ruraux, & (qui plus eſt) eſtant tenu pour faux, & impoſſible

par

par les medecins meſmes, & chirurgiens plus renommez en ſçauoir, & experiẽce, par leſquels il d'euſt eſtre aduancé; il eſt beſoing pour le faire receuoir, & venir en credit & vſage, d'y emploier tous les moiens de perſuader, qui ſe peuuent trouuer: qui ſont communémẽt trois: experience ſeure, raiſon pertinente, & ſuffiſante authorité, ſ'il ſ'en trouue. Quãt au premier, il ſe fera icy par hiſtoires approuuees: Le ſecond, par diſputes medicales: Le tiers nous de faut, par ce que nul n'en a iamais riẽ eſcrit, qui ſoit venu en nos mains: Mais en lieu de cela nous y procederons par analogie ou production de pareilles, ou plus dangereuſes operations en ces meſmes parties, & autres voiſines, voyre plus principales, & auſſi plus intereſſees, ayãs eu neantmoins bon ſuccez, & conſequemment le pro-

mettans encor' meilleur en ceste cy: desquelles i'en ay moymesme fait executer quelques vnes, & retiré les autres en partie des pratiques de celebres medecins encor' viuãts, en partie des escrits d'aucuns autheurs, tant anciens que modernes.

Histoire du recit de gens fideles.

QVANT dõc premieremẽt aux histoires, cõme ie ne m'en suis pas tant fié au recit des experiences d'autruy, que ie ne m'en sois encor' mieux asseuré, & satisfaict par les miennes: Aussi n'ay-ie voulu tãt presumer des miennes, que ie n'en aye voulu confirmer aux autres la persuasion, par la cõformité de pareilles soigneusemẽt par moy recerchees de personnages non suspects: lesquelles ie reciteray en premier lieu briefuement, pour venir incontinent à celles, que ie nõme miennes, pour les auoir en partie conseil-

conſeillees, en partie oculairement remarquees auec leurs particulieres circõſtances ſur les femmes inciſees meſmes, & ce és lieux de leurs domiciles, par la teſtification non ſeulement des operateurs: mais auſſi de leurs maris, enfants, domeſtiques, & teſmoings, qui y ont aſſiſté en bon nombre.

Premiere hiſtoire.

N'A pas long temps que i'ay ſuffiſammẽt deſcouuert par le recit de quelques anciens preudhommes prés Milly en Gaſtinois cela eſtre vray, dont encore on ne fait doute ſus le lieu, que la femme d'vn Godart demeurant lors au Meſnil, parroiſſe de Milly, auoit quelques ans au parauant enfanté par ſix fois en ceſte mode, & iamais autremẽt, touſiours enfans viuants. L'operateur fut Nicolas Guillet barbier de Milly, aprés

la mort duquel par faute de ſecours accouſtumé elle mourut ne pouuant accoucher. Argument vray ſemblable, que ceſtoit vne profonde phimoſe, ou embouclure naturelle, ſuffiſante à receuoir la geniture, mais non à rendre l'enfant.

Seconde hiſtoire.

I'AY ſçeu veritablement par maiſtre Ambroiſe le Noir, chirurgiẽ de noſtre Pithuiers fort expert, & par Gilles le Brun, qu'ils auoient enſemblémẽt tiré à pluſieurs fois par le coſté trois enfans viuans à vne pauure femme pres Merinuille en Beauſſe, vers laquelle me voulant tranſporter pour veoir le lieu de l'inciſiõ, ie ſçeu quelle eſtoit vn peu au parauãt morte de peſte, lors fort contagieuſe & violente en ce païs la.

Tierce hiſtoire.

I'AY vne docte epiſtre de monſieur

Aliboux medecin à Sens, deſduiſant longuement, & par bon ordre cõme Ieàn des Marais chirurgien à la Chaſtre en Berry, fils de Loys des Marais chirurgien ordinaire de l'Archeueſque de Sens Salazar, tira par le coſté à ſa femme meſme vn fils nõmé Symon des Marais, depuis auſſi chirurgien, & valet de chambre de la Royne mere du Roy. Apres quoy elle ne laiſſa vne autre fois d'accoucher biẽ, & naturellemẽt d'vne fille nommee Renee, depuis mariee à vn grenetier. D'iceluy Symõ (qu'on ſurnommoit ſans mere) & de Roze Gallardet ſortirẽt Claude eſpouſee à maiſtre Frãçois Artus d'Yſſoudun, & Françoiſe mariee à Oliuier Gannier : toutes deux ſuffiſantes teſtificatrices de la naiſſance paternelle, tant par le commun bruit, que par le frequẽt, & domeſtique recit de leurdit pere.

Quatriesme histoire.

MONSIEVR Pelion fameux medecin à Angers, ayãt par cy deuãt recité à maistre Laurent Collot chirurgien cystotomique de Paris, vne telle operation en Anjou, luy en a de nouueau ratifié la verité par vne missiue qu'il m'a baillee portant cela auoir esté executé par vn Mathurin Debonnaire chirurgien, ne specialisant autre chose.

Histoires oculaires.

AMY lecteur à fin que tu ne m'accuses d'estre inepte, & ennuieux en particularisant trop longuement plusieurs petites circõstances, saiche que le curieux soing de les specialiser par le menu, duquel i'vse, n'est qu'autant de peine pour moy. Mais à toy soulagement pour t'asseurer de la verité par recerche, que tu en feras s'il te plaist sus les lieux, qui te sont specifiez,

cifiez, & pour la plus part des tesmoings oculaires, en cas que tu en doutes.

Premiere histoire.

MAISTRE Denys Armenaut medecin à Gian, & moy, auons veu ensemblément vn peu auant les premiers troubles, à l'hospital de Chastillon sus loing, vne femme y estant malade de fieure continue, ayant au costé senestre du petit vëtre vne grãde hargne, & en icelle vne longue cicatrice, auec apparentes marques de poincts d'aiguilles, restãs de l'ouuerture d'icelles parties recousuë, par laquelle son mary & elle testifioient luy auoir esté tiré quelque temps au parauant vn fils d'enuiron sept ans, qu'ils nous monstrerent, n'ayant peu naistre autrement. Cela fut faict en Bourgongne par vn vieil barbier de leur village mesme, expert (à leur di-

re) en telles operations, duquel i'auois escrit le nom pour m'en enquerir encor' plus asseurément par lettres & amis, & en retirer de luy telle pratique qu'il en auoit par experiẽce: mais la difficulté des temps m'a faict perdre le memorial des noms du lieu, & personnage, & osté l'occasion d'en apprendre ce que ie desirois retirer: Et toutefois elle n'auoit point conceu, ne porté depuis lors, combiẽ qu'ils fussent tous deux ieunes. Cela peuuẽt auoir ouy compter plusieurs-fois audit Armenault ses familiers, luy estant chose au parauãt incroiable, comme aux autres, mais deslors indubitable, & de laquelle il deliberoit vser en conseil, si la necessité en amenoit l'occasion.

Seconde histoire.

BERNARDE Arnoul, femme d'Estiẽne Massicauld de Nangeuille,

entre Estãpes, Puiseaux, & Pithuiers, aprés vn extreme, & vain trauail de quatre iours à enfanter, me recerchãt par son mary mesme sur le dernier aduis de son secours, eut bien le courage contre le gré de sondit mary de se faire par mon conseil ouurir, voire si hastiuement aprés auoir ouy la resolution, qu'elle ne voulut pas attendre ledit Ambroise le Noir, que ie luy promettois enuoier, comme ja experimenté en telle operation, par ce que ie ne m'y pouuois trouuer, pour estre lors au lict griefuement malade: mais y employa le premier trouué, qui fut Iean Lucas, ieune barbier demourant lors, comme encor à present, à Bunou, (petit village prochain) qui executa dextrement ceste operation à luy nouuelle, és presences de plusieurs, aucũs desquels sont (encor comme luy) tesmoings de ce

fait:ce fut le iour de Pasques mil cinq cens cinquante six. L'incision (qui est bien à noter pour s'en seruir d'exemple en lieu de precepte) commençoit à la partie dextre du ventre, vn doigt plus bas que l'endroit du nombril, & plus de quatre doigts à costé d'iceluy; & de là descendoit directement iusques prés du penil, sans toucher nullement aux muscles droicts, desquels elle estoit par le haut distante d'enuiron trois doigts, & par le bas quelque peu moins. Apres les muscles, & le peritoine aussi de haut en bas incisez sans gueres saigner, apparut manifestement l'amarris, laquelle il incisa aussi à part, voire assez amplement, à fin que la playe fust suffisante pour en tirer plus aisémēt l'enfant encores vif, auec sa secondine. Puis il recousut, non pas gastroraphiquement, mais à la façon commune des

des playes, non la matrice, mais les muſcles, & le peritoine auec cinq poincts d'aiguille, comme ie notay bien, y eſtant expreſſément allé pour la viſiter, ſi toſt que ie fus releué du lict. Ce que i'ay ſouuent depuis remarqué à loiſir en elle meſme, luy cuidant faire guarir vne hargne, qui luy en a touſiours depuis reſté, pour n'auoir pas eſté biẽ couſue, ou l'eſtre trop toſt releuee, car elle ne garda pour tout que quarante iours la couche. Enuiron vn an & demy apres eſtant ſon mary decedé, & elle remariee à Pierre Chanclou, encor illec viuãt, redeuint groſſe, & enfanta naturellement vne fille, à preſent mariee pour la ſeconde fois, demourant maintenãt à Nangeuille, auquel lieu ſont encor pluſieurs teſmoings de ce ſpectacle.

Troisiesme histoire.

AVRY en Biere, pres Fontainebleau, à deux lieües de Nemours, Collette Berãger, femme de Symon de la Garde, outrepassant desia le dixiesme mois de sa grossesse, & portant de long temps son fruict mort, sans que pour le rendre les parties basses s'ouurissent, mãda en fin Vincent Valleau chirurgiẽ de Nemours (iadis mon familier:) lequel n'ayant autre moyen apparent de luy aider, l'incisa sur la fin de Ianuier, mil cinq cens quarãte deux, non au costé dextre (comme l'autre,) mais au senestre; quelque peu plus haut, que n'auoit esté celle de Nangeuille, couppant premierement l'abdomen (ou vẽtre exterieur) puis la matrice; de laquelle il tira le fruict mort, enflé, & puant, auec la secõdine ia pourrie. Puis sans recouldre la matrice, reprint (cõme

par aquit & à la desesperade) par cinq poincts d'aiguille la peau auec quelque petite partie des muscles, comme encor il apparoist assez, n'y ayāt que le simple cuir cicatrisé sur les intestins, comme y estāt expressément allé auec Pauie chirurgien de Nemours, (iadis seruiteur dudit Valleau,) i'ay veu à l'œil, & manié à la main, à l'endroit de la cicatrice hargneuse, qu'elle supporte sans ennuy, pourueu qu'elle s'ayde auec quelque legere compresse, & bandage, ne laissant de trauailler pour gaigner sa vie comme elle peut, quoy que sa rompure soit grande; qui est bien à noter, pour donner à entendre que ce n'est pas chose necessaire de parfaire icy la gastroraphie absolument, de peur de gaster tout, en s'amusant trop à se vouloir monstrer en chose peu cogneuë suffisant maistre, sans qu'il en

ſoit grād beſoing. Sa geſine fut pour tout d'vn mois & demy; deux ans apres lequel temps elle accoucha naturellemēt d'vne fille, & deux autres ans apres d'vn fils nommé Pierre de la Garde, à preſent mareſchal. Elle eſt encor demourante audit Vry, faiſant eſtat de ſage-femme à receuoir les enfans.

Quatrieſme hiſtoire.

AGNES Boyer, femme de Iean Cōpain laboureur encor à preſent, comme lors, demourāt à Villereau, pres Neufville en Beauſſe, apres auoir eſté par quatre iours toute rō-pue par l'importunité des ſages-femmes, ſans rien y profiter, fut (ainſi cōme les autres) ouuerte, & ce au coſté dextre, par Philippe Migneau barbier de Neufville, l'an mil cinq cens quarante quatre: puis recouſuë aux muſcles, & cuir ſur le lourd, & com-

me il peut. De laquelle incision elle fut tost guarie au ventre : mais les meurtrisseures, que les matrones auoient faictes à la nature, empescherent le chirurgien plus de sept mois à les guarir. Elle eut aussi vne belle fille, qui vescut sept mois & plus, biẽ saine: mais au huictieme deuint malade à nourrice, au village mesme, dõt elle mourut. Peu de tẽps apres elle redeuint grosse, portant l'enfant presque tousiours pendant vers la hargne, qui luy restoit comme aux autres, sans douleur neantmoins: Mais elle ne pouuoit nõ plus que deuant accoucher, pour quelqu'vne des susdictes causes & obstacles (comme il est à cõjecturer.) Parquoy volontairement requit d'estre incisee comme deuant, ce qu'elle ne peut (pour priere quelle feist) obtenir de deux autres ieunes chirurgiẽs illec

expreſſément mandez de Neufville, ou ils ſe tenoient aprés la mort peſtilentiale dudit Philippot : qui fut cauſe qu'elle, & ſon fruict moururent piteuſement enſemble par leur puſillanimité : ſi toutefois la foibleſſe, ou quelque autre faſcheux accident ne les empeſcha de ce faire.

Cinquieſme hiſtoire.

DE nouueau, l'an mil cinq cens ſeptante ſix, le vingt deuxieſme de Iuillet, à Ambedoye, prés ſainct Briſſon, au terroüer de Gian, fut auſſi ouuerte Antoinette André, femme de Loys Garnier manœuure, par maiſtre Adam Aubry, natif de Pithuiers, chirurgien demourant à Aubigny, qui m'en a rapporté par le menu & au vray, la teſtification de tout le ſuccez, pour recognoiſſance d'auoir au parauant ſouuent auec luy conferé de ceſte operation, Auquel cognoiſ-

cognoissant la dexterité, & bon heur qu'il a en ses operations, i'auois conseille (à mõ adueu) de n'en faire point de difficulté quand tous autres remedes cessants, il en faut venir là; nonobstant les aduis cõtraires, voyre des medecins mesmes, pour veu que ce soit auec discretion, & protestation faicte apres y auoir imploré l'ayde de Dieu: Cõsideré que la haste que lon a en ces hazards si precipitants, ne permet pas qu'on attende arriuer la response du conseil venant de loing, comme on est contrainct de recercher en lieux, & villes champestres, & que nuls d'iceux ne veulent, ou osent estre de c'est aduis; les vns pour n'en croire riẽ, les autres de peur d'estre blasmez, cõme autheurs du mal, s'il en bastoit pour quelque autre occasiõ que ce soit, autremẽt que bien. Depuis icelle deuenuë grosse, & na-

turellemẽt deliuree, fut quelque tẽps apres contraincte de suiure son mary, cerchans tous deux en temps de famine autrepart moyen de gaigner ensemblément leur vie.

Sixiesme histoire.

ENCOR' de plus fraische memoire, le premier iour de Feurier, mil cinq cens soixãte & dixhuict, Ieanne Michel, natifue d'Argent, femme de George Renauld, demourant aux faulxbourgs d'Aubigny, auancee en sa grossesse plus que du dixiesme mois, portoit de long tẽps son fruict mort, ne laissant neantmoins de tracasser à ses affaires, tant qu'en fin elle fut contraincte s'arrester au lict, ou apres auoir esté tourmẽtee long tẽps sans effect és mains des sages-femmes, manda ledit maistre Adam Aubry, & maistre Guillaume Collas dócte chirurgiẽ, lesquels ayãs couppé à l'enfant

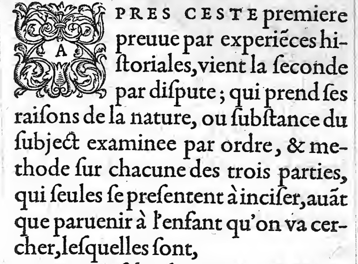
l'enfant vn bras tout mort, & liuide, qui ſortoit de long temps au parauãt par la nature de la mere, mais ne pouuãs auoir prinſe ſur le reſte du corps, inciſerent le coſté dextre d'icelle, vn peu orbiculairement, & d'ouuerture aſſez eſtroicte, pour eſpargner la mere : qui fut cauſe à lextractiõ de l'enfant de cauſer fort grandes douleurs à ladicte mere, par ce que la matrice ne pouuant quitter l'enfant (pour l'eſtroicte ouuerture) ſuiuoit le traict du petit, comme ſi on l'euſt voulu arracher elle meſme. Leſquelles douleurs neãtmoins ceſſerent incõtinent que l'enfant & ſa ſuitte furent mis hors. Ainſi apres les deſcharges ordinaires de la geſine (qui vindrent auſſi bien que ſi elle euſt accouché naturellement) peu de temps apres elle ſe releua, & eut ſes mois accouſtumez au bout de cinq ſepmaines ; & incõ-

tinent apres ſe trouua groſſe, ſçauoir eſt à la fin de May, ſe ſouciant deſia (pour la fraiſche memoire du paſſé) de ce qui aduiendroit en fin de ceſte groſſeſſe. Auquel temps elle accoucha naturellement, & combien que l'enfant preſentaſt vne des iambes ſeulement la premiere (qui eſt treſmauuais commencement de demarche en telle danſe) toutefois icelle eſtāt remiſe par la ſage-femme, le tout ſucceda treſbiē. Depuis lequel temps elle eſt encor deuenuë groſſe, n'eſperant pas moindre ſecours de Dieu à l'aduenir qu'elle a experimenté par le paſſé, à preſent eſt deliuree naturellement de ceſte ſeconde groſſeſſe, vacant ordinairement à ſes affaires, auſſi bien qu'elle fit onc.

SECON-

SECONDE SECTION.

Probation ſeconde par raiſon.



APRES CESTE premiere preuue par experiẽces hiſtoriales, vient la ſeconde par diſpute; qui prend ſes raiſons de la nature, ou ſubſtance du ſubject examinee par ordre, & methode ſur chacune des trois parties, qui ſeules ſe preſentent à inciſer, auãt que paruenir à l'enfant qu'on va cercher, leſquelles ſont,

1 Les muſcles du ventre exterieur, dict epigaſtre en Grec, & abdomen en Latin.

2 Le peritoine: qui eſt la membrane, ou taye dudit abdomen eſtãt ſous leſdits muſcles.

3 Le corps matrical. Quant à la veſſie, combien qu'elle giſe entre le peritoine & la matrice, à l'endroit de

ſa ſituation naturelle; toutefois elle ne ſe preſente pas ou on faict l'inciſion Cæſariẽne, mais plus bas à l'hypogaſtre, & notamment en femmes preſtes d'accoucher; eſquelles la matrice fort eſtendue la deprime; principalement en leur trauail, auquel tẽps elle eſt preſque touſiours vuide, pour l'aſſiduelle enuie de piſſer qu'elles ont: à cauſe dequoy elle tiẽt alors encores moindre & plus baſſe place que n'eſt le lieu de ceſte ſection.

DES MVSCLES DE L'EPIGASTRE.

Premiere partie à inciſer, & premieremẽt pour la playe, & grandeur d'icelle.

EN premier lieu il apparoiſt qu'ils ſe peuuent ſans danger de mort inciſer; & ne fuſt-ce que par ce que Galen en la Methode monſtre la fa-

çon

çon d'en recouldre la playe par artificieuſe gaſtroraphie.

Si on replique ſur l'amplitude de l'inciſion, y auoir dãger par trop apparent; le meſme autheur mõſtre aſſez, que telle grandeur de playe n'eſt pas dangereuſe, commandant qu'on agrãdiſſe leſdites playes en tout l'abdomen, ſi elles ſemblẽt trop petites, pour reduire les inteſtins, ou l'omentum ſ'ils ſont ſortis, & ſi autrement ne ſe peuuent remettre. Et ſi nonobſtãt cela on fait encor' inſtance, que ce n'eſt de meſme, veu qu'elle eſt icy de grandeur par trop enorme, (conſideré qu'il y faut faire paſſer vn grãd enfant vif ſans le bleſſer, ou mort deſia tout bouffi auec ſes ſecõdines:) Il y a reſponſe, que la playe (quoy qu'elle ſemble fort grande, voire prés d'vn bon demy pied, ſi tant en failloit coupper) toutefois ſoudain aprés

l'enfant tiré, elle se racourcit iusques à moins, que de quatre ou cinq doigts; s'appetissant encor' tousiours de plus en plus, suiuant la retraction du ventre total rabaissé.

Pour l'hæmorrhagie desdicts muscles.

MAIS combiẽ qu'ainsi soit, encor' semblera il à quelqu'vn y auoir danger en telle incision des muscles, pour la grande effusion de sang: (qui toutesfois y apparut fort petite aux operateurs) mais il est à noter que fort peu de veines insignes se rẽcontrent és lieux, ou l'ouuerture de ces muscles la se fait: car on n'approche point des veines mãmillaires ascendãtes, qui suiuẽt les muscles droicts, & lesquelles seules en ceste region icy semblent pouuoir faire grande hæmorrhagie suspecte.

Or encores qu'on les incisast iadis quelquefois par inaduertẽce aux cu-

rations ramicales, faictes en lieu plus dãgereux que cestuy cy; si n'en mourroit on pas necessairement. Ce que toutefois Celse commande d'euiter, ioinct à tout cecy, que lesdictes veines, & autres de ce lieu se resserrent aux bouches, & aux canaux d'icelles, à proportion des autres parties de labdomen, se retirant soudain aprés l'extractiõ de l'enfant; qui fait qu'elles desgorgent moins de sang. Mais bien qu'il en peust sortir abondance, à cela peut on aussi biẽ remedier par restreintifs, que Paul Æginete fait par ses enhæmes aux curatiõs calculaires, dont il en escrit en son liure sixiesme.

Pour le lieu ou l'hæmorrhagie des muscles doit couler.

OR soit que peu ou beaucoup de sang en-sorte; encor' me dira quelcun, iceluy (comme aussi le pus,

qui aprés ſortira de la playe) deuoir couler aprés l'inciſion du Peritoine, (lequel il faudra auſſi incontinent ouurir) dans la cauité du ventre; & que ſe corrompant là, comme dit Hippoc. en l'Aphoriſ. x x. du v i. liure, il infectera les entrailles, y faiſant maints faſcheux ſymptomes. Aquoy y a reſpõſe, que cela ne peut eſtre, par ce que ceſte cauité n'eſt capable, que pour y tenir les entrailles, auec ce qui doit entrer & eſtre quelque temps arreſté naturellement, pour diuerſes fins en aucunes d'icelles; comme dans l'eſtomach, les inteſtins, & la matrice; de mode, que ſi quelque autre corps (principalemẽt liquide) y eſtoit enclos au parauant ceſte inciſion, on le verroit (ſoudainement que la playe eſt faicte) impetueuſemẽt ſortir cõme choſe eſtrange, voire meſme les inteſtins, & l'epi-

ploon, quoy qu'ils ſoient corps ſolides (au pris du ſang) & illec naturellement attachez. Comme tout cela ſe void és piqueures des hydropiques, és bleſſez en ce lieu, és hargneux par rupture, ou l'inteſtin tend à ſortir dehors, comme de fait il feroit, n'eſtoit bien ſouuent le cuir ſeul qui l'engarde.

DV PERITOINE, SECONDE PARTIE A INCISER.

De ſon inciſion, & de l'amplitude d'icelle.

QVANT au peritoine, les meſmes authoritez de Galen, auec celles de Celſe, & Æginete, eſcriuans de ladicte gaſtroraphie, monſtrẽt aſſez qu'il ſe peut de meſme inciſer ſans mort, puis qu'ils enſeignent la curation d'iceluy inciſé.

Quant à l'amplitude auſſi de la

playe, ils l'admettent assez curable, puis qu'ils commandent de l'amplifier, si elle est trop estroicte pour y faire r'entrer ce qui en est yssu.

Mais outre cela les anciennes curations des grandes hargnes, faictes par dilaceration, ou rupture d'iceluy (qui sont pires operations quant au peritoine, que n'est nostre incision) le monstrent encor' mieux ; dequoy parle Celse, & les autres ; pour lesquelles guarir, on incisoit iadis ledit peritoine, & les muscles qui le couurent, voire auec perdition nouuelle de bonne partie de sa substance : retrenchant tout à l'entour encor' plus largement, qu'il n'estoit rompu, & couppant en haut & en bas, & aux costez sur les bords (tant qu'ils sont longs) de grands filets, afin de refraichir la playe, comme on faict en la rejonction des leures de ceux qu'on

nomme, bec de lieure : par ce que ledit peritoine autrement ne se pourroit consolider sous la gastroraphie: qui estoit iadis vne operation frequente, & maintenãt si peu, ou point pratiquee, qu'il semble que ce soit vn songe, nonobstãt que de nouueau vn maistre florent vallee natif d'Orleans, & vn Borliuet de Montargis, operateurs courãts pays, l'aient pratiquee en maints endroicts hureusement.

Pour la seureté du spasme, en la section du peritoine.

OR n'est il pas à craindre (comme on peut objecter) de spasme pour estre ceste partie icy membraneuse, voire (si on veut) aucunement nerueuse, & sensile : veu que tel accident n'y suruient pas alors mesme qu'on l'a blessé en picquant : Et par plus forte raison n'aduiẽdra il, quand

on l'incise en taillant, consideré que l'incisiõ est (pour la plus part) la guarison de spasme fait par poincture. Ce qui apparoist encor' plus euidẽt, par ce que tel spasme n'aduient pas mesme és bien grandes dilacerations d'iceluy cassé en endroits plus dangereux, que celuy ou nous l'incisons à la Cæsarienne, en tel lieu, qui nous semble estre le plus commode, & à nostre chois. Or est il que dãger prouenant de spasme (voire le spasme mesme quel quil soit) n'aduient pas volontiers, sinon quand quelques fibres vrayement nerueuses (comme ne sont pas celles de nostre peritoine) tiennent d'esgale fermeté, aussi biẽ à l'vne qu'à l'autre de leurs extremitez; & se retirent naturellement (pour quelque fascheuse cause) à leur commencemẽt, auec extension violente, & douloureuse. Ce qui ne peut estre

eſtre au peritoine, pour ce que la fin anterieure de l'vn ou de l'autre de ſes coſtez (laquelle ſe termine enſemblémẽt auec l'autre ſon oppoſite à l'endroit de la ligne blanche) eſt plus laſche, & obeiſſante ſur le deuant, que n'eſt ſon principe, qui tiẽt ferme par derriere aux oſſemens, & ce par prudence naturelle; afin que les finales extremitez, (vne & autre) de deuant, qui ſe viennent rencontrer, & ioindre enſemble, ſe puiſſent (ſans offenſe) librement retraire, ou allonger, comme il eſt touſiours neceſſaire, tãt en ſanté, que maladie; à ieun, comme à plein ventre; en gros & en ventrus, cõme en maigres & plats; en hydropiques, cõme en hectiques; en groſſes femmes, comme en non enceinctes, tant pour la neceſſité de receuoir ce qui nous enfle, que pour euiter l'inconuenient de vacuité, ſi ainſi

ne se faisoit, qui est chose absurde en philosophie naturelle.

Pour l'accident de hernie, qui reste de ceste partie incisee.

QVE si on allegue (pour nous cõtrarier) le mal, & ennuy estre fort à craindre, lequel reste aprés l'incision guarie, pour la hargne qui y demeure à cause du peritoine diuisé, & mal reconsolidé; Ie responds qu'elle est euitable, si la gastroraphie bien faicte se remet en vsage, par la diligẽce des chirurgiẽs de bon esprit. Mais encor' que cela n'aduienne, si est-ce que tel mal est fort tolerable, principalement aux femmes, pourueu qu'elles la soustiennẽt, & repoulsent par brayers, ou par seules bãdes, sanglettes, ou larges ceintures appropriees sous la robbe, sans douleur, ennuy, ou diformité apperceuable, voi-

re (qui plus eſt) auec grand aduantage, ſ'il eſtoit beſoing de reuenir à vne groſſeſſe d'aprés, à pareille ſection, comme il eſt quelquefois aduenu. Car ce ſeroit autãt eſpargner de peine à l'inciſeur, & de mal euité aux femmes, qui ne pourroiẽt autrement accoucher. Et poſé le cas encor', que cela ennuye, ou empeſche, ou face quelque douleur, ſi eſt-ce vn grand bien par ce peu de mal, en euiter vn, voire deux infiniment plus grands, & autrement irremediables; qui eſt la miſerable, & preſente mort de la mere, & de l'enfant.

Quant à l'hæmorrhagie, elle n'eſt icy à craindre à cauſe de la partie, veu qu'elle eſt de ſoy exangue, & n'a pas grãd compagnie de notables veines.

Du corps matrical, tierce partie à inciſer.

SI ON fait icy (comme auparauãt)

inſtance ſur ce, que la playe ne peut eſtre que bien grãde, & conſequemment perilleuſe, y eſtant paſſé librement vn tel corps, ie di (comme deuant) conformément auec Galen, au lieu où il traicte de la diſſection d'icelle, qu'elle ſe retire ſoudain aprés l'enfantement. Ce qu'elle fait encore plus, que l'abdomen: par ce que l'enfant, & la ſecondine eſtants retirez, elle n'a plus rien en ſoy qui l'engarde de ſ'approcher en elle meſme de toutes ſes parties: Et eſt cela ſuffiſante cauſe, qu'elle n'a que faire de couſtures, ſ'approchãt coſté à autre ſi à propos, qu'il ſemble qu'elle ſe conſolide par premiere intention; auec quelque autre ayde de telle chaleur naturelle, & humidité radicale, qu'elle cõmuniquoit à l'enfant; aydee auſſi de la ſuaue fomẽtation des parties prochaines, & ce naturellemẽt, & mieux que

que par attifice, comme nous traictõs en autre lieu, par forme de probléme à l'academique.

Pour l'hæmorrhagie vterine, qu'elle n'est pas grande.

IL reste de respondre (comme deuant) à l'hæmorrhagie de ceste partie, ayant manifestement vne infinité de veines & arteres. En quoy est premieremẽt à considerer, qu'au recit des chirurgiens il en sort peu de sang en l'operation, le tesmoignage desquels est conforme à raison: estãt à presumer, que l'enfant ja grand en doit auoir consumé beaucoup pour sa nourriture, & qu'vne autre grande quantité se diuertist lors és mammelles, pour y estre changé en nature de laict. Car ce n'est qu'vn celuy duquel est faict le laict, & celuy duquel l'enfant viuoit en l'amarris, estants tous deux faicts du menstrual, qui pour

ceste raison cesse presque tousiours aussi bien aux nourrices (pour en faire du laict) comme il fait aux meres enceintes (pour seruir d'aliment à l'embryon) leur estant pour ceste fin baillé de nature aux aages aptes à porter, ou nourrir enfant, comme auant ces temps là il n'est pas octroyé aux fillettes, & aprés iceluy il est osté aux vieilles.

Que si on m'allegue, que nonobstãt cela, encor' ne peut il estre pourtant, & tant de vaisseaux qui y sont, qu'il n'en sorte sang à ruisseaux ; Ie respõds qu'ainsi soit (par hypothese) aussi bien cela aduient il, & doit aduenir aux accouchees naturellemẽt, ou bien elles seroient en danger. Or est-ce vn mesme sang aux vnes comme aux autres, parquoy ceste abondante hæmorrhagie non seulement n'est pas dãgereuse icy, non plus que là;

là ; mais au contraire elle oſte le danger ; par ce que ce ſang n'eſt que le reſte de la nourriture, & le reſidu de la prouiſion de l'enfant retenu encor en la matrice, ou il ne peut plus ſeruir à la mere que de nuiſance, comme retenãt l'ancienne nature du mẽſtrual, dont elle a accouſtumé de ſe deſcharger de mois en mois, ſur peine de danger. Or poſé encor le cas, que tel ſang fuſt bon & vtile, voire à la mere meſme; Ie reſponds qu'encor n'en eſt pas dangereuſe à mort la perte, par l'aduis meſme de Celſe, diſant en la ſection veſicale, qu'il ne faut pas ſ'eſpouanter és femmes de l'abõdãte perte du ſang : Et toutefois celuy duquel il parle en ce lieu là, & qui lors ſe perd des lieux ſains, & nets de la veſſie, (i'entends ſi elle n'eſt pas vlceree, comme ſouuent elle n'eſt) de laquelle le col eſt inciſé, eſt plus ſain,

& neceſſaire, que celuy de la matrice, partie de moindre importance à l'individu, que ladicte veſcie.

Et n'eſt à dire que pour ceſte large effuſiõ de ſang, l'amarris en ſoit mortellement debilitee; car ce ſang n'y eſtoit pas enuoyé pour elle, mais en faueur de l'enfant, qui en eſt tiré (cõme eſt predit.) En teſmoignage dequoy quand nature n'y enuoye rien en aage trop ieune, ou trop vieil (ou elle ne permet d'auoir enfant) ladicte matrice ſ'appetiſſe & deſſeiche ſi fort, quelle eſt és vieilles appellee morte, meſme en la ſaincte Eſcriture.

Du lieu ou doit confluer le ſang matrical.

QVE ſi on m'objecte, que ce ſang de là iſſu, tenant de telle impurité ſ'eſpand, & retient auec danger en la cauité du ventre, au dommage des entrailles; Il y a double reſponſe,

l'vne ja rendue pour le ſang ſorti des muſcles de l'abdomen, ceſt à ſçauoir qu'il ne peut arriuer là, qu'il ne ſoit tout ſoudain mis hors : L'autre plus pertinente pour ce ſang icy eſt, qu'il y a aſſez d'eſgouſt plus à propos par l'orifice, & col matrical, lors naturellement, & par les maniéments des ſages-femmes aſſez ouuerts pour l'euacuer ; comme auſſi il aduiẽt aux accouchees naturellement. Et ſert de beaucoup alors ceſte ample ouuerture non ſeulement à ceſte fin, mais auſſi pour faire (ſi beſoing eſt) en l'vne & l'autre geſine injections medicales, tendantes à conſolider la matrice inciſee, ſelon l'occurrence des indications : dequoy toutefois on ne euſt que faire és precedẽtes inciſiõs.

Que ſpaſme n'eſt à craindre pour ceſte ſection de matrice.

POVR ce que quelquefois peu de

nuisance en la matrice (prouenãt de quelque peu d'humeur vicieux qui y croupit) ou quelque lesion petite de ses parties inferieures (cõme les douleurs sont en icelles plus sensibles qu'aux hautes & biẽ interieures) apporte, & cause de merueilleux accidens iusques aux parties nobles, & à tout le corps: Il pourroit sembler que tels, & pires maux d'eussent icy aduenir, quand elle est si notablement blessee en sa propre substance interieure, mais l'experience estant à ce contraire, & le peu ou point de douleur, que ressentent les Cæsariennes en ce lieu, quand on les y couppe, nous fait apprendre le contraire; & nous apprend de mesme, que ceste instrumentaire partie est en ce lieu là ou insensile, ou de sentimẽt fort obscur; & consequemmẽt moins subjecte à dãger quãt à ce poinct. **De laquelle**

quelle raiſon auec d'autres qui conſiſtent en diſpute plus ſubtile, de paradoxe eſtant vray, ie me contenteray à preſent de renuoier à vn plus long diſcours fait de ceſte matiere, pour n'allonger cet abregé.

TIERCE SECTION.

Troiſieſme eſpece de probation par authoritez.

COMBIEN que ceſte tierce partie de preuue par authoritez en ſemblables, ou plus hazardeuſes operations ſemble tenir des deux autres, qui ſe font par exemple, & ratiocination en argumẽtant de pareil à pareil, ou du plus grand au moindre; Toutefois nous nous en ſeruirõs icy comme d'vn tiers, en pareilles, ou pires affections, pour n'en auoir point

d'autres de meſme nature, quant au deſſeing final, & à la cōduicte de l'operation, & à la qualité de l'effect. En quoy nous auons icy voulu ſuiure le conſeil du ſage Periandre, pour n'introduire riẽ de nouueau (encor' qu'il mene ſa raiſon auec ſoy) qui n'ait cōformité à quelque loy anncienne, ou couſtume du pays, ou notable fait bien remarqué en choſe pareille, ou bien peu diſſemblable.

Des muſcles epigaſtriques, par authoritez hiſtoriales.

POVR ſuiure pareil ordre que cy auant, nous reprendrōs les muſcles epigaſtriques; Et en premier lieu produirons l'authorité de Galen au cinquieſme liure des lieux malades, d'vn grād & profond abſcez en iceux, par luy deſcouuert pour tel qu'il eſtoit, cōtre l'opinion d'autres medecins: Auquel lieu ie renuoye celuy

qui en doutera. Ledict sieur Paré, & autres en ont veu (comme moy) vn en pareil lieu, estant de merueilleuse grandeur, & danger mesme au iugement des plus suffisants medecins & chirurgiens de ce Royaume y appelez: qui furent messieurs Hollier, de Gorris, Duret, Budé d'Orleans, Antoine Frãçois d'Estampes, Flexelles medecins; de Nimes, Paré, Gerard, le Brun, Tramot chirurgiẽs, en presence: & du Monceau, Fernel, Race le pere, & autres en absence recerchez de leur aduis. Cet abscez auoit des sa naissance prins commencement au hault du dextre muscle long, trois doigts dessus l'endroit du nombril; (lieu voysin du fonds du ventricule, & prochain de la regiõ du foye) duquel lieu fort profond & en grande estẽdue plein de matiere crasse, outre les autres signes faisoit foy la dou-

leur ſaugmẽtant en ce lieu à l'extenſion du ventre, & à l'erection de la poictrine, quand ce muſcle ſeſtendoit en ſes actions là, auquel le mal eſtoit premieremẽt ſuruenu par forme d'inflãmation œdemateuſe, fort profonde ſur la fin de pluſieurs, diuerſes, & longues maladies ſuccedãtes l'vne à l'autre, & ſe finiſſantes par cet enuoy d'humeurs heterogenees ſymptomatiquement, en region indeuë. Ce fut en feu illuſtre damoiſelle, Loyſe de Humieres, dame d'Entragues, au boys Mallesherbes: duquel abſcez ouuert (aprés eſtre finalement venu à telle maturité, qu'on auoit peu eſperer) ſortit impetueuſemẽt vn incredible amas de purulẽce, ialliſſant outre les pieds du lict, qui coula abõdammẽt plus d'vn mois & demy, par vn ample orifice, fait d'vn cauſtique actuel, eſpois d'vn demy doigt,

doigt, large de deux, profondāt plus de trois,auant que pouuoir atteindre au lieu ou croupiſſoit vn tel bourbier de fœteur inſupportable, ne reſtant plus que le peritoine à percer, ou rōpre, que tout cela eſtant de long tēps largement eſpandu entre iceluy, & preſque tous les muſcles, ne fallaſt loger auec les entrailles, comme il eſtoit facile à veoir par la profondeur de l'ouuerture, tentes, ſondes, & canules qu'on y inſeroit. Ce mal eſtoit pire infiniment (quant aux muſcles epigaſtriques) que noſtre inciſiō, duquel neantmoins graces à Dieu elle guarit en aſſez peu de iours. Tels perſonnages, deſquels aucuns viuent encor', valent bien pour teſmoignage, & authorité les plus ſuffiſans du ſiecle paſſé.

Du peritoine, par authoritez.

QVANT eſt du peritoine, ie laiſſe

à vn chacun considerer la punction des hydropiques, iadis fort en vsage, & tant celebree par Hippocrates, en laquelle s'il aduient danger, ce n'est pas à raison du peritoine, mais de la soudaine & abondante effusion des eauës, côme donne à entẽdre le mesme Hippocrates au XXVII. Aphor. du VI. liure: Auec quoy est aussi de plus souuent conjoincte la vitieuse diathese du foye, laquelle frustre ce remede de son bõ effect. Cela ne s'entreprend plus gueres au iourdhuy en nul; pour-ce qu'ores la plusspart n'en eschappe pas; & ce à raison que si quelquefois on l'ose entreprendre, c'est trop tard, ayant le mal prins force indomtable, pẽdant qu'on s'amuse (comme la coustume, & l'art commande) aux plus legers remedes; Et alors est par calõnie attribué le malheur, non à la cause qui l'a fait, mais

au remede qu'on y a voulu apporter, comme c'est l'ingrate coustume des idiots: Nonobstãt que quelques vns de ceux, que pour ceste crainte on laisse mourir, par faute de ce remede, soient quelquefois curables, & principalement si l'hydropisie est faicte (comme souuẽt il aduient) de la corriuation, esgoust, & amas de quelque vomique, ou aposteme interieur, lequel s'estant rompu, enuoye (comme il peut) ceste abondante descharge dans la cauité du ventre, d'où elle ne peut autrement sortir, que par ceste punction; principalement si elle est de sanie quelque peu espoisse, qui est accident duquel la cause est mal-aisee à cognoistre, voire mesmes aux plus clair-voiãts; Et toutefois facile a y pourueoir sans grand danger, si l'origine en estoit descouuerte, & la punction de ceste membrane (aprés

les muſcles) bien adminiſtree, cõme bien ſouuent l'effect fortuit plus toſt que artificiel l'a monſtre. Car il me ſouuiẽt qu'eſtant aux eſcoles de grã-maire à Orleãs, i'ay veu vn gros por-tefais(nõmé, va ſi tu peux) hydropi-que de long temps deſeſperé,auquel à S. Aignan vn autre ſemblable beli-ſtre luy trãſperça le ventre d'vn grãd coup de couſteau, d'où ſubitement ſortit eauë pourrie à ruiſſeaux,lequel ſoudain aprés eſtant guary ſe remit à trauailler cõme deuant,ſans retõber.

Ie propoſe encor' icy la bruſlure d'iceluy peritoine outre les muſcles, (car autrement faire ne ſe pourroit) auec vn fer ardãt,en lieu fort ſuſpect, aux anciẽnes vſtions des hepatiques ſuppurez : Auſquelles operatiõs auſ-ſi ſi quelqu'vn mouroit (cõme il eſt bien à croire que cela aduenoit ſou-uent pour la nobleſſe de telle partie ſi offen-

ſi offenſee, à cauſe dequoy on a prins exemple à n'y retourner gueres volontiers) ce n'eſtoit pas pour l'offenſe du peritoine, mais pour la ruine du foye, quand la purulence eſtoit ſemblable à de la lye: les autres guariſſoient, comme dit Hippocrates en l'Aphoriſ. XLV. du VII. liure.

Et outre cela encor' auõs nous pour exemple la fort grande inciſion d'iceluy, en la cure anciennement pratiquee, & n'agueres renouuelee, mais à preſent fort rare par l'ignorance des operateurs: (au dõmage mortel de pluſieurs) c'eſt de la captiuité du boyau aux hernieux inteſtinaires, lors meſme qu'ils ſont ja en iliaque, & preſts à mourir, ſi on ne les inciſe auec ſoudaine amplification de l'ouuerture du peritoine. Ce que n'agueres practiquoient les ſuſdits Vallees pere & fils, & feu Martineau de Mõ-

targis, dit Borliuet; comme aussi m'a testifié feu monsieur Alexis Gaudin auoir esté fait à Blois (luy present) en la personne d'vn sien amy par Maupas chirurgien fameux; auquel aduis ils conclurent ensemble, n'ayans autre moyen de le sauuer: Car sont telles necessitez qui font trouuer les grãdes cures aux doctes, industrieux, & discrets, aydez en ces œuures charitables de la faueur de Dieu. Il y a plusieurs autres tels ahurtemens, que sans grand dõmage portent ces deux parties de l'abdomen, l'vne charneuse aux muscles, l'autre membraneuse audit peritoine; desquelles nous en traittons quelques vnes en vn autre discours particulier, & en toucherõs aussi en bref icy quelques autres en ce traicté de la matrice, pour leur estre communs auec elle.

De la

De la matrice, par authoritez.

RESTE de confiderer par production d'authoritez (f'il fen troue) quels autres pareils, ou pires dangers endure la matrice fans mort: Mais premier que de cōferer elle incifee auec elle mefme autrement intereffee, nous parangonnerons auec fon incifion, celle de la vefcie fa prochaine voyfine: Et ce en l'extraction du calcul, qui doit fembler pour plufieurs raifons eftre vne operation infiniment plus dangereufe, que noftre incifion Cæfarienne.

Comparaifon de la matrice incifee, à la fection de la vefcie des calculaires.

PREMIEREMENT l'action ou vfage de la matrice n'eft pas neceffaire à la particuliere perfonne (qu'on nomme l'indiuidu) ains à la cōferuation de l'efpece; encor' n'eft-

ce pas pour tousiours, mais seulemẽt en quelque aage. Mais l'vsage de la vescie est de si importante necessité, qu'elle ne peut estre oysiue vn seul moment d'heure: Et pourtant y a il plus de consequence à l'offenser, que la matrice. Ce neantmoins on void que bien souuent on n'en meurt pas: qui dõne à entẽdre qu'encor moins sera la fẽme pour la matrice incisee.

Secondement, aprés la suffisante ouuerture Cæsarienne en l'epigastre, on peut veoir manier & inciser la matrice en telle partie qu'on veult, au chois de l'œil, & de la main pour trouuer, & tirer l'enfant à l'aise du chirurgien, & en asseurance pour la patiente; mais cela ne peut estre en la commune section de la vescie par le perinœe; à laquelle on ne procede qu'à tatons; soit à la coupper, soit à trouuer le calcul, vn, ou plu-

sieurs

ſieurs, & encor plus à les tirer: de mode, que ſouuent les plus habiles operateurs ſçauēt bien eux meſmes, qu'ils ont (ſans mal y penſer) eſté ſouuent cōtraincts de laiſſer l'œuure imparfait, ou de happer, arracher, & amener auec leurs ferremēs vne bonne partie de la veſcie auec le calcul; donnants ſouuent à entendre pour excuſe à ceux qui n'y cognoiſſent riē, que c'eſt vne taye, de laquelle la pierre eſt particulierement enueloppee, & par l'attachement d'icelle, adherāte à la veſcie. Ceſte opinion eſt neātmoins mal-aiſee à croire, quoy qu'ō en die ou eſcriue; & ce pour grands raiſons. Car ſi tel calcul eſtoit enueloppé d'vne membrane, ou bourſe particuliere, il ne deuroit point faire de douleur ny d'ennuy, ou empeſchement d'vrine, dont on d'euſt faire cas. Pourquoy dōc alors ſe ſous-met-

troit on à ce danger d'incifion fans befoing, comme de gayeté de cueur trop gras, à laquelle on ne fe renge communément qu'en fon corps defendant, & cōtraint à coups de pierre? Car cefte enueloppe qui le reueftiroit eftant de foy infenfile, polie & onctueufe, l'engarderoit de faire par fon afperité attrition, qui caufaft vlcere à la vefcie, au lieu ou il fied; & n'y ayant point d'vlcere, il n'en fortiroit point de bouë, de laquelle vint mordication aux parties voyfines. Que fi on replique, que pofé le cas qu'il foit ainfi (quant à vlcere, & douleur vlcereufe) encor' ne laifferoit il pas d'y auoir douleur pefante, pour la groffeur du calcul, & auffi douleur tenfiue pour l'eftouppement qu'en auroit fait fa croiffance. Ie demande cōment & de quelle matiere il pourroit eftre creu ainfi gros, eftant enue-

loppé de ceste robbe? ~~Car si la taye a~~ commécé de s'y faire, le calcul estant encor' petit, elle a deu deslors empescher que le phlegme de l'vrine ne luy touchast pour s'y agglutiner (qui est la seule cause materielle de sa croissance) comme il a esté de sa generation. Si on dit qu'elle s'y est faicte, & accreuë depuis qu'il est gros, ie demãde ou elle a cõmencé à naistre elle mesme. On ne dira pas que ce soit sur luy ny de luy, il faut donc que ce soit de quelque partie de la vescie. Et si ainsi est, comment auroit elle peu estãt si petite, & naissante encor', enuelopper ce grand calcul, ou mesme s'appliquer à luy qui ne fait que fuir, vaguer, se remuer, & ioüer en la vescie tousiours humide? Cela est si grossier qu'il ne merite d'estre refuté. Car encor' qu'en quelques autres endroits il se face quelquefois extraor-

dinairement des calculs, cela n'eſt pas de meſme pour infinies raiſons trop lõgues à inſerer en vn abregé, & traictables plus à propos autre part. Et biẽ qu'ainſi fuſt, encor' apparoiſtroit il que la ſuruenuë de ceſte taye deuroit auoir apporté ce bien en lieu de mal, qu'oſtant l'attrition, l'vlceration, & la douleur, elle oſteroit auſſi le beſoing d'inciſiõ; ce qui n'eſt pas, veu qu'on ſ'y expoſe par contraincte auec hazard merueilleux. Toutefois pour n'en entrer en querelle contre tel qui par vn prejugé fauoriſera ceux qui l'ont eſcrit, ou qui vouldra courir telles fautes, ſous l'ombre d'vne opinion receuë, voulant fauoriſer quelque ſien amy, i'en croiray moymeſme, comme les autres, ce que ie pourray, attendant d'eſtre mieux informé de ce qui en eſt.

Tiercement, outre tout cela (pour

reuenir à noſtre comparaiſon) il y a au perinœe pluſieurs notables venes, arteres, fibres, muſcles, nerfs, ſphinctres, voyſinages de vaiſſeaux ſpermatiques, tendons & ligamens dangereux à offenſer en cerchant, inciſant, dilatant, ou pluſtoſt cruellemẽt dilacerant auec pluſieurs faſcheux ferremens la veſcie par ledit perinœe: Et rien de tout cela ne ſe preſente par l'epigaſtre, en l'inciſiõ matricale; qui pour tãt de raiſons la fait eſtre moins dãgereuſe, que la veſicale, de laquelle toutefois on eſchappe bien.

Quartement, la veſcie qu'on inciſe eſt (le plus ſouuent) grandement vlceree: Et au contraire la matrice qu'on couppe eſt lors fort ſaine (quãt à ſoy) & conſequemment moins dãgereuſe à offenſer, & plus habile à guarir.

Quintemẽt, ne pouuant eſtre qu'il

n'y ait en l'vne, & en l'autre incision perte de sang, il apparoist par les raisons predictes, que celuy des Cæsariennes venãt de la matrice entamee est impur, superflu, & nuisible s'il estoit retenu, mais point dommageable s'il se perd. Au contraire celuy de la vescie incisee aux calculaires est naturel, pur, vtile à retenir, mais dõmageable à perdre; nonobstãt quoy on en reschappe : ce qu'on pourra donc encor' mieux faire (quant à ce poinct) en nostre Cæsarienne necessité.

Finalemẽt, & pour la sixiesme consideration, presque tousiours vne infinité d'accidens restent ineuitables de l'incisiõ vesicale, qui la rẽdent plus à craindre : Et entre les autres vn incurable degoust d'vrine par la playe, ne se pouuant bien souuent rejoindre; qui est (outre les douleurs acres,

& les puanteurs ordinaires) vne ſubjection ennuyeuſe d'eſtre pour ceſte cauſe banny de toute ſocieté, cõuerſation, entreprinſe, & maniment d'affaires à pied, ou acheual, couché, aſſis, ou debout, mais (qui plus eſt) bien ſouuent la mort ſ'en enſuit.

Au contraire, en la Cæſariẽne rien de cela ne ſuruiẽt, ny de pareil, ſinon vne tolerable hargne, aiſee toutefois à entretenir (comme ſont ordinairement toutes les autres ſublimes & hautes) mais euitable par bonne gaſtroraphie, qui voudra, & ſcaura bien l'adminiſtrer : laquelle neantmoins n'eſt pas neceſſaire, mais au contraire, il eſt quelquefois ſouhaitable & vtile à l'aduenir, que la hargne demeure, cõme eſt predit. Nonobſtant toutes leſquelles conſiderations, encor void on (à raiſon d'vne couſtume qui ſ'en fait) que ceſte inciſiõ veſicale

ſi difficile, douloureuſe, dangereuſe, ne laiſſe pas d'eſtre recerchee, combien que le plus ſouuent on ſ'en puiſſe long temps exempter, voire totalement paſſer ſans grand mal ſentir, (ie n'entẽds de tous) ou pour le moins ſans mourir. Car tel a porté quarante ans le calcul, qui n'en eſt pas mort, de mode que ſi tels perſonnages võt à ce remede, ils reſſemblẽt lors à ceux, qui ſans cõtrainte võt de ſang froid à quelque mortel ſupplice. Pourquoy donc ceſte matricale, plus ſeure, plus aiſee, plus vtile, plus neceſſaire, & plus preſſiue; voire ſur peine de double mort piteuſe, & apparente ſur l'heure meſme (ſi on ne ſe depeſche) n'eſt elle cerchee, receuë, bien venuë, quand il en eſt ſi grand beſoing?

Diſcours par occaſion ſur l'extraction du calcul par l'hypogaſtre ou petit võtre.

SI

SI tant de facilité, ou profit nous doit recommander la section Cæsarienne par l'epigastre, certes autant, & encor' plus de difficiles & ineuitables accidens, nous doiuent auec vn horreur plus grand destourner de la vesicale par le perinœe, ou pour encor' mieux faire nous doiuent inciter à inuenter quelque bon moyen de la changer en mieux, comme est de la faire passer du perinœe en l'epigastre, ainsi qu'est nostre Cæsariẽne. Chose que lors pourra aisément administrer vn chacun vray chirurgiẽ, ne luy ayant par cy deuant esté permise par Hippocrates mesme en son Iuremẽt, quand on y besongnoit seulement par le perinœe, & à l'antique, auec tels dãgers qu'il est predit. Ainsi le peuple en sera pour infinies raisons mieux secouru en tous lieux, par plusieurs doctes, & habiles chirur-

giens, qu'il n'a esté par cy auant par quelque peu de coureurs, impudens, hazardeux, & ignares, lesquels (sauf l'honneur des bons & sçauans) ont par vn monopole inhumain tyrãnisé, & tyrãnisent les corps & les bourses des grands & des petits, cõtraints à passer par leurs mains, à quelque prix que ce soit, & à les payer auant la main: Et ce par la nonchalance de ceux qui le d'eussent mieux faire que tels insuffisans: car des autres ie ne parle point. Ce chãgemẽt nouueau, que ie propose ne se feroit sans grandissime raison, & exemple mesme de nos predecesseurs modernes, veu que celle des anciens qu'on peut nõmer Celsiste, est à present changee & practiquee à la Mariane. Ledit Celse ne permet pas qu'on y vienne auãt neuf ans, ny aprés quatorze, mais la Mariane fauorise toutes aages, auec l'in-

dustrie de ses nouueaux ferremens.
Aucuns auec quelques raisons interpretent le dire de Celse en si peu d'espace pour n'estre pas possible en ce bas aage, que le petit siege de l'enfant puisse sans danger receuoir les deux doigts d'vn fort operateur, pour amener auec iceux le calcul au perinœe; Et pour estre aprés quatorze ans les calculaires ja si grãds & espais, que les doigts de l'operateur ne peuuent atteindre au calcul, pour l'amener, ranger, & tenir fermement subject au lieu du perinœe, où il faut sur luy faire incisiõ. Laquelle operation de Celse on nomme vulgairement Guidoniste, estant faicte auec les instrumẽs specialisez par Guidon, lors seuls en vsage pour ceste operation, laquelle il tient suspecte aussi en tout autre aage, que de quatorze ans; suiuant comme par aquit l'authorité du

Brun, auquel (ainſi comme aux coureurs maiſtres de ce meſtier) il ſe rapporte du tout, comme faiſoit de ſon temps Hippocrates. Et toutefois il n'eſt pas, que du temps de Guidô on n'ait beſongné à la Celſiſte en toutes aages, veu que non ſeulemẽt du dernier temps de nos peres, mais encor à preſent en infinis lieux on l'a pratiqué en vieux & ieunes, auec auſſi bõ ſuccez és champs, bourgades, & villes champeſtres, qu'on fait és grandes citez la Mariane. Qui m'a fait quelquefois conjecturer, que les premiers characteres des nombres aux deux aages exprimees par Celſe, ont eſté changez aux exẽplaires trãſcripts du premier original. Qui a eſté choſe auſſi facile à l'ignorance des libraires, que paiſiblement enduree par les lecteurs, veu que les medecins & chirurgiens doctes, liſants Celſe, & ſe lauants

uants les mains de ceste operation, ont passé par dessus sans y prendre garde, comme si fust chose par la permissió, voire defense d'Hippocrates, ne leur appartenante en rien: Et qui plus est tel homme se trouue à vingt, trẽte, & quarãte ans estre plus court, & moins espais qu'vn autre ieune de quatorze ans; & cõsequemmẽt plus aisé à luy tenir par le siege le calcul subject au perinœe. Or soit ainsi, ou non; il est bien tousiours certain en quelque sorte qu'on y besongne, que tout ainsi que les trop ieunes enfans, pour leur delicate molesse, ne sçauroient sans grand danger venir à ceste incision vesicale, aussi ne peuuent les trop vieux, pour leur foiblesse, & decadence; qui sont (à mon aduis) les deux raisons qui ont induit Celse à faire prescription sur les aages: suiuant quoy, il doit auoir escrit depuis

neuf, ou dix iuſques à cinquante, ou ſoixãte, comme il nous faut auſſi iuger de la Mariane, & de toutes autres qui ſe pourront inuenter. Nous pouuons veoir par la diuerſité des doſes, tãt aux autres celebres antidotes des anciens, qu'en la theriaque meſme ſi exquiſe, & vſitee: Cõbien a eſté touſiours commun l'erreur de ſubſtitution aux nombres. Tant y a que ſoit l'vn ou l'autre, il apparoiſt touſiours par là, quel hazard il y a en ceſt œuure, & le tout ou pour la plus part, à raiſon du lieu inciſible, pour lequel moins dangereuſement, & plus amplement ouurir, & plus aiſémẽt donner ſecours aux perſonnes des aages ſuſdictes, on ſ'eſt aduiſé d'inuenter ceſte Mariane, touſiours neãtmoins auſſi hazardeuſe que l'autre, & quelquefois encor' plus, pour la peine d'aller en icelle cercher à taſtons les

pierres aprés la section, laceration & dilatation : lesquelles on tiēt de plus prés subiectes à la Celsiste ou Guidoniane, ny ayant pas aussi danger de prendre la vescie auec le calcul, comme en celle du haut appareil.

Exemple historial sur ceste proposition de conseil nouueau.

CE que nous proposons icy, l'ayāt de long temps auparauāt diligēmēt consideré auant que d'en auoir rien ouy, ny veu, ne leu, me semble de nouueau estre plus raisonnable à proposer, comme chose fort vtile, qu'il ne fut onc; d'autāt qu'il se trouue exemple de telle operation heureusement executee, aprés auoir en vain tenté tous autres moiens, quoy que ce fust possible la premiere de ce nom, & faicte à la desesperade, moitié par hazard, moitié par artifice, par Franco mesme, l'vn des pri-

mes operateurs de noſtre temps, en vn ieune enfant, à l'inſtante priere du pere, comme il eſcrit luy meſme, defendant toutefois (dequoy ie m'eſbahis) d'y beſongner ainſi. Peut eſtre qu'il craignoit d'ofenſer la cõfrairie, ou d'eſtre atteint de temerité par les communes objectiõs cy aprés enſuiuantes, ſi pour quelque raiſon telle, ou autre aucũ mal fuſt ſuruenu à ſon patient en acte ſi nouueau, & non acouſtumé.

A cecy peut on encor rapporter l'hiſtoire du Frãc-archer de Meudon calculeux, d'eſcripte par Monſtrelet, lequel eſtant ja condamné à mort, fut par permiſſion de iuſtice (à l'inſtãte pourſuitte des medecins de Paris) ouuert le ventre pour cercher, & voir le lieu de la pierre; & puis les boyaux eſtants remis, la playe fut recouſuë auec recouurement de ſa ſan-

té, remiſſion de ſa ſentence, & bien fait à luy ottroyé pour ceſte patience forcee. Monſieur Paré (qui l'allegue comme choſe monſtreuſe, au XVI. chap. de ſon XXIIII. liure) ne ſpecifie pas (comme il euſt bien peu faire) deux choſes en chirurgie fort remarquables. Premierement, ſiceſte recerche de calcul fut par eux faicte interieurement au rognon, ou en la veſcie. Secōdement, par quel endroit exterieur peut auoir eſté cōmencee ceſte ouuerture ; ſçauoir eſt par les lombes (dits le fillet des reims) ou par quelque autre lieu de l'epigaſtre vers les flans. Quant au premier, il eſt plus vray ſemblable que ce fut au rognon, qu'en la veſcie ; non ſeulement pource qu'il eſt là fait mention de nephritique, & douleur de coſté (qui n'auient pas pour le calcul veſical, ains pour le renal,) mais auſſi pour-ce que

ceste perquisition estoit expressémēt ordonnee pour faire vn nouueau, & solénel essay, de chose lors non veuë; comme est la perscrutation des pierres aux reins en vn homme viuant, & la curation tentatiue d'iceux par incision non accoustumee. Mais quāt à celles de la vescie, il est bien à presumer, que tels personnages n'en auoiēt que faire, ne doutants pas du lieu, ny de la guarison d'icelles; estant de long temps au parauant fort practiquee l'operation Celsiste, ou Guidoniane par le perinœe aux viuāts, & la coustume de les trouuer dans les vescies dés calculaires trespassez. Quāt au second, il faut coniecturer que ceste section exterieure ait esté faicte par autre lieu, que les lombes; obstās à cela plusieurs empeschements. Premierement la spissitude du lieu, auquel se coupperoient (auec grand

danger) plusieurs muscles interieurs, & exterieurs trop prés de leur principe. Secondement la proximité, non seulement de l'espine, & de ses apophyses: Mais aussi de la grosse veine caue, & de l'artere Aorte, auec leurs notables ramifications, ensemble du mensentere, & panchreas proches de ce lieu. Ce doit donc auoir esté par le costé du ventre, au lieu dit en Grec κενεὼν, en Latin *ilia*, en Frãçois le flan; entre lesdits lombes, & le lieu ou on ouure nos Cæsariẽnes; quelque peu plus haut, que celuy qu'on doit inciser pour tirer le calcul vessical par l'epigastre, comme nous auons proposé. Cela apparoist assez, par-ce qu'il est dit les boyaux auoir esté remis, & la playe recousuë: ce qui n'eust peu estre fait aux lombes, à l'endroit du rein dolent.

Or sur le subiect d'incision renale,

posons le cas, que experience n'en ait onc esté faicte: encor' y a il dequoy probablement discourir par raison medicale, & analogique, qu'il se peut faire au besoing, sans en mourir necessairemẽt. Vray est que (outre quelques objections desia aucunement soluës sur l'hæmorrhagie du rein incisé, & sur la dangereuse retention de la sanie, qui en pourroit decouler) on peut encor' faire instance sur le danger, qui peut venir pour les deux parties offensees de ceste incisiõ, sçauoir est le flan taillé, & le rein entame, mais quant au flan, il apparoist par les raisons ja deduictes, que rien n'y est necessairement mortel. Outre lesquelles, encor' peut on argumenter par analogie, que quelquefois en aussi mauuais, voyre pire lieu que n'est le flan, il se fait bien (voyre naturellement) ouuerture suffisante pour

eñ ſortir la pierre, non ſeulemẽt veſſicale (qui ſe fait par le perinœe) ou l'vreterique (qui ſe fait par l'hypogaſtre, iuxte layne) mais auſſi la renale (qui ſe fait accidentairement par les lombes meſmes) & le tout ſans mort: qui demonſtre, qu'autant ſ'en fera il bien au flan (lieu plus à propos à la tirer) auec plus grande ſureté. Car c'eſt bien choſe aſſuree, non ſeulement par-ce, que pluſieurs en ont eſcrit, & entre autres monſieur d'Alechamp; mais auſſi par la teſtificatiõ de pluſieurs medecins, & chirurgiens dignes de foy, qu'on a veu à des calculeux nephritiques ſortir par les lombes (lieu fort incommode) de groſſes pierres venantes des reins, auec apoſtemes faictes en ce lieu treſſuſpect, & ouuertes tantoſt artificiellement, tantoſt de par ſoy, à cet endroit meſme. Auquel cas il failloit

bien, qu'auec le rein d'eussent grandement auoir esté offensees plusieurs parties au dehors, & au dedans du corps, autant (voyre beaucoup plus) subjectes à dãger, que n'est ledit flan, voyre presque tout le reste de l'epigastre, qu'on ne doit pour ceste cause si fort craindre d'entamer, nõ seulement en nos Cæsariẽnes, mais aussi aux lapidaires de la vessie, comme nous proposons. En autre assez fascheux lieu dudit epigastre, aduient biẽ aussi mauuais accidẽt sans mort. Cõme ce qui aduint en l'an mil cinq cẽs cinquãte sept, au village de Han, pays d'Auge en Normandie : ou vn nommé Charles Trahardy nephritique de long temps, eut vne transmutation de ses douleurs vers le deuant, sur la region de l'vretere, dont il fut pensé comme de colique par frequẽs clysteres, desquels par la force du mal

il en vomit aucuns. En fin se presenta entre laine, & le flan vne grosse tumeur, que perça maistre Iacques le Duc chirurgien fort experimenté, dont il tira auec pus meslé d'vrine vne pierre grosse comme vne febue. La situation vers le deuant mõstroit cela ne venir pas du rein, qui est sur le derriere; il restoit donc (veu que l'vrine en a tousiours depuis distillé) que fust de l'vretere, prés du lieu ou il se ioinct à la vessie; n'estãt vray semblable que fust de la vessie mesme, tant pour-ce qu'elle est situee en autre endroit (sçauoir est au bas du milieu du petit ventre) que pour-ce que elle se dechargoit à la volonté du patient, par la verge, de ceste portion d'vrine, que l'autre vretere luy apportoit, ne laissant pour cela ladicte ouuerture de tousiours pisser vrine, pour laquelle receuoir ledit chirur-

gien luy accommoda vne esponge, comme est lart, hors laquelle subjection, il vescut quatre ans depuis en bonne santé, en fin desquels il mourut d'vne esquinancie. Mósieur Bellanger medecin du Roy, en a veu autant en l'hostesse de la hotte, prés S. Paul à Paris, qui iecta pareille pierre, d'vne pareille aposteme, venuë en pareil lieu, auec pareille subjection d'vrine par vingt ans aprés, & plus. Et quant au rognon (seconde partie estimee fort suspecte à inciser) il semble (sauf meilleur iugement) que la playe n'en est pas necessairemēt mortelle; soit à cause de son actiō, & vtilité (pourueu toutefois qu'il ait son compagnon sain, libre, & entier, qui le secōde) soit à cause de luy mesme, attendu qu'aussi bien est il alors desia maleficié, voire souuēt plus qu'à demy pourry, & consequemment pres-

que, ou totalement inutile, tellemẽt qu'vn bon & ſçauant anatomiſte, habile & ſeur de la main, expert en ſemblables operations, peut eſperer de facilement en venir à ſon honneur, en vn corps robuſte, ſe contentant d'inciſer diſcretement le lieu, où il aperçoit la pierre, eſpargnant au poſſible l'implantation de la veine emulgente, & l'explantation de l'vretere, laiſſant au reſte à nature de parfaire la reconſolidation, comme il n'eſt hors de raiſon, que faire ne le puiſſe. Feu madame de Ferrare ſubjecte (par interualles) à la nephritique, auec emiction de ſang au trauail, & vrines purulẽtes aprés auoir chãgé ſes pourmenades en exercice plus repoſé, & dreſſé ſon regime cõtre le mal, vſant quelquefois de petits aydes contre le grauier, ceſſa en fin d'auoir telles excretions; au rein de laquelle (treſpaſ-

ſee d'autre maladie) fut trouué vn petit calcul, & enuiron iceluy, vn demy doigt de cicatrice belle, ſaine, & nette; faiſant foy auec la ceſſation, tant desdits excrements d'vrines, que de leurs nephritiques acouſtumees, que ce calcul auoit eſté beaucoup plus grand, y faiſant vlcere, duquel auparauant ſortoit ſang, & bouë, lequel eſtoit cõſolidé en cicatrice, cõme auſſi il aduient au foye, aux poulmõs, & autres parties principales. Mais pourquoy au corps du rein vne ſimple inciſion ne ſe fera elle ſurement par bõ artifice pour en tirer le calcul, veu qu'eſtãt iceluy fort intereſſé, purulent, & preſque tout pourry, il ſe decharge encor' bien de telles pierres, par plus grandes, & ſordides ſolutions de cõtinuité, que ne ſçauroit eſtre ceſte ſimple inciſion, voyre auec ſi grande conſomption de ſa propre ſub-

ſubſtãce interieure, que ſouuent il ne luy reſte que la ſeule tunique, contenãt vn grãd, ou pluſieurs mediocres calculs y craquetants comme monnoye en vne bourſe. Puis (dis-ie) que de ce rein eſtant ſi mal affecté, quelquefois le calcul vient trouuer ſon iſſuë par les lombes (cõme eſt predit) ainſi que fait en aucuns l'vreterique par l'vn des coſtés de l'hypogaſtre, & le veſſical de meſme par le perinœe; pourquoy n'inſiſtera lon par les plus commodes de ces voyes là, à cercher remedes à maladies ſi deſeſperees? Aux vns, & autres de ces diuers lieux ſe fait l'expulſiõ de tels calculs; mais plus ſouuent du veſſical par le perinœe, à cauſe du lieu plus decliue, ou tout corps peſant tombe de ſon naturel plus toſt: Et eſt (à mon aduis) ce qui a plus que nul autre occaſion induit les premiers operateurs, & à leur

exéple leurs ſucceſſeurs, d'ouurir en l'extraction du calcul veſſical plus toſt le perinœe que l'epigaſtre, ſe fantaſiãs que c'eſtoit ſuyure les mouuements de nature, comme doit faire l'art : combien qu'à vray dire cet enuoy la ſoit plus toſt fait ſymptomatiquement, & par voyes à ce mal non conuenables, que par legitime excretion de la veſſie, qui n'euacue rien naturellement par le perinœe.

Or ne doit eſtre eſtimee choſe incroyable à celuy qui ne l'a veu, ou leu, que par les lombes apoſtemez le calcul renal puiſſe ſortir, cõme l'vreterique par le bas du flan, ainſi qu'il eſt predit : veu que le rognon encor' qu'il ne ſoit pas pierreux, mais ſeulement vlceré, & qu'il ait voye à ſe purger naturelement par ſon vretere, ne laiſſe pas neãtmoins de ſe deſcharger de ſa purulence par leſdits lom-

bes au dehors. Ce qui aduient ſouuẽt aprés lõgues douleurs renales, & vrines bourbeuſes, faiſans aux dits lieux fiſtules ſouuent incurables, mais toutefois tolerables, voyre ſouhaittables pour euiter pis. Ce que i'ay diligemment obſerué en deux malades entre les aures. A Chaſtillon ſur Loin, aprés vne lõgue nephritique ſuruint à vne femme replete vn gros abſcez à l'endroit exterieur des reins, qui en ma preſence fut ouuert par cautere actuel, par maiſtre Girard chirurgien du Roy Henry, dont il ne ſortit que purulence, & point de calcul : elle a entretenu par canule creuſe d'argẽt, & par vne chãdelette lõgue de cinq à ſix doigts, ceſte ouuerture par XXVI. ans, & plus, deſchargeant auſſi ſes vrines de bouë, & ſes reins de douleur : leſquels deux accidents retournoient ſi toſt, que cet emiſſaire ſe

vouloit fermer. Pareil mal eſtant venu en tumeur apoſtemeuſe, & par mon ordonnance ouuert, & de pareille mode long temps entretenu, deliura à Guignonuille en Beauſſe, vn ieune homme de x x. à x x i. an, nommé Paillet, de telles douleurs renales, & vrines auparauant fort boueuſes; ſe portant fort bien depuis, tãt qu'eſtant preſt à marier, il mourut ſubit de la cheutte d'vne charrette à gerbes en moiſſons. Donc pour conclurre ce propos, reſte à reſouldre pour les raiſons predites, qu'à ce Frãc archer on recercha par le flan auſſi ouuert, & non par les lombes, la pierre dãs le rein meſme, qu'il pleignoit, & non en la veſſie: qui ne laiſſe toutefois de faire pour nous, ſoit pour l'extraction du calcul veſſical par le bas du flan à la Franconniane, ſoit pour la probation de noſtre ſection

Cæſa-

Cæsariẽne. Mais quant à l'imitation de cet exemple, ie ne pretends pour tout cet allegué de conseiller à la volee telle section de rein, auant que d'en auoir fait d'autres pareilles practiques. Car comme vne arondelle seule n'assure pas du printemps, ny vn beau iour de l'Esté, aussi vne experience n'est pas suffisante de resouldre telles difficultés : Et puis vn lapidaire inciseur iamais n'operera, qu'il n'ait auec sa sonde tasté, & fait parler la pierre, en quelque lieu qu'elle puisse estre, combiẽ que plusieurs autres signes (voyre vniuoques) y attestent, ce qu'il ne peut faire au rein, comme en la vessie. Et posé le cas, qu'on en fust assuré, toutefois l'extraction de ce calcul renal, est pour la plus part, ou superflue, ou suspecte, ou peu souuent necessaire. I'entends superflue, si son compagnon est sain, faisant as-

ſez pour eux deux de deuoir à le ſecourir, cõme ſouuent apparoiſt eſtre aduenu, quãd l'vn ayant de long tẽps eſté pourry (teſmoing le pus qui en deſcendoit abondamment auec l'vrine) l'autre n'a pas laiſſé pourtant d'attirer, couler, & vuider ſuffiſamment l'vrine. I'entends auſſi ſuſpecte, comme s'ils ſont tous deux pareillement maleficiés, car adonc inciſant l'vn, on profitteroit peu, qui n'inciſeroit l'autre: qui ſeroit choſe impoſſible ſans mourir. Peu neceſſaire; car pour vn ſeul rein maleficié d'vlcere, ou autrement, on ne laiſſe pas de viure, ſi l'autre eſt ſain & libre. Vray eſt, que ſi les deux enſemble ſont totalemẽt eſtouppés de calculs ſi gros, qu'ils ne puiſſent deualer aux vreteres, ou d'iceux entrer en la veſſie (cõme il apparoiſt alors par la vacuité de ladicte veſſie) adõc ce remede ſe peut

auec raiſon non impertinente propoſer par faute d'autre, par l'inciſion de l'vn des deux ; cõme nous faiſons noſtre Cæſarienne ſection, en defaut d'autre ſecours aux enfantemens. Ce qui ne ſeroit mal-aiſe d'obtenir des pauures malades, adonc ſi bourrelez par la pierre, qu'ils demandent eux meſmes qu'on les ouure au hazard d'en mourir.

En fin duquel propos (plus long que ie ne l'auois projecté) encores m'eſchappa il d'accuſer de negligence ceux, qui executerent à Paris ſi hureuſement vne entrepriſe ſi hazardeuſe, & de telle conſequence, pour ne l'auoir pas miſe eux meſmes par eſcrit, voyre fait engrauer en table d'arain, la conſacrant à la memoire, & la dreſſant publiquement en leurs eſcholes, comme choſe admirable, voyre quelquefois imitable. Tel mo-

nument vaudroit bien les tableaux, qu'on dit eſtre en Alemagne, teſtificatifs de quelques grãds miracles de Paracelſe, qui neantmoins a emporté auec ſoy la plus belle & meilleure part de toutes ſes receptes, & ſecrets, n'ayant de tous ces beaux feux laiſſé gueres autre choſe à ſes ſectateurs, que les cendres toutes froides.

Reſponſe aux cõmunes obiections contre l'inciſiõ de la veßie, en ſa partie membraneuſe par l'epigaſtre.

IE n'ignore pas qu'il ne ſemble de prime face fort eſtrange, d'accorder que la veſſie ſe puiſſe inciſer ſans mort, en ſa partie membraneuſe; cõme il ſemble qu'il faudroit, ſi cela eſtoit vray, que nous propoſons, & prouuõs par authorité auoir eſté fait par le petit ventre: car telle eſt la cõmune opinion, pour ſauuer par ceſte

interpretation la ſentence d'Hippocrates, qui tiẽt en l'Aphoriſ. XVIII. du VII. liure, ſans l'auoir nullement diſtingué (comme font tous les interpretes, le cuidants officieuſement fauoriſer) ſa bleſſure y eſtre irreconciliable, & mortelle; ce qu'il doit au vray luy meſme auoir entendu, n'ignorant pas qu'on l'inciſoit de ſon temps en la cure des calculaires, laquelle il admet en ſon iuremẽt, n'en entreprenant l'executiõ toutefois:on fait dõc (le ſupplé) en la partie membraneuſe, nonobſtant qu'elle ne ſoit pas vraye, & pure membrane, eſtant dans le corps, ny approchante d'eſtre vrayement telle, comme elle apparoiſt, quand elle a eſté de long temps ſechee, eſtendue, & enflee, ains eſt pluſtoſt reduiſible à l'vne des chairs, que Galen diuiſe en diuerſes eſpeces. Car ainſi qu'il dit au ſixieſme com-

mentaire du ſixieſme des Epidemies, Hippocrates appelle chair, non ſeulement celle des muſcles, mais auſſi des inteſtins, & de la veſſie. Suyuant quoy luy meſme dit au VII. des adminiſtrations anatomiques. La chair n'a pas par tout meſme figure: car celle des muſcles eſt plus rouge, & molle, que celle du ventricule, de la veſſie, de la matrice, & de tous les inteſtins.

Ie poſe encor' qu'elle ſoit fort mẽbraneuſe, voire membrane meſme, & vrayement ſpermatique: auſſi eſt bien le peritoine, & les perioſtes, la cornee de l'œil, & les meninges du cerueau qui ſe reconſolident, voire meſme le cerueau: ce qu'on n'auoit pas encor' obſerué du temps d'Hippocrates, comme on a fait depuis.

Or de la facile conſolidation d'icelle en ſa partie membraneuſe, font

ſoy beaucoup d'experieces en la percuration des playes receües au ventre, par leſquelles l'vrine pure ſailloit. Et pourquoy cela ne luy aduiẽdra il, comme il fait aux inteſtins tant greſles que gros, voire meſme au ventricule, comme teſtifie ſouuẽt, non ſeulement le chyle, mais auſſi la recente viande ſolide ſoudain ſortant par la playe, ſans qu'on en meure? Ce neãtmoins Hippocrates a deploré toutes ces grãdes playes là, auſſi biẽ que celle de la veſſie: & faut par neceſſité que le ἐπὶ τὸ πλεῖστον de Galen y beſongne.

Autre exemple confirmatif.

DE tout cela fait encor' particuliere foy, auec l'exemple de Frãco, ce qui aduint à Cueur de cheſne, hoſte de la fleur de liz à Orleans, bleſſé d'vne d'ague iouxte le nombril, le x. iour de Feurier M. D. L X. auquel aprés n'auoir par X I X. iours piſſé

que par la playe (ſigne manifeſte de la partie ſuperieure & membraneuſe offenſee) maiſtre Florent Philippes mit, & entretint quelque peu de iours vne algalie en la veſſie par la verge, & ſoudain la parfaite guariſon ſ'en enſuiuit, dequoy meſſieurs Race, & Paré meſmes peuuẽt teſtifier : qui ſont œuures ſi frequents qu'on n'en doit douter.

QVATRIEME SECTION.

Production tenãt lieu d'authorité d'autres pires dangers de ceſte meſme partie offenſee, que n'eſt la ſection Cæſarienne.

LAISSANS ceſte partie veſſicale (pour ne ſortir point de la matricale) nous confererons auec ceſte inciſiõ icy quelques autres plus hazardeuſes operations en elle meſme, leſquelles neant-

neantmoins ne ſont pas de ſoy mortelles : ce que nous diſpoſerons par ordre en cinq particules.

La premiere ſera de femmes groſſes, ne le penſans pas eſtre, eſquelles l'enfant mort & pourri, fit pourrir la matrice au dedãs, & par faute d'eſtre ouuertes moururent par vn traict de tẽps, qui euſſent veſcu, ſi le mal eſtant cogneu on les euſt inciſees d'heure.

La ſeconde de femmes, les vnes en geſine, les autres non; toutes apoſtemees en la matrice, & ouuertes nõ à la Cæſarienne, mais auec cauteres actuels par le ventre, ſans mort, ny perte de la conception, qui eſt operation pire que la Cæſarienne.

La tierce de maladies auſſi de matrices pourries au dedãs, vers le fond d'icelles, voyre ſi amplement, que les enfans morts eſtãs ſortis de la cauité vers les inteſtins, furent de là tirez par

l'epigaſtre, ou on pẽſoit n'y auoir que quelque grande apoſteme, ſans que la mere en mouruſt, ou laiſſaſt de porter enfant aprés, la matrice eſtant de ſoy guarie.

La quatrieſme de femmes, auſquelles la matrice toute precipitee & pourrie a eſté totalemẽt extirpee ſans mourir, & ce par ſection & vſtion, ou par ligature.

La cinquieſme de femmes, auſquelles eſtãt icelle for-iſſue, & pourrie, eſt en fin tombee d'elle meſme ſans mort, ny maladie ſuiuante.

PREMIERE PARTIcule contenant trois hiſtoires.

Premiere hiſtoire.

LOYSE Pouppard, femme de maiſtre Nicolas Seuin, dit Champgaſté d'Orleans, pẽſant que ſes mois ne fuſſent retardez, que pour vne fieure quarte (comme il aduient ordinaire-

nairement que lors ils cessent) elle auoit neantmoins conceu, mais ne se doutant pas d'estre grosse, ne laissa d'vser de telles medecines, saignees, & autres applicatiõs qu'on a accoustumé d'vser, tant pour ladicte quarte, que pour les duretez du foye, & rate, suruenantes à ce mal; lesquelles on prenoit lors pour l'enfant estant au ventre, sans qu'on le recogneust pour-ce qu'il estoit, mais plustost pour quelque scirrhe, ou autre amas fait de la pretendue retention symptomatique du mẽstrual. En fin l'enfant mort, & les parties d'iceluy plus molles estants pourries, sans y auoir apparence d'enfantement, les os se desnuerent là dedans auec le temps, & percerent la matrice sur le derriere vers le gros intestin, de mode qu'elle commença peu à peu à les vuider par le siege allant à ses afaires, & entre les

autres vn os entier de la iambe. Ayãt ainſi long temps langui, elle mourut, & fut ouuerte le VI. Feurier mil cinq cens ſoixante cinq, par maiſtres Florent Philippes, & Michel Pichard, leſquels ne trouuerent leans qu'oſſements pourris, & principalemẽt ceux de la teſte, auec admiration d'auoir peu tant ſubſiſter en ce bourbier matrical. Ceſte femme ſemble, quant à cela, auoir eſté curable par la gaſtrotomie, ſi le mal euſt eſté cogneu d'heure, & ledit remede receu en vſage, & adminiſtré diſcrettement.

Seconde hiſtoire.

CATHERINE des Fiefs, dame de Oncy prés Milly, deuint en ſecondes nopces malade, & groſſe en meſme temps, ne penſant pas eſtre enceincte, & fut à Paris penſee malade, cõme l'autre auoit eſté à Orleans, par vne infinité d'aydes, voire iuſques

à la diete ſudatoire; nonobſtant que quelque ſage-femme de la Royne la iugeaſt groſſe, par tous les accidens de groſſeſſe, remarquez par elle, ſelō leur ordre depuis l'arreſt des mois, iuſques au laict des mammelles, & de là au IX. mois, auquel temps tous ceſſerent, auec le mouuement libre de l'enfant, ſuruenants adonc douleurs d'enfantemēt ſans effect, & incontinent aprés ſuiuants tous ſignes d'enfant mort, à quoy encor' ne prenoit on garde. Ainſi retournee de Paris en ſa maiſon, porta touſiours depuis l'enfant eſteinct, qui fut pour tout de compte fait, iuſques au iour de ſon decez, quinze mois, outre les neuf precedents qu'il eſtoit vif. Les parties molles ſ'en allants en pourriture par en bas, furent (non ſans quelque raiſon) eſtimees par monſieur Ponet, docte medecin de Melun

pour bouë ſortant d'vlcere matrical, & les os y reſtans pour ſcirrhe de ratte. En fin eſtant morte, & ouuerte le III. d'Octobre M. D. L X X. par Luc Champenois, & Iacques Dazier barbiers à Milly, és preſences des ſieurs de Vertau, & la Gainiere, auec pluſieurs autres, fut trouuee en icelle encor' force bouë, point de matrice, & tous les os d'vn enfant, quelques vns pourris, les autres entiers; & entre iceux l'vn des deux clauicules ayant deſia percé le peritoine, & les muſcles de labdomen, n'y reſtant plus que le cuir, qu'il ne paruſt dehors par le coſté ſenextre deſia tout liuide, lequel auoit deſia long temps au parauant eſté prins pour vn ſcirrhe de ratte. Ie demande ſi le mal euſt eſté (ſans opiniaſtrer ſur le premier aduis legerement dõné) bien recerché par la concurrence, & ſuitte des ſignes en la

groſſeſſe

grosseſſe de l'enfant mort, & autres coincidēces bien remarquees par ordre, & recognu pour tel qu'il eſtoit, s'il n'y auoit pas eſperāce (lors qu'elle ne pouuoit accoucher) de ſauuer elle, & ſon fruict par ceſte ſection, ou bien encor' aprés l'enfant mort (qui fut vn long trait de temps) de ſauuer pour le moins la mere, par le moien de ceſte meſme ſection, lors ſeul & neceſſaire remede?

Troiſieſme hiſtoire.

PAREIL & auſſi triſte effect eſt bien enſuyuy de pareille cauſe en la femme d'vn chirurgien meſme, voyre de Montpellier, nommé Auſme, gratifié (cōme il eſt bien à croire) des plus fameux medecins de ce venerable college: laquelle (comme recite monſieur Rondelet, au LXV. chap. de ſa methode curatiue) ayant vn enfant pourri en la matrice, en

ietta partie par morçeaux, les grands os restants à vuider : de façon que long temps aprés elle en mourut. Encor' que la cause de telle mort d'eust à bon droit estre tenuë indubitable, par l'eiection precedente & manifeste de quelque partie de l'enfant, & par la retention du reste, qui n'auoit pas suiuy, mais estoit demouré illec embourbé ; toutefois c'estoit biẽ fait au mary, d'en vouloir estre encor' plus asseuré, par l'ouuerture qui en fut faicte ; mais il eust esté plus vtile (cela estant au parauant assez cogneu) d'extraire lesdits os par la bouche de la matrice, s'il eust esté possible, ou bien à faute de cela, par ceste section Cæsarienne, si la force y estant ceste nouuelle curation eust alors esté receuë, comme elle doit estre en telles necessités, cessants tous empeschemẽs, & de faillãs tous autres moyẽs.

Seconde particule.

ET DE peur qu'on doute ſi telles matrices ſi fort intereſſees euſſent peu eſtre inciſees auec hureux ſuccez pour la mere, pour en tirer l'enfant mort, (qui eſtoit la cauſe conioincte de tels vlceres) ie reciteray en ceſte ſecõde particule quelques vrayes hiſtoires de pareil danger venuës à bon port par l'inciſion du ventre, retirees de deux notables medecins, combien que telles femmes ne fuſſent pas groſſes, mais grandemẽt apoſtemees en la matrice, qui valoit beaucoup pis; la ſuffiſance deſquels encor' viuants vaut teſmoignage, & authorité: l'vn eſt mõſieur Aliboux de Sens, (la bonne & ample renommee, duquel m'oſte des mains l'occaſiõ d'en dire plus:) l'autre eſt mõſieur de Villeneufue, le pere, demourant à Vaulreas en Prouence, mon premier con-

ducteur à la practique, aprés mes e-
ſtudes & degré : Les epiſtres deſquels extraictes par eux des regiſtres de leurs curations plus ſignalees, (comme doiuẽt faire tous vrais medecins) & à moy par eux enuoyees, ie insereray icy, les ayant par abregé tranſlatees de leur plus copieux & beau latin, en François.

Aliboux à Rouſſet Salut.

ICY prés mon logis eſt aduenu vn cas auſſi eſtrãge, que voſtre ſection Cæſarienne. Vne femme groſſe, & pour eſtre ja aagee, ou autrement n'ayãt peu accoucher ſinon par morceaux, auoit l'vn, & l'autre coſté du petit vẽtre fort enflé, à cauſe des violences des ferremẽs, auec tous ſignes d'apoſteme, leſquels ſe communiquoient auſſi aux voyes de la nature. De ce lieu du vẽtre amplemẽt ouuert par cautere, ſortit grande quantité de

bouë, & encor' autāt de pareille ſubſtance, & couleur par les parties baſſes. Elle ne voulut ſouffrir que ie la fiſſe ſonder auec le ſpecule, pour iuger à l'œil le fonds de la ſinuoſité, mais ſans cela il apparoiſſoit aſſez, que l'apoſteme, & l'ouuerture d'icelle penetroit iuſques dedans la matrice, par les communs accidēs eſtimez ſelon l'ordre des temps, & par les excremens ſemblables; eſtant la guariſon de l'vne, & l'autre partie par meſme moyen venuë à pareille fin, & en meſme temps. Puis qu'ainſi eſt (comme i'ay veu) ce n'eſt merueille de ce que vous traictez en voſtre gaſtrotomie; eſtant plus mal-aiſé que vn tel vlcere guariſſe qu'vne ſimple playe en pareil lieu. A Dieu.

Seconde hiſtoire de pareil ſubiect dudit Aliboux.

AYANT à vne Collette Symon

boulangere de ceste ville de Sens, esté auec fer violentement tiré vn enfant mort sans la suitte des vuidanges, & sans la secondine, il luy suruint en cinq iours au bas du ventre d'vn costé, & d'autre vne fort grosse tumeur, auec manifestes signes d'aposteme: & fut par cautere actuel ouuerte profondément d'vn desdits costez: d'où le chirurgien tira auec la main quantité de sang caillé, pourri, & puant, sans que l'autre costé s'abaissast, ne que ledit chirurgien peust rien amener de la secondine: qui luy fut cause de faire nouuelle ouuerture de l'autre part, d'où il tira ladicte secõdine. Ce ne fut sans extremes douleurs en tel hazard, & desespoir: car elle en resta comme à demy morte, & garda trois ans le lict, & deux ans aprés elle alla à potẽces, puis à vn baston, aprés quoy redeuint peu à peu en telle santé,

té, qu'elle eut depuis plusieurs enfans, & entre les autres vn nommé Sebastien, viuant, & demeurant en ceste ville. A Dieu.

Deux autres histoires de pareil subiect.

NICOLAS de Villeneufue à Rousset salut. Ie suis infiniment, &c. Mais pour venir au poinct, ie confesse en ce lõg temps que i'ay vescu n'auoir onc veu ceste pratique, que m'escriuez de femme accouchee par le costé qui soit restee viue. Bien ay-ie souuenance que tout le bas du ventre estãt tres-fort tumefié à madame de Piles nonies, ie luy feis par maistre Maurace chirurgien de ceste ville de Vaulreas faire ouuerture en l'abdomen, par cautere actuel profondant iusques à la cauité de la matrice, d'où sortit tant par le bas que par le lieu ainsi ouuert, plus de sept liures de bouë, pareille l'vne à l'autre, & pour

eſtre à l'œil plus certiffiez du lieu, nous dilataſmes le bas auec le ſpeculum, ou nous veiſmes la grandeur de l'vlcere matrical, que nous guariſmes dãs le VI. mois : depuis lequel temps elle eut vne fille encor' à preſent viuante. Ce fut l'an M. D. XXXII.

Autre hiſtoire de luy.

IE vous aſſure auſſi à la verité d'vne autre pareille maladie, & curation en la femme de Briſſet apoticaire de Montelmar ; que ie feis outre l'opinion de deux medecins, qui la traittoient, auec le conſentement de ſon mary, par ſemblable cauteriſation de l'hypogaſtre, profondant iuſques à l'interieur de la matrice, de laquelle la bouë iallit outre les pieds du lict : & en meſme inſtant ſortit quantité merueilleuſe de pareille ordure par en bas. Elle fut guarie en trois mois, & ſoudain aprés conceut, car depuis

lors

lors elle a enfanté trois fils, & vne fille : ce fut l'an M. D. L V I I I. Ie rends graces à Dieu, que ſurpaſſant ores L X X X V ans de ma peregrination, i'ay (de ſa benignité) telle ſanté, que pour l'exercice que m'auez iadis icy veu faire, ie ſuis iournellement tant à cheual dehors, qu'à pied en la ville, en auſſi bonne diſpoſition, ſelon voſtre bon ſouhait enuers moy, que de ma part ie deſire mutuellemẽt vous eſtre de luy donnee en auſſi bon & plus vieil aage. A Dieu.

Troiſieſme particule.

MAIS pour-ce qu'en toutes les hiſtoires precedẽtes, il n'eſt encor' point fait preciſémẽt mentiõ de femmes qui ayent eu les deux enſemble, ſçauoir eſt groſſeſſe, & ſectiõ (car d'icelles les enceinctes n'ont pas eſté inciſees, leurs enfants ſ'eſtans fait voye touts morts qu'ils eſtoient par autre

lieu, que par le ventre incisé) Celles aussi qui ont esté incisees n'estoient pas grosses, cõbiẽ qu'elles fussent pis, sçauoir est apostemees en la matrice. Il sera plus à propos d'en produire d'autres, qui ayent eu les deux ensemble, sçauoir est grossesse, & incision ventrale, encor' qu'elle n'ait pas esté (comme nous demandons) à la Cæsarienne, pour enfant tirer, mais administree en intention de vuider aposteme, y ayant neantmoins autre chose auec aposteme, sçauoir est vn enfant entier, ou la carguasse des ossemens d'vn enfant de long temps mort, auquel cas (aussi bien comme les autres) il y a plus eu de danger (à cause de l'vlcere matrical, & autres raisons) qu'il n'y a en l'ouuerture de nos Cæsariennes: & toutefois nulle n'en est morte, mais (qui plus est) la plus part d'icelles ont cóceu depuis, & por-

& porté enfant à terme. Or pour-ce que de plusieurs histoires suyuantes, les trois sont imprimees en vn opuscule de Mathias Cornax, medecin Imperial à Viẽne d'Austriche; & vne autre au second liure de la chirurgie d'Albucasis, ie laisseray vne infinité de circonstances de lieu, an, iour, personnages, tesmoings qu'ils alleguent, à cause de briefueté; le sommaire est tel.

Histoire premiere.

L'HOSTESSE du Cancre rouge de Vienne en Austriche, n'ayant peu enfanter, porta quatre ans son fruict mort, estãt passé (cõme en fin il apparut) de la cauité de la matrice pourrie par au trauers du corps vlceré d'icelle, vers les intestins: & là representant au ventre vne grãde tumeur, fut ouuerte au milieu de l'epigastre, comme pour vuider vn abscez, d'où

fut tiré vn enfant non encor si pourri (chose admirable) qu'il ne fust recogneu pour masle. Estãt icelle guarie conceut, & porta à terme vn autre enfant : mais par faute de l'ouurir (suyuant le bon conseil dudit Cornax) elle mourut sans enfanter : & fut aprés sa mort tiré vn bel enfant fort viable, si on l'eust secouru auec sa mere par section Cæsarienne.

Histoire seconde.

EN CE mesme Opuscule y a vne epistre audit Cornax, d'vn Achilles Gassarus (docte medecin d'Augspurg) contenant pareille histoire en mesmes circonstances, d'vne femme, à laquelle prés d'vn an aprés auoir failli d'accoucher en son temps, l'enfant qui (ainsi que l'autre) estoit passé de la cauité de la matrice vlceree vers les intestins (comme il apparoissoit euidément, par-ce qu'il auoit fait

fait apparẽce d'apoſteme en l'abdomen, & principalemẽt au coſté gauche) fut tiré par le chirurgien os aprés os ; laquelle guarie eût encor' enfant naturellement depuis.

Hiſtoire troiſieſme.

ENCORE y a audit liure de Cornax, vne epiſtre à luy enuoyee par vn Gilles de Hertoge (celebre medecin à Bruxelles) d'vne femme, laquelle auſſi n'ayãt peu accoucher, les chairs & parties molles de l'enfant eſtant vuidees en forme de pourriture par en bas, les os ſe ſentoient craqueter, (qu'on remarquoit à la main) ſous l'epigaſtre, ſans pour-ce gueres empeſcher les actions de la femme, pour y eſtre deſia la trezieſme annee, qui ne pouuoit eſtre ſans auoir percé la matrice ; laquelle neantmoins eſtoit guarie, comme il falloit bien, par-ce qu'il n'en diſtilloit point de bouë par

en bas, comme autrement il euſt fait, & auſſi qu'elle auoit ſes beſongnes reglees.

Probation ſur l'incredulité de l'hiſtoire ſus alleguee.

POVR prouuer ce merueilleux cas pouuoir aduenir (encor' que les ſens en feiſſent foy à la verité fuſt-ce à vn de la confrairie, ou parenté de ſainct Thomas) Ce n'eſt ſans occaſion qu'on peut alleguer la fort longue demeure d'orde pululence, non ſeulement dans les reins, veſſie, meſentere, longanon, ſans en mourir, mais auſſi en la ratte & au foye, leſquelles parties on a en quelques vns trouuees fort ſuppurees de long tẽps, & aux autres, tant hommes que beſtes cicatriſees, & guaries. On dit que la ratte a eſté à quelques vns trouuee ſi conſommee au dedans, qu'il n'y reſtoit que la peau : comme i'ay ſouuẽt remar-

remarqué aux reins vlcerez par calculs qui y restoiét seuls & vagues, cõme monnoye en vne bourse. Monsieur Viard docte chirurgien en nõme deux, ausquels deuant plusieurs ayant esté playes receuës au costé senestre, il trouua les rattes offensees, & en partie alterees, en partie retraittes: il se dit les auoir extirpees par incision, comme ie tiẽs de mõsieur Petit docte medecin à Gian, auoir esté hureusement fait par vn chirurgien dudit lieu, en vn hõme blessé qu'il pensoit, & toutefois les innumerables arteres de sa textine, monstrent assez de quelle importance est son action à l'indiuidu. De l'vsage de laquelle nous disputerons autre part, ayãt pris de ce occasion sur la docte dispute que fait Vlmus sur icelle, contre les anciens & modernes autheurs, ledit nombre presque infini de veines &

arteres,n'empeſche qu'on ne couppe ſans neceſſaire danger de mort, bōne partie de l'omentum ſortant par les playes, comme on pratique tous les iours hureuſement, les poulmōs proches voiſins & euentaux du cueur, ſont bien ſouuent farcis de telle ordure par pluſieurs annees, principalement, ſi l'vne des fueilles eſt ſaine, & que le crachemēt viēne aſſez aiſémēt: mais qui plus eſt cela ſ'eſt veu (comme encor peut veoir) au cueur meſme, par ledit Cornax en vn libraire de Vienne, long temps auparauant ſubject pour tout cela ſeulement à quelque legere ſyncope; auquel finalement decedé il trouua en preſence de pluſieurs vne grāde apoſteme, comprenant preſque la moytié du cueur, qui ne pouuoit (eſtant ſi grande) eſtre venuë en vn moment. Comme auſſi Nicolas Maſſa (l'vn des plus fameux

fameux medecins de ſon temps) teſtifie en ſon anatomie, diſant auoir trouué en vn Venitiẽ (tué d'vn coup receu en la teſte) vne apoſteme de la groſſeur d'vn demy œuf, en l'oreille & ſubſtance du cueur; qui ne pouuoit eſtre en ceſte partie fibreuſe, & ſolide venuë que de long tẽps, ce qui peut aduenir, pourueu que la playe, ou vlcere ne penetre dans les ventres d'iceluy. Tel ſe trouue de nouueau auoir veſcu plus de dixhuit iours ayãt le cueur bleſſé prés de deux doigts profond en ſa chair ſeulemẽt. Choſe aduenuë auſſi au cerueau (i'entends en ſa ſubſtance, & non aux ventres) comme nous prouuerõs ailleurs eſtre poſſible par hiſtoire verifiable par teſmoings non ſuſpects, euitants icy prolixité ennuyeuſe en vn abregé.

Hiſtoire quatrieſme de meſme ſubiect.

SI CES nouueaux autheurs ne cõ-

tentét quelque delicat, ou desgousté lecteur, ne faisant cas que d'antiquité, & autremẽt mal-aisé à persuader, si est ce que ce docte, & iadis tant celebré medecin & chirurgiẽ Arabe Albucasis leur doit estre irreprochable. Au liure second de sa chirurgie, il escrit ainsi; I'ay veu vne femme, au ventre de laquelle estant mort vn enfant, redeuint grosse d'vn autre, qui aussi y mourut. Long temps aprés s'enleua vne enflure au nombril, qui fut ouuerte, & rendit matiere; i'y fus appelé, & la pensay long temps ne se pouuant consolider: parquoy i'y appliquay de forts attractifs, & sortirent plusieurs os l'vn aprés l'autre; qui m'estonna, sachant qu'il n'y a point d'os au ventre. Parquoy faisant recerche de tout, ie cogneus que c'estoiẽt ossements d'enfant mort, de sorte, qu'aprés en auoir tiré plusieurs, ie la rendy

rendy guarie, toutefois il resudoit tousiours quelque chose de l'vlcere. Que si quelqu'vn reste encor' si malaisé à satisfaire pour detester (comme chose barbare) tout ce qui vient de l'Arabisme, ie les renuoye à vne autre pareille histoire d'Alexãder Benedictus, en son œuure de pratique, au traicté de la difficulté des enfantements.

Histoire cinquiesme.

MAIS afin que toutes ces estrangeres allegations ne soiẽt suspectes, cõme sont les contes d'vn loingtain voyageur, qu'il faut croire malgré soy, ou se trauailler d'aller sur les lieux, ie m'arresteray à quelques pareilles histoires de nostre pays mesme, aussi hureux en loüables exemples, qui les sçaura bien obseruer, que nul autre.

Au fauxbourg de Sully sur Loyre,

Marguerite Preuoſt, femme de Pierre Doret muſnier, eſtant manifeſtement groſſe, & venu le terme n'ayãt peu accoucher, quelque ayde qu'elle euſt des matrones, deuint peu à peu extrememẽt malade, & en fin ſi tendue, pour l'enfant, & les enueloppes ſe putrefiãts, qu'outre la generale enfleure de tout le ventre, il luy ſuruint le huict ou neufieſme mois, vne particuliere tumeur fort eſleuee enuirõ le nombril, repreſentant apoſteme molle, rouge, preſte à percer, ce que fit maiſtre Itier Gallemet chirurgien duditlieu, l'an M. D. L. le iour de Noël, auec vn cautere actuel, qui tira eſcuellee aprés autre vne incroyable quãtité de boue: le lendemain au ſecõd appareil, voulãt ſçauoir que pouuoyẽt eſtre quelques poils ſe repreſentans à l'ouuerture, trouua que c'eſtoit la teſte d'vn enfant ja pourriſſante, qu'il
tira

tira par l'orifice amplifié de ladicte ouuerture, auec le reste du corps recogneu pour vne fille, elle en guarit en assez peu de tẽps : & aprés la mort dudit Doret, se remaria, & vescut depuis lors biẽ saine enuiron XXVII. ans, trespassee dernieremẽt d'vn flux de ventre, l'an M. D. LXXVII. elle n'auoit eu auparauãt aucuns enfans, & n'a eu encores depuis. De tout ceci y a suffisants tesmoings audit lieu, & nommément Graciẽne Thibaut, femme dudit Gallemet chirurgien: Que si quelqu'vn desdaigne l'allegation d'vn chirurgien à luy incogneu, quoy qu'il fust illec bien renommé, encor' faut-il qu'il aquiesse à ce que en a succinctement (comme est sa mode) escrit le docte Hollier precepteur mien, sur la fin du premier tome de son liure, intitulé des maladies interieures. Il dit vne femme auoir

eu enfant à Paris, lequel par quinze iours auãt que naiſtre eut le bras hors d'elle par le nombril, qui neãtmoins reſta viue comme l'enfant auſſi. Il ne ſpecialiſe pas comment elle enfanta, ne par ou, ne ſi elle eut encor' enfant depuis: qui euſt bien merité d'eſtre recerché & mis en hiſtoire, veu que c'eſtoit à ſa porte, conſideree la grande importance de cela, tant pour la theorique que pour la pratique: tant y a que cela ne pouuoit eſtre ſans biẽ grand vlcere matrical, encor' que l'enfant ſe fuſt depuis retiré par en bas. C'eſt d'autre part choſe fort eſmerueillable, qu'vn enfant ait peu tant eſtre vif en ceſt eſtat, ayant fait vn tel meſnage en la matrice, & en ſes enueloppes, laquelle il auoit par le haut trauerſee auec le bras, car autrement ne pouuoit il eſtre. Ie reciteray encor' icy la teſtification irrefragable

d'vne

d'vne pareille hiſtoire aſſeuree par le recit de ceſte illuſtre, & vertueuſe Princeſſe, de la maiſon & nom de Bourbon, douairiere de Guiſe, reſtãt en ce vieil aage, en integrité de corps, & d'eſprit, comme vn admirable ſpectacle d'ancienne perfection, pour ſeruir d'exemple en toutes vertus heroïques aux Princeſſes de noſtre tẽps. I'ay obtenu par le moyen de mõſieur Bunot ſien doctiſſime medecin, ce qu'elle meſme luy en a de nouueau ratifié, ainſi qu'il m'a eſcrit ſuyuant de mot à mot ce qu'elle luy a bien voulu ſpecifier.

Hiſtoire.

ESTANT ſon excellence quelque temps auant ſon mariage deſia aagee de vingt ans, & encor nourrie ſous la mere, à la Fere en Picardie, veid eſtant à l'Egliſe qu'on preſenta à ſadicte mere vne ieune malade deco-

loree, foible, enflee, & si estrangemēt tourmentee de douleurs, qu'on n'y cognoissoit & esperoit rien. Ceste pitoyable Princesse l'ayant par sages-femmes fait visiter, descouurit ce qui en estoit : sçauoir est, que ceste malade qu'on pensoit estre fille & pucelle auoit en elle vn enfant conceu, & ja grand, qui estoit de long temps mort & pourri dans le ventre, de sorte que les ossements ayant percé la matrice se presentoient à costé du nombril, par ou ladicte Princesse en veid elle mesme tirer quelques vns, & sortir abondance de trespuantes pourritures, dequoy neantmoins en bref elle guarit. Et la veid ladicte dame longue espace de temps estre tressaine: mais ne sçait en fin qu'il en aduint depuis, quant à autre chose, ny si elle fut mariee, ou grosse, ou non, car peu de tẽps aprés ayant espousé feu mon-

seigneur,

ſeigneur, elle changea de demeure, & ne ſ'en eſt depuis enquiſe.

Quatrieſme particule.

COMBIEN que telles maladies de la matrice eſtant encor' dans le corps, & auſſi les cruels remedes y appliquez ſoient merueilleux pour en eſtre à ſi bon marché eſchappees les patientes, ſi eſt-ce qu'encor' y en a il de plus eſtranges, dequoy les femmes ne meurent pas; combien qu'elles en reſtēt ſterilles par aprés. Comme eſt la totale amputation d'icelle, ſi fort precipitee, qu'il la faut extirper, ce qui aduient neantmoins ſans qu'elles en ſoient gueres malades.

Cela toutefois, quant à ſa totale precipitation, ne croient encor' quelques medecins, & chirurgiens, voyre bien doctes, à ce induits par l'authorité d'Æginete, & d'Ætius, leſquels ſemblent n'accorder ſinon mal-aiſé-

mēt, qu'elle puiſſe ſi fort ſortir, nonobſtant que pour la reduction d'icelle ils eſcriuent les aydes & receptes de leurs predeceſſeurs, & que finalement ils confeſſent (pour l'auoir ouy dire) en auoir eſté extirpees quelques vnes à femmes ſuruiuātes. Mais l'authorité d'Hippocrates (au traicté des maladies feminines) ſemble leur eſtre contraire, & l'experiēce oculaire auſſi: par-ce que ledit Hippocrates eſcrit qu'on la void ſortir hors du corps grandement & ſouuent iuſques aux cuiſſes, voyre ſelon ledit Ætius auſſi groſſe qu'vn œuf d'auſtriche, qui ne peut eſtre du ſeul col matrical, ſans que tout le corps vterin y ſoit deuallé. Et outre cela, nous voyons à l'œil qu'elle a lors la cauité de dedans renuerſee au dehors, & le deſſus qui eſtoit interieur eſtre abatu en bas, faiſant lors l'exterieur, dequoy font manifeſte-

nifestement soy trois choses, outre l'authorité d'Auicenne, au v. chapit. du IIII. traicté du fen XXI. du III. liure. Premieremẽt la sensible issue, & lente resudation du sang mẽstrual, sortant par toute l'estendue de la superficie d'icelle, acheuee de precipiter au temps des mois, qui est argument infaillible, qu'il vient du corps interieur, & cauité de l'amarris, non du col matrical seulement, comme quelques vns ont voulu songer contre l'opinion qu'en a Galen mesme. En quoy n'est hors de propos, mais bien à noter, que si le seul col sort dehors, le fond restant encor' à sortir, lors on void au bas d'iceluy (n'estant encor' gueres plus gros qu'enuiron vn œuf de poulle) vn trou, qui est la bouche matricale attiree en bas vers ce dit col, & deprimee par le fond, ou corps de la matrice: par lequel trou

le menstrual est veu descendre en son tẽps, aux femes ieunes qui ont ce mal: & lors ceste descẽte est encor' d'assés facile reduction. Mais quand par ceste bouche pour plusieurs causes fort relaxee, le fond interieur vient à sortir dehors en telle enormité, qu'on void iournellement, adonc ce trou n'apparoist plus, ains finalement aduient que tout cela resemble à vne grosse gourde à vin, ayant à son haut vne grosseur oualle moindre que la basse, & au bas vne autre rõde beaucoup plus grosse que la haute, sans aucun trou en bas: à l'entre-millieu desquelles y a vne estroisseur remarquable, les separant aucunement, qui est la bouche matricale dilatee: lors aduient que par tout ce corps inferieur est veu sortir aux ieunes (comme par resudation) le menstrual au tẽps ordinaire. Ceste espace d'estroisseur

ſeur entremoyenne eſt le lieu qu'il faut lier alors qu'on veut extirper la matrice precipitee, & gangrenee, car rarement aduient il, que celuy d'enhaut commence à ſe putrefier. Ainſi ceſte groſſeur moindre & ſuperieure ſe pourra remettre, ſi l'inferieure eſtãt oſtee, elle n'eſt plus foulee comme auant la cheute, ny tiree en bas, comme aprés la totalle precipitation: autrement il y a violente douleur, & danger ſi on la lie au deſſus de ceſte eſtroiſſeur ſeparante (comme il eſt quelques fois aduenu.) Secondemẽt le fort peu, ou point de douleur, que ceſte maſſe de chair precipitee reſſent lors, qu'on la maine aſſez rudement pour la reduire. Car c'eſt (à vray dire) la bouche, & les attaches, dont elle pend, qui ſont fort ſenſiles, & nõ pas le corps interieur, duquel nous parlons icy, & auſſi que nous inciſons à

la Cæſarienne,cõme nous prouuons autre part. Tiercement les remedes qu'on y fait ; & notamment aprés tous autres l'inſertion penitime d'vn peſſaire de liege ciré, ou autre, duquel nous traictons cy aprés autre part, pour n'empeſcher ce propos : Pour auquel entrer auãt qu'alleguer les authoritez d'autruy, ie reciteray en bref deux hiſtoires de ce que i'ay oculairement veu.

Hiſtoire.

I'AY aſſiſté à Lunel à l'extirpation d'vne matrice, qui fut inciſee par l'ordõnance de feu meſſieurs Saporte (mon hoſte & Mecœnas) & Rondelet (mon preſident) par vn maiſtre Barthelemy, diſſecteur public, depuis mort phtiſicq : & ce aprés y auoir pour-neant fait à Montpellier tout ce qu'on auoit peu.

Depuis i'en ay fait couper vne

par

par Ambroise le Noir, & Cōpagnet de la Tour chirurgiens de Pithuiers, à vne Damoiselle en Gastinois, que ie ne dois nommer; laquelle estoit autrement incurable, tēdante à gangrene, & ne tenant plus qu'à vn peu de peau, estant le bas pendant, gros cōme les deux poings, ja tout liuide.

Autre histoire.

LE susdit sieur de Villeneufue, quelque temps auant que i'eusse frequentation auec luy, en auoit faict couper vne par maistre Pierre Maurace de Vaulreas, à la femme d'vn Pierre Coste texier de draps, laquelle luy estoit soudain precipitee au releuer d'vne gesine, aprés vn difficile enfantement, ou elle auoit esté tellemēt blessee, qu'on ne la pouuoit remettre: l'ayant liee, coupee, & puis cauterisee, le tout sans le sceu de son mary mesme lors absent, auec lequel elle

ne laissa pas depuis de conuerser, sans toutefois qu'elle y eust plaisir, ce qu'il m'a de nouueau encor' ratifié par missiue expresse auoir fait faire, en l'an M. D. XXXIII.

Autre histoire.

AVEGA autheur Espagnol au traité de la cheute matricale, se dit en auoir dix ans auparauant fait couper vne à vne femme, lors encor' viuãte.

Autres histoires.

CARPVS en son Anatomie parlant de cela, dit en auoir veu extirper vne par son pere; luy en auoir coupé vne autre; & depuis encor' fait couper vne autre par vn sien nepueu, és presences de plusieurs medecins: allegant quelques obseruations estranges, desquelles considerables & problematiques, nous auons fait quelque discussiõ en vn bref traicté sur ces matieres.

Autre histoire nouuelle.

CESTE precipitation totale de matrice ne pouuãt plus estre remise, ne se guarit pas seulement par section & vstion, mais aussi par ligature, cõme ceste annee mesme nous en auons veu la practique, de laquelle s'ensuit l'histoire.

Philleberte Louyson, femme de Iean Baugin vigneron, demourant à la Nœufville, entre Pithuiers & Puyseaux, ayant eu vne grande, & assiduelle vuidãge de sang matrical, par l'espace de XVIII. moys, auec vne pesanteur vers le col de la matrice, sentit en sa maison tomber subitement (chose esmerueillable) sa matrice iusques sur les cuisses, en telle grosseur, que ne la pouuant remettre, appela pour secours, aprés trois ou quatre iours M. Bonauẽture de la Tour, & M. Blayse Berte, chirurgiens dudit

Pithuiers, auec lesquels i'ay communiqué souuẽt de ces matieres, n'osans seuls venir à l'incision, se cõtenterent en m'attendant de la lier, qui fut le XXV. de Feurier M. D. LXXX. ce qu'ils firent fort estroittemẽt, n'ayans peu la remettre, & ce non à l'endroit de l'estroisseur (qui estoit entre le col & le corps vterin precipités, duquel nous auons parlé) & ou plus suremẽt se peut faire l'extirpation, mais au col mesme d'icelle, estant fort issu; de façon que la ligature estoit fort proche de l'vretra, ou canal de la vessie. Et y fut ceste premiere ligature par huict iours sans changer : en fin desquels y estant auec eux arriué pour l'inciser, vstuler, & extirper, & voyant que ladite ligature estoit si haute, qu'on n'y pouuoit faire sure incision, & nullement vstion, considerant aussi que la patiẽte estoit trop foible, ie me contentay

tentay de leur faire faire au lieu mesme nouuelle, & encor' plus serree ligature que la premiere, laquelle ayāt desia coupé bōne partie du lieu qu'elle serroit, estoit fort lasche. Quoy faisant (non sans douleur) ceste dicte seconde, & plus forte ligature coupa quelque partie du lieu : & vint ceste coupure par deuāt, à l'endroit ou se faisoit le nœud, iusques au canal moyen, par lequel la matrice renuersee auoit coulé du haut en bas : Duquel lieu sortit grande quantité de bouë venāt de la cauité du corps qui pendoit sur les cuisses, estant desia noir & en gangraine. Depuis lors aprés auoir de iour à autre par dix fois pour tout fait ceste dicte ligature en serrant de plus en plus, comme il auoit entre nous esté resolu, finalemēt ladicte matrice tomba d'elle mesme, le x x. de Mars : & est la patiente à

present guarie, vaquant à ses affaires, plus dispostement qu'elle ne fit onc.

Cinquiesme particule.

CES histoires de l'amputation de matrice precipitee & pourrie en femme suruiuante ne doiuent estre trouuees estrãges, veu que ne se pouuant icelle remettre, elle se separe biẽ, & totalement extirpe d'elle mesme, (si on ne preuient sa resection par artifice de chirurgien) sans mort, voire mesme sans maladie, cõme testifient ces deux histoires.

Premiere histoire.

FEV madame de Blancafort (l'aisnee) ayant de long temps de peu à peu l'amarris si precipitee, que finalement elle ne la pouuoit plus remettre ny supporter, voyãt qu'elle cõmẽçoit à se pourrir, me venoit trouuer à Montargis pour illec la penser, ou conduire à Paris : mais elle luy tõba

en chemin : ne laissa neantmoins de passer outre, & ne luy fut pour cela fait autre chose, qu'vn lauement de vin, & roses par Felles chirurgien; qui a son dire n'apperceut au lieu ou souloit estre la matrice, qu'vne vacuité. Ce fut en Esté M. D. L X X I. & vescut depuis assez saine, quant à cela pour son aage: En fin mourut soudain de la cheute d'vn degré, ou eschelle sans estre ouuerte, pour veoir le lieu d'où l'amarris estoit tombee, cõme fut celle dont ensuit l'histoire.

Histoire seconde.

PERRINE Boucher, desia vieille chambriere chez maistre Frãçois Quarré, Aduocat à Montargis, pour auoir eu plusieurs accouchemẽs forcés, auoit de long temps vne precipitation de matrice, qui peu à peu creut tant, qu'elle ne la pouuoit plus remettre, en fin se gangrena, pourrit, &

tomba d'elle mesme, l'an mil cinq cẽs ſeptante quatre, en cuidant rendre de l'eauë (dequoy ſont ſuffiſants teſmoings monſieur Cõtuge medecin, & maiſtre Iean Beauuais chirurgien à Mõtargis) dont elle ne daigna garder le lict. Elle veſcut trois ans aprés bien ſaine quant à cela, ſinon que depuis lors elle eſtoit, à ſon dire, plus ſubjecte que deuant à ſe tenir fort couuerte par en bas, ou bien endurer douleurs de colique. Finalement (moy abſent) eſtãt icelle morte de fieure continuë, & ayãt deſia eſté inhumee, fut à mon retour deterree par permiſſiõ de iuſtice à ma ſolicitatiõ, & ouuerte par Felles chirurgien, le XXII. de Nouẽbre M. D. LXXVII. és preſences dudit ſieur Cõtuge medecin de la ſage-femme, & autres. Et n'apparut entre la veſſie & le gros boyau (au lieu ou deuoit eſtre la matrice)

boyau (au lieu ou deuoit eſtre la matrice) rien qu'vn lieu vuide, d'où paſſoit & repaſſoit aiſément, & ſans rencontre le mãche d'vn gros raſoir: qui eſtoit à la verité l'ouuerture par ou elle prenoit froid, & la vraye cauſe de ſa colique: eſtant toute ceſte partie là cicatriſee és enuirons: car il n'en auoit onc depuis ſon amputatiõ, ſorti bouë, ou puruléce aucune. Ie pourrois icy adiouſter ce qui eſt coupé en Turquie à ceux qu'on fait Eunuques pour le ſerrail de leur grãd Seigneur, non pas comme iadis on faiſoit par attrition, ou extirpation des ſeuls teſticules, mais par exciſion totale, tant deſdits teſticules, que de toute la verge, & la bourſe: ceſte cy reſpondante à la matrice renuerſee, & l'autre au col matrical, lequel col toutefois on n'inciſe pas en la ſection Cæſarienne, ny quelquefois en l'amputation de la

matrice precipitee. Que ſi on me dit n'eſtre pas de meſme, tant par-ce que cela ſe fait ſeulement en iceux fort ieunes, & la Cæſarienne inciſion en grandes femmes, que pour-ce qu'on tiẽt là des remedes exquis tous preſts à cela : ie reſponds, qu'auſſi peut, & doit on faire en cét œuure icy ; & dauãtage, que l'aage tendret ny fait rien contre nous, mais au contraire eſt pour nous ; par-ce qu'il deuoit eſtre iugé moins capable de telle amputation en ces ieunes enfans qu'on chaſtre, qu'en aage plus tardif, à l'exẽple des calculaires, qui trop ieunes portent mal la ſection veſſicale : Mais bien que l'aage d'euſt fauoriſer ces ieunes chapponneaux Turquois ; ſi voyons nous que pluſieurs ja grands & vieux, eſtans deuenus maniaques, melancholiques, & inſenſés, ſe ſont d'eux meſmes tranché tout ce meſ-

nage;comme eſtant encor' grammarien à Orleans, i'ay veu eſtre aduenu à vn maiſtre d'hoſtel de l'Eueſque de Nãtes,lors eſcholier à Orleans,ſ'eſtãt par furie d'amour ietté en vn profond priué,& là dedãs coupé toute la cauſe inſtrumẽtale de ſon amoureuſe maladie, auec telle hemorrhagie, qu'on peut pẽſer auoir continué tãt qu'on l'euſt peu tirer de tel lieu, & toutefois il n'en mourut pas; ce qui meſme ſ'eſt fait à pluſieurs fort aagés ſurpris en adultere, ſans qu'on leur appliquaſt prõptement aucũ ſecours, cõme on peut faire aux Cæſariẽnes. Or chacũ anatomiſte ſcait aſſez,quels harſards il y a en ces parties là de tels Eunuques, autant ou plus ſuſpectes à mort en telles priſons,que ſçauroit eſtre l'endroit de la matrice Cęſariẽne qu'on diuiſe ſeulement, ſans rien extirper de ſa ſubſtance, combien que

l'epigaſtre ny ſoit pas touché comme en la Cæſarienne.

Epilogue des precedentes hiſtoires.

PVIS donc, pour concluſion, que ladicte matrice ſe peut ſi fort apoſtemer dãs le corps, qu'il la faille ouurir quelquefois par le ventre inferieur (lieu plus dãgereux que ſ'il eſtoit plus haut, & à l'endroit ou nous faiſons l'inciſion Cæſariẽne) voyre auec fer ardant; puis auſſi qu'elle ſe peut vlcerer ſi amplement, qu'vn enfant mort paſſe tout entier, ou bien toute ſa carquaſſe au trauers d'elle, iuſques ſur les inteſtins, & de là encor' dehors auecques pourriture, ou inciſion de l'abdomen, & neantmoins ſe guarit ſans perdre la conception; puis que elle peut eſtre extirpee par ſection, vſtion, ou ligature, ſans mort de la femme; Puis qu'aprés longue precipitation, corruptiõ, & gangrene, elle

ſe deſtache & ruine d'elle meſme, ſans mort ne maladie de la femme, pourquoy ne ſe pourra elle, auec pareilles, & plus grandes ſuretez artificiellemẽt inciſer en telles neceſſitez, & ſe guarir auec ayde qu'on y fera, & encor' aprés conceuoir, porter à terme, & rendre le fruict par enfantement naturel? Si toutefois quelque embouclure n'aiſſante de l'vne des cauſes predictes ne l'empeſchoit, qui la fiſt reuenir à ceſte neceſſité de l'ouurir encor' à la Cæſarienne, mais plus facilement que deuant. Il ſemble au vray que nature ait grandement à ſe complaindre de ſa ſeruante chirurgie, & des grãds maiſtres qui la tiennent en tutelle, veu que leur monſtrant à l'œil & au doigt, tãt d'exemples en cet endroit pour ſecourir le genre humain (dont il font profeſſion) & les pouſſant par force, cóme

par l'eſpaule à ce faire ſurement, & auec ſi hureux ſuccez, ils n'en veulẽt toutefois, ou n'en oſent approcher, mais au contraire empeſchẽt, ou defendent (en tant qu'il eſt en eux) telle operation à ceux, auſquels experience (mere des arts) a communiqué ceſte induſtrie par l'obſeruation des effects ſi euidens.

CINQVIEME SECTION.

Autres probations plus populaires.

OR ſi quelque eſprit de cõtradiction, ou ennemy iuré de verité eſt ſi hors des gonds, qu'il ne vueille riẽ croire de tous les narrez, par opiniaſtreté, n'y auſſi y aller veoir, par belle pareſſe qui eſt en luy, ny aquieſſer à la force des argumens cy deſſus propoſez; Ie luy confronteray de beaux

chaſtreux

chaſtreux en barbe, qui me ſeruiront contre luy d'aduocats ſous l'orme, & à luy de *magiſtrorum de villagio*, ſuffiſans à le faire victus ſans replique. Ces maiſtres là quand ils chaſtrent beſtes cheualines, truyes, & chiẽnes, ils leurs tirent (quand elles ſont ieunes) les vns ſeulement les vaiſſeaux ſpermatiques (qu'ils nomment les amours) quelques vns les teſticules feminins (qu'ils appellẽt les bouttons) les autres qui ſont graduez nommez, extirpent la matrice (qu'ils appellent la porture.) Mais ſi telles beſtes ſont grandes, ils aimẽt mieux les chaſtrer, eſtãs pleines de petits, qu'autrement, tant pour-ce qu'ils en trouuent plus facilement la matrice, que pour-ce qu'ils en tiennẽt la chaſtrure plus ſure: auſquelles neantmoins quelques vns des moins habiles, ſe contentent de couper leſdicts amours, ſ'aſſeurãs

qu'elles ietterõs hors leur fruict trois iours aprés, comme il aduiẽt. Les autres tirent les petits (comme i'ay veu) pour en desieuner leur chien, chose qui ne se peut faire qu'auec incisiõ de la matrice: Mais les grands docteurs en ceste faculté, coupent la matrice en bonne partie, ou toute; car autrement quelquefois auient, qu'elles ne laissent pas d'entrer en amours, & faire rager les masles aprés elles; qui est mauuais en bestes cheualines. Et aprés tout cela, ils n'y font que quelque poinct d'aiguille, graissans le lieu auec oingt de porc, huile de noix, cendre de foyer, & quelquefois vn peu de suye de peur des mouches, ou des vers. I'ay fait tirer les petits, & la porture par vn Gasset, expert chastreur à deux grãdes chiennes prestes à chienner, d'ont l'vne trainant les boyaux (pour s'estre auec les dens ar-

rachee

rachee la cousture) mourut à quelques iour delà: mais l'autre à qui cela n'aduint pas, n'en perdit onc vn coup de dent, à laquelle on auoit tiré cinq petis, auec la matrice qu'il lia par en bas, car autrement mal en succederoit, estant leur matrice fort longue, & plusieurs diuers endroits d'icelle, lors coupés, ausquels sont particulierement attachees les secondines de chacun petit chienneau. I'ay veu vn vieil berger, lequel sur la fin de l'automne, ne faisoit que le cerf d'ainsi chastrer ses vieilles brebis meres, quelque pleines qu'elles fussent, tant pour-ce que mal aisément eussent elles passé l'hyuer autrement, que afin de les mieux, & plustost, & à moindre coust engraisser, & rédre tendres, sauoureuses, & de meilleur goust que n'est aucune chair de franc mouton, sans que nulle en mourust, ou fust

desgoustee, c'est chose qui se void d'vn chacun,& qui peut estre experimentee sans danger,& à peu de frais, par chirurgiens mesmes, attendant d'en faire experience en femmes enceinctes, condamnees par iustice à mort, leur impetrant, s'il est possible, grace,& la vie si elles en reschappent, comme elles feront infailliblement, si estans prestes d'accoucher, on les ouure dextrement, & qu'elles soient biẽ gouuernees;car lors(& non plustost) se destache la secondine d'auec la matrice naturellemẽt, sans laquelle dissociation, l'operation en seroit plus difficile & dangereuse, ioint que alors plustost qu'au parauant,s'ouure le bas de la matrice, pour donner egoust au sang, sanie, & bouë qui pourroit estre au dedans.

Autre probation vulgaire.

I'ALLEGVERAY encor' à ce propos,

pos, ce que les femmelettes de village font elles mesmes en pareil cas, non seulemẽt en chapponnant leurs petits cochets, ou grands cocqs, par l'extraction apparente des testicules; mais aussi à leurs poules, leur ostãt la matrice, ou ce que nature leur donne pour matrice, à quoy est attaché, auec quoy est fomẽté, dequoy est entretenu & nourri lœuf fait de la geniture du coq, & de la poule ensemble (s'il est fœcond) ou de la poule seule, s'il est sterile, & inutile à couuer, qu'on nomme subuentanee, & toutefois la playe estant telle, qu'on y met le doigt bien auant, est fort grãde à proportiõ de celle de la femme incisee. Que si cecy est indigne (comme la susdicte allegatiõ des bestes de mestairie) à faire venir des estables, & poulailliers de village, és sacrees escholes de medecine (nõob-

ſtant que Cato, Varro, Palladius, & autres doctes autheurs ne l'ayẽt deſdaigné) pour le moins il ſeruira au chirurgien, pour donner courage à nos pauuretés Cæſariennes, à bien eſperer d'elles, en ceſte neceſſité, par la propoſition de ce, qu'elles meſmes font en ce petit beſtial, ſans qu'il en ait pis. Ie fineray donc icy la concluſion affirmatiue du propos tiré en doute, penſant auoir bien ſatisfait à ce que i'ay promis touchant la poſſibilité, verité, ſureté, facilité, vtilité, & frequentiſſime neceſſité de l'enfantement Cæſarien, bien & diſcrettement adminiſtré en temps & lieu.

De quelques accidens qu'on peut alleguer aduenir dangereuſement en ceſte ſection Cæſarienne.

LES ſymptomes, qu'on peut dire eſtre icy à craindre, ſont principalement

lement ſyncope, & conuulſion. Sçauoir eſt le premier pour la grande perte du ſang, auquel git la force de la perſonne, & la vigueur : teſmoing la foibleſſe qui en ſuccede quand on le perd, mais ayant eſté prouué qu'il n'y a pas grande perte de bon, & vtile humeur en ceſte operation, il ſ'enſuit de meſme, qu'il ne vient pas de ce coſté là grand deſaſtre pour les ſyncopes, ou lipothymies, qu'on nomme plus vulgairement euanoüiſſons.

Reſte donc du ſpaſme ou conuulſion, qui eſt vne retraction des parties nerueuſes à leurs cõmencemens. Accident de faſcheux effect, & ſouuent mortel; mais icy peu ou point à craindre : lequel comme il a ja eſté dit pour iceluy au traitté du peritoine, vient de cauſes interieures, ou exterieures. Quant aux interieures, qui ſont en general deux, ſçauoir eſt ina-

nitiõ & repletion. La premiere, pour le regard de la matrice incisee n'y est pas plus qu'elle doit estre, & qu'elle se trouue és accouchemens naturels; veu que la vuidãge du sang, qui presque seule la pourroit faire, n'est pas icy excessiue, comme est predit. La seconde cause, qui est repletion, y est encores moins, estant ostee en ceste section (si elle y deuoit estre) par l'hæmorrhagie, qui est la guarison de pletoire, consideree l'inutilité de ce sang vuidé. Entre les exterieures, la surprise du froid entrãt aux parties interieures de la femme incisee, ou offensant les parties blessees exterieures se peut cõpter, mais la vigilãce de l'habile & prudẽt chirurgiẽ y sçaura bien mettre ordre. Reste la douleur qui semble tenir de la moyẽne nature, & participer de ces deux causes, qu'on pourra reduire à laquelle on voudra.

Que la douleur pour l'incision de la matrice ne peut apporter ſpaſme, & qu'elle eſt au lieu de ſon inciſion fort peu ſenſible.

ON allegue pour ce poinct à lencontre de noſtre aſſertion, le triſte effect de douleur, qui ſemble à pluſieurs ne pouuoir eſtre que treſgrand en vne partie eſtimee ſi nerueuſe, & conſequemment ſenſile; à quoy y a reſponſe cõme deuant, qu'il n'y a pas nerf en icelle, qui ſoit fort notable, & grandement ſenſitif au lieu profond, & bien interieur de l'amarris, ou nous l'inciſons, que ſi quelqu'vn y en a, il eſt fort confus, en mode de membrane à demy charneuſe, entremeſlé de diuerſes fibres inſenſiles, & vaiſſeaux, le tout fort imbu d'humeurs, qui encor' plus que tout aſſopiſſent l'acuité du ſentimẽt, qui y pourroit eſtre: & ſemble le nerf

qui y viēt ſeruir plus à la matrice particulierement, en faueur de l'enfant, qu'à la mere pour y porter auſſi bien l'eſprit animal pour luy, comme les veines font le naturel, & les arteres le vital, ſi toutefois cet eſprit animal a beſoing de canal, ou conducteur (cōme on peut auec raiſon ambiguemēt opiner) nonobſtāt qu'il ſemble à aucuns y pouuoir venir ſans cet ayde, comme par irradiation par les autres parties, qui eſt philoſophie plus haute que ce traitté ne porte. La femme donc n'ayant, pour elle ſeule, & toute, que faire de ce ſentiment & mouuement, qu'vn tel nerf porte à ſa matrice, le laiſſe (comme par indulgence de nature) tout à ladicte matrice, tant pour elle en particulier, que pour le communiquer (entant qu'il eſt beſoing) à ſon fruict. Et de là peut eſtre que ladicte matrice a ſes mouuemēs,

& à

& à proportion de cela ſon eſpece particuliere de ſentimens propres, voyre eſtans hors la volonté de la femme: de mode qu'on la dit eſtre vn autre, & ſecõd, ou double animal. A cauſe dequoy elle ſe dilate, & accourcit plus, ou moins, ſelon qu'il eſt beſoing, ſans moleſter la mere, ſi cela ſe fait naturellemẽt, mais ſi c'eſt pour cauſe contre nature, l'offenſe ſe reſſent plus aux autres parties du corps, qu'en icelle matrice, quant à douleur, ſoit au corps, ſoit à l'eſprit: car ſouuent aux plus raſſiſes elle fait perdre patience, cõtenance, & toute raiſon, ſoit à diſcourir, ſoit à ſe mouuoir, ou à autres comportemẽs. Ceſte obſcurité de ſentiment n'eſtãt en ceſte partie là, que pour ceſte fin, & auſſi pour diſcerner les choſes attriſtantes, eſt illec obtuſe par prouidence naturelle; comme il en aduient auſſi à l'inte-

rieure ſubſtance d'autres parties plus principales qu'elle n'eſt; comme à la ratte, aux reins, au foye, au cerueau, à la medulle ſpinale, voyre meſme au cueur, comme il apparoiſt par-ce qui eſt ſus allegué de Cornax, & de Maſſa, à celle fin que ie laiſſe les poulmõs, veines, arteres, oſſemens. Mais (dira quelqu'vn) encor' y ſent on douleur manifeſtemẽt, comme és inflammatiõs, eryſipeles, &c. A quoy ie reſpõs que c'eſt la bouche, & appendices d'icelle, qui ſont à douleur, ou à volupté fort prompts, & ſenſiles, auſquelles parties nous ne touchons pas en noſtre ſection. De tout cela fait appertement foy (comme eſt predit) le peu ou poinct de douleur que ſentẽt, non ſeulemẽt les Cæſariennes, quãd on les coupe en ceſte partie haute, mais auſſi les femmes rompuës par precipitation vterine, ne ſentans pas

gueres de mal, & souuent point, quād on leur manie (voire bien rudement) ces parties deualees, pour remettre ladicte matrice, qui est le lieu qu'on coupe en l'operatiō Cæsariēne dont est question.

Histoire.

EN quoy ie me confirme encor plus par l'histoire d'vne femme, laquelle depuis quelque tēps i'ay, auec plusieurs autres medecins, veuë & pēsee malade, & aprés sa mort fait ouurir en presence de fideles tesmoings, ayant en la solide corpulence de sa matrice (non pas en la concauité, ny en la superficie, ou bosse exterieure) vn entassement si estrange de tant d'humeurs, & carnositez excrementeuses, membranes, tendrons, forme d'osselets, de gōmes, louppes, & autres corps de diuerses substāces, couleur, odeur, & toute autre qualité,

qu'elle emportoit au poix de la balãce quarante liures marchandes, ſans y auoir ſenti par trois ans, & plus (que tout ce menaſge ſ'y eſtoit empriſonné) douleur dõt on d'euſt faire cas, pour telle impurité, & ſi lourd fardeau, ayant au demourant tout ce temps là heu toutes ſes actions naturelles, vitales, animales, libres, ſaines, & entieres.

Or poſé encor' le cas, que pour la leſion de telle partie membraneuſe, il y d'euſt venir ſpaſme (qui n'aduient gueres que par ponction, laquelle ſe guarit par ſection de la partie poincte) alors ce que nous y faiſons en inciſant le deuroit empeſcher, voyre guarir. Dauãtage encor', que l'vn, ou l'autre ſymptome (ſçauoir eſt cõuulſion, ou ſyncope) y d'euſt ſuruenir pour la ſectiõ, ou quelque autre cauſe (qui les fait biẽ aduenir aux accou-

chemens naturels, ou on ne coupe rien) si est-ce encor' qu'on y pourra lors remedier, par tels aides en cestui-cy, comme en l'autre accouchement naturel, sçauoir est par diuers restaurans en la syncope, & par fomentations conuenables en la conuulsion: la matiere, composition, & administration desquels se doit traitter autre part.

SIXIESME SECTION.

De la fœcondité qui reste aprés la section Cæsarienne.

ENCOR' qu'vn bon nombre des histoires precedẽtes de femmes, diuersemẽt offensees en la matrice, tãt par section Cæsarienne, que par autre plus cruelle façon testifient assez (pour auoir enfãté depuis) que la fœ-

condité eſt reſeruee entiere aprés telles operations; ce nonobſtant ie preuoy que quelques vns ne ſ'en contẽteront pas, allegants cela ne pouuoir eſtre, pour deux raiſons non impertinentes. La premiere eſt vne intẽperature de matrice preſuppoſee prouenir de la grande effuſion de ſang prealleguee. Mais il y eſt ja reſpõdu, eſtant monſtré encor' que l'hæmorrhagie fuſt grande (ce qu'elle n'eſt) toutefois tel ſang eſt inutile; & par conſequẽt ſa preſence onereuſe a vn naturel bien temperé, comme la detraction en eſt fort fauorable. Quant à la ſolution de continuité (ſeconde cauſe) il eſt auſſi monſtré, qu'elle eſt petite aprés la retraction de la matrice, l'enfant eſtant mis hors.

Pour la cicatrice, qu'elle n'empeſche pas la fœcondité.

MAIS ſur ce poinct reſpondu, on

peut

peut contre-alleguer que ce lieu incisé s'estãt appetissé si court, comme nous disons, aura aussi sa cicatrice fort courte, & auec cela bien grosse, dure, & mal obeissante, pour la multiplicité des fibres vnes, & autres, qui obscurémẽt par diuers discours s'entrelassent: toutes lesquelles sont liees & fermement noüees par ceste cicatrice: à cause dequoy, la matrice ne se pourra (disent ils) en ce lieu assez estẽdre, pour y loger au large, & egalement cõprendre l'enfant à son aise; & consequemment pourra (à leur dire) empescher, ou la conception, ou la portee, ou la croissance de l'enfant, ou la force de la matrice en l'accouchemẽt pour l'explosion empeschee, qui lors de tous costez doit estre egale: Mais encor (qui pis est(pourra ladicte cicatrice (diront ils) causer à perpetuité le mal, qu'Hippocrates au

ſecond liure des maladies feminines, appelle contortion matricale, la preſence duquel induit neceſſairement ſterilité : mais il y a reſponſe quãt au premier, que ſi la conſolidation eſt faicte par premiere intention (cõme problematiquement il eſt autre part diſputé) il n'y aura point de cicatrice, qui doiue retenir court ce lieu plus que les autres : Ou ſi c'eſt par ſecõde intention, & qu'il y ait cicatrice, l'amarris ſ'eſtendra encor' aſſez, pour y bien loger l'enfant, à cauſe de la facile extenſion du reſte d'icelle. Que ſi on replique que combien qu'ainſi ſoit, toutefois la matrice eſtant touſiours amenee d'vn coſté, plus que d'autre par ſa dure cicatrice, l'enfant auſſi ſera contraint de venir auec elle, & par ceſte cõtrainćte y prendra difformité : ie leur nye, que pour cela il en viẽne peine à la mere, ne contrefacture

à l'enfant ; veu que nul de tous les dessusdits conceuz & naiz aprés telle section n'a esté bossu, boiteux, mãchot, ou autrement contrefait : car la hargne, qui leur reste (de bonne fortune) sert bien à l'enfant pour s'y loger, eslargir, & encliner : n'y estant pour cela en rien contraint, comme il est aduenu en tous, sans aussi que de la part des meres, nulle en ait enduré aucun ennuy: Ioinct à tout cela que l'enfant ne prend pas sa figure, & conformation de la matrice, comme d'vn moule (quoy qu'il en soit autrement disputé par quelques vns) mais elle luy sert seulement de logis conuenable, d'estuue, & gardemanger; comme fait la terre au grain de bled, & autres semences ; le sauuageon, ou autre arbre, à la greffe qu'on y ente; la chaleur fomentatrice, à l'œuf pour la production du blanc d'iceluy en

membres. Car la vertu informatiue du fruict matrical est enclose, tacitement insite, & cachee en la geniture tãt masculine que feminine (comme il est plus exactemẽt par nous disputé en quelque autre lieu) nonobstant qu'elle y ayde beaucoup, quãt à quelques qualités, s'il est vray (selon Hippocrates) les masles estre faits plus ordinairement en la dextre partie d'icelle, & les femelles en la senestre. Et pourquoy lors n'y en tiendra il bien à laise vn, puis que deux y peuuẽt tenir; ou bien deux, veu que souuent trois y logent? voyre consideré que sans cõpagnie de freres bessons, quelquefois il s'y trouue auec l'enfant des moles, ou fardeaux beaucoup plus gros que n'est ledit enfant, auec toutes ses enueloppes, sans qu'il apparoisse qu'il en ait esté incommodé, n'y la mere fort empeschee. Et quant

au dernier argument, qui est prins de l'authorité d'Hippocrate, pour la cõtortion vterine prouenante (pour la plus part) de la meurtrisseure és accouchements, ou cheuttes, ou de la naturelle, ou accidentale debilité, & resolution de l'vn des costez d'icelle, ou bien de la conuulsion plenitudinaire de l'autre partie, il est tout clair, qu'elle n'a rien de commun auec cecy, car pour la cicatrice elle n'est de ceste part en rien debilitee, ny relaxee, (mais au contraire en deuroit estre renforcee, & rafermie) ny aussi tiree en cõuulsion de l'autre costé (cõme est ja predit) parquoy il n'y a en cet argument que tenir.

Autre probation de la fœcondité non empeschee par la cicatrice: par l'argumẽtatiõ du fort au foible, consistãt en l'assertion d'vn paradoxe noueau, prou-

ué eſtre vray par experience, & raiſon medicale.

CES arguments eſtans d'experience & raiſon, deuroient bien ſuffire: mais i'adjouſteray cecy dauantage, que puis qu'vn peſſaire (meſme d'aſſez bonne grandeur, largeur, & eſpaiſſeur) peut eſtre inſeré, & retenu au profond de la matrice reſtituee de ſa precipitation (pour la ſouſtenir en ſon lieu dedans le corps) n'empeſche ny la cõception, ne la portee, ne l'accouchemẽt (comme ie pretends bien prouuer par hiſtoire, & raiſon) la cicatrice auſſi ne doit riẽ empeſcher de tout cela. Ce que ie te prie, amy lecteur, de prendre en bõne part; ne te ſcandaliſant pas de prime face, pource que cela ſemble eſtre contre l'opiniõ de tous, & ſignãment des plus reſpectez autheurs vieux, & nouueaux, au moindre diſciple, deſquels ie ne

me veux parangonner, pour fauori-ſer mes conceptions, ſinon entant qu'elles ſont par l'adueu d'experience, & par le ſecours de raiſon, armees de verité inexpugnable. En quoy me cõfiant, i'ay aprés long refus oſé mettre en auant ce propos, tant pour la confirmation du precedẽt, que pour le reſpect que chacun vray medecin doit auoir à rapporter fidelement en cõmun, ce qu'il a peú pratiquer nouuellement de verité aſſeuree, en adminiſtrant les aydes, qui luy ont eſté auec ſerment ſolennel mis és mains pour le bien public. Telles additions ont mené les arts à telle perfection qu'elles ont. Premierement donc, il eſt bien à remarquer par les ſuſdictes hiſtoires, raiſons, & authoritez, que la matrice chet plus, ou moins, tant par cauſes exterieures, & violentes, qu'interieures humorales, ou ſans

humeur, imbecillant, ou resoluãt les attaches, ou dilatant l'orifice, & le col d'icelle, car cela n'aduient pas simplement pour tumeur, ou plenitude du corps solide d'icelle, qui au contraire plustost la tiendroit subjecte au dedans, qu'elle ne la poulseroit au dehors: cõme il apparoist par-ce, qu'en touts ces cas on void qu'elle tombe moins, quand le temps des moys approche (estãt toutefois lors bien succulẽte, pleine, & pesante) ou au temps de la grossesse, qu'elle ne fait aprés lesdits moys, ou aprés la gesine, à cause que le menstrual qui la tumefie auant qu'il sorte, ou l'enfant qui l'emplit auant que naistre, l'engarde de glisser par la voye de son orifice, & de son col lors trop estroits pour ce corps ainsi amplifié: de mode que lors la femme semble comme guarie, mais cela n'estant pas de duree, l'ar-

tifice du medecin y furuient, comme enseigne Hippocr. au liure des maladies des femmes, mais encor' experience nouuelle mõstre, que plus que tous autres remedes y vaut vne certaine insertion de pessaire, inuentee possible par hazard, ou plustost (à mõ aduis) par quelque industrieux medecin, imitant ce que nature fait audit temps de grossesse, ou à l'instance des moys; & ce pour engarder que ceste maison ne sorte par sa porte mesme.

Ce pessaire n'est pas tel, que ceux qu'on insere seulement au col vterin pour plusieurs autres maladies de matrice, que quelques vns ont voulu particulieremẽt nõmer lemnisques: mais commode & idoyne, pour mettre & entretenir dans la cauité mesme d'icelle.

Nous luy attribuons ce mot de

pesse, ou pessaire, ou bien de *emmotum* par emprunt (n'en ayant point d'autre) pour n'en auoir onc rien esté escrit en particulier par les anciens: Qui voudra le pourra nommer vne soupape (autrement soupompe) à la similitude de ceste partie des instruments hydroulques, qu'on nomme pompes, auec laquelle il a quelque conuenance en vsage, soustenant la matrice dans le corps, comme l'autre fait l'eauë dans la pompe.

De l'inuention de ce pessaire, & diuersitez d'iceluy.

OR n'est il de merueille s'il n'en a iamais esté par les anciens rien parfaictement escrit, car il y a vne infinité de petits, & gentils aydes experimentez par les femmes, aussi industrieuses à se secourir en telles maladies & necessités d'elles mesmes, cõme de leur nature verecondes à s'en

descouurir aux hõmes, lesquels sont secrets entre elles : de sorte que la plus part de leurs medecins mesmes ne les sçauent pas, & croy que cestuy en a esté l'vn pour long temps : Mais auiourdhuy quelques chirurgiens en font liures, & leçons, & ce diuerse-mẽt : sçauoir est, quant à la matrice, dequoy ils sont faits, quãt à la figure, & quant à l'vsage : car les vns le font de seule cire, quelques vns d'argent, ou d'or creux & pertuisé, les autres de liege ciré. Itẽ les vns le figurent rond, les autres en ouale, les autres triãgle, ou quadrangle inequilateral, à angles obtus : les vns en forme de cœur appl-ati: quelques vns de rondeur oblõgue, & tronquee : les autres rond en plat, pertuisé au milieu, ou non: Aussi plusieurs l'appliquent auec vne cordette pour l'attirer mieux dehors, quand ils veulent: les autres seul, sans

qu'on ſoit gueres empeſché de l'oſter, qui voudra, auſſi bien que ſ'il y auoit vn cordon: les autres ne l'oſtẽt nullement, comme eſt celuy duquel nous eſcriuons, & lequel eſtant interieuremẽt dans la cauité de la matrice, les femmes ne laiſſent pas de conuerſer auec leurs maris, ſans qu'ils en ſachent rien, ſi elles ne veulent; conſideré non ſeulement le lieu laxe & ſpatieux ou il eſt, mais auſſi la figure egale & polie, comme il eſt agencé; ne laiſſants auſſi pour cela de conceuoir, retenir, porter, enfanter; qui eſt vn ayde merueilleux, & ſeur pour les ſupporter en ce faſcheux mal de precipitation matricale, & ſouuent les guarir abſolumẽt, aprés l'auoir porté quelque tẽps, ſans en auoir aprés affaire: voyre meſme fort vtile à cõceuoir, ſi elles en eſtoient auparauant empeſchees pour telle precipitation.

Car

Car ſi l'epiploon tombant ſur icelle (comme dit Hippocr. en l'Aphoriſme L VI. du liure V.) empeſche la cõception, que doit faire au pris ceſte cheute d'amarris, qui ſe relaſche ſur elle meſme, comme ſi elle ſe vouloit accabler de ſon fais ſi on n'y pouruoyoit par ce relief en celles cy, cõme on fait és autres en les emaciant, cõme ſouuent nous faiſons par conuenables dietes?

HISTOIRES SVR CESTE PROPOSITION.

Paradoxe de conception, & portee entiere ſur ce peſſaire matrical.

M'AYANT eſté fait iadis recit d'vne femme en Puiſaye, ayant eu pluſieurs enfans en le portant, & depuis ayãt encor' eſté battu de pareils propos par vne ſage-femme picarde

dicte Preignon, fort recerchee és grã-
des maisons pour sa lõgue experien-
ce, & dexterité en son estat, ie ne le
voulus onc croire, non plus que les
autres : ie n'ay ce-pendant laissé d'en
faire en plusieurs lieux si songneuse
recerche, que ie m'en suis par occa-
sion satisfait ; veus de nouueau par
experience les effects de cet ayde, au
parauant aussi peu à moy croyable,
que iadis estoit à tous les plus sçauãts
l'habitation sous la zone torride, des-
couuerte neantmoins & aueree de-
puis peu par l'experience des simples
matelots, contre les escrits tenus ge-
neralement pour irrefragables des
plus celebres Mathematiciens, & si-
gnalez Cosmographes qui ayent ia-
mais esté. Pourquoy faire ces iours
passez à Verneul prés Senlis, & és en-
uirons, i'ay en l'an M. D. L X X I X.
tant fait par moyẽs, & pratiques, que
i'ay

i'ay veu, parlé, & familieremẽt communiqué auec plusieurs femmes, qui en ont vsé, & encor' vsent; la plus part desquelles ne veulẽt estre nommees: celles qui ensuiuent ne le celent pas, pour estre cela cognu de toutes leurs voisines: quelques vnes sont, desquelles les maris mesmes n'en sçauẽt rien, le nom desquelles doit pour ceste raison estre espargné. Clemẽce Heraudié dicte Finet, femme de Geruais du Mont manœure (de long temps venuë de Gisors demourer audit Verneul) fille de Ioannet Herauldié dit Finet, iadis barbier audit Gisors, mariee fort ieune, eut enfant auant treize ans: qui peut estre cause que la matrice luy cheut: veu que selõ Galen au liure des facultez naturelles, elle chet souuẽt en la forte extrusion de l'enfantement, & ne se pouuant icelle bien tenir quand on la luy re-

mettoit, ſon pere eſtant chirurgien, luy accommoda vn peſſaire tel cõme elle en fait, & adminiſtre à preſent à celles qui en ont beſoing : pourquoy faire elle eſt ſouuent recerchee de prés & de loing. Elle cõceut, porta enfant, & accoucha par trois fois, le portant touſiours : & le remettoit incontinent qu'elle eſtoit deliuree, ne le faiſant qu'eſſuier, & refrotter de beurre, ſans en changer d'vn autre: tellement qu'il y à à preſent quarante ans & plus, qu'elle porte encore celuy meſme, ſans nulle offenſe d'elle, n'y putrefaction du liege, reueſtu, & accommodé comme il eſt.

Item les ſages-femmes de ce lieu, & enuirons (& nommément vne dicte la Mineuſe) m'ont conſtamment aſſuré auoir iadis receu les enfans de pluſieurs autres femmes, auſquelles icelle en auoit baillé, & ſpecialement d'vne

d'vne dicte la Nurette, accouchante d'vn fils, qui m'à esté monstré, aagé à present de neuf ans. Ce pessaire mesme estant lors sorty auant l'enfant, luy fut remis le quatriesme iour d'apres, par-ce que la matrice estoit retombee, & l'a tousiours depuis porté sans nuisance iusques à la mort.

Item cela fut par elle mesme administré à vne autre dudit Verneul, dicte Geneuiefue Salantin, à laquelle en son premier mariage, ceste precipitation estoit aduenuë pour vn difficile enfantement. Elle le porta quatre ans, & deuint grosse en le portãt, comme elle continua de faire tout le reste de sa grossesse, sinon qu'il luy sortit de soymesme trois semaines auant son accouchement (qui est autre cas fort remarquable, pour la dispute qui s'ensuit en aprés, touchant la probatiõ de l'ouuerture de la bou-

che vterine en grosseſſe) ſans toutefois qu'elle en auançaſt d'accoucher plus que de ſon temps. L'enfant eſt à preſent aagé de III. ans: & n'a ladite mere depuis lors eu que faire de le remettre, eſtãt bien guarie de ceſte precipitation; combien que de nouueau elle ait geu de deux gros beſſons maſles encor' viuants: qui eſt choſe fort memorable, pour pluſieurs conſiderations que ie laiſſe à deduire pour cauſe de briefueté.

Confirmation de ce que deſſus eſt dit, & ce par raiſons ſolutiues de quelques argumens à ce contraires.

MAIS pour-ce qu'eſcriuãt ce peſſaire deuoir eſtre inſeré dedans l'interieure cauité de la matrice, quelques doctes me contrarient ſouſtenants, qu'il n'eſt que dans le col d'icelle, & qu'il ne peut paſſer outre la

bouche interieure ; Il faut respondre à leurs obiections, estans fondees sur quelques authoritez, & prejugees plus tost, que sur raison pertinente, & les ayant soluës, mõstrer euidemmẽt estre non seulement possible, mais necessaire, que pour cet effect ladicte bouche s'ouure pour y inserer le pessaire : ce que nous pourrions faire en deux sortes. Premieremẽt par vn probleme, iadis proposé en dispute par quelques doctes escholiers, sur la fin d'vne anatonie, & depuis publiquemẽt en vne quodlibetaire à Mõtpeslier. Duquel propos nonobstant qu'il soit inuincible par raison (hors mis tout preiugé) toutefois pour n'offenser les aureilles mollestes d'aucun lecteur, ie le garderay pour vne autre dispute latine, plus propre à deduire és escholiers, & notammẽt des anatomistes, veu la nature du subiet,

& les termes vn peu trop gras, dont il faudroit vser. Ie viendray donc à l'autre raison plus serieuse & moins vrgente, qui est telle.

Si toute la matrice renuersee à la mode d'vn sac retourné, & mis à l'enuers (comme nous auons prouué par les Arabes cõtre les Grecs) peut bien tomber du dedãs du corps au dehors, voire souuẽt outre le milieu des cuisses, & en grosseur beaucoup plus que les deux poings : il faut biẽ par necessité, que ce grand, gros, & long corps matrical, ait lors passe par ceste bouche, & encore qu'il y repasse, nõ trop mal-aisément, quand on le remet, auant que d'y fourrer le pessaire dont nous parlons, qui n'est de beaucoup si gros que ce corps là. Pourquoy donc soudain, & à lors mesme qu'elle est encor' fraischement eslargie, n'y passera fort à l'aise ledit pessaire? lequel

quel y estant vne fois, s'y agence de telle situation luymesme, qu'il ne tōbe, ny luy, ny la matrice, i'entends estant fait comme il doit estre.

Ie ne m'esbahis donc plus, si les femmes se seruās de ces pessaires, que plusieurs chirurgiens n'y entendants rien leurs administrent, façonnez cōme il les font, & mis au col, & non en la cauité vterine, n'en sentent que peu, ou totalemēt point d'ayde: mais au contraire souuent plus d'offense que deuant, tant en douleur, qu'empeschement de leurs actions: ioint à cela qu'ils aydent plus à faire cheoir la matrice, qu'à l'arrester, veu qu'il entretient le chemin en largeur, par ou elle doit passer en tombant.

Solution par corollaire d'vne autre instance, sur ce qui est predit de l'ouuerture de la bouche matricale en femmes grosses.

OR pour-ce que nous auōs tiré ce-

ſte diſpute de l'ouuerture de la bouche matricale iuſques aux femmes enceinctes (propos auiourdhuy paradoxe comme les autres) nous adiouſterōs en bref pour la probation ce qui ſ'enſuit : qui eſt raiſon conforme à l'opinion d'Hippocrates, nonobſtant que l'Aphoriſme L I. du liure V. ſemble eſtre contre nous : où il dit par paroles expreſſes, que la bouche matricale des enceinctes eſt reſſerree, ce qui ne doit ſembler du tout de ſi exacte & rigoureuſe perpetuité, cōme ſemble l'entendre Galen, diſant que depuis la conception iuſques à l'accouchemēt, la poincte d'vn poinſon n'y peut entrer. Laquelle opinion a eſté miſe en auāt & receuë de main en main, pour-ce qu'il ſemble de prime face, que ſi autremēt eſtoit, la geniture en d'euſt incontinent decouler : laquelle toutefois y eſt ſans ceſte

exacte compreſſion deſiree, bien receuë, attachee, & retenuë; ſi quelque violent eſbranlement ne l'en ſecouë, comme à celle ſeruante, dont parle Hippocrates. Ce mot Grec σύλληψις, ou le Latin *conceptio*, en peuuẽt auoir dõné occaſion, comme ſignifians la matrice deuoir de tous coſtez neceſſairement apprehender la geniture: mais Galen au commentaire ſur le premier Aphoriſme du VI. liure mõſtre bien par le mot de *lienteria*, que ſouuent la choſe n'eſt pas ce que le vocable receu en vſage denote. Or outre l'inſtance oculaire de ce peſſaire icy, encor' peut on veoir le cõtraire de ceſte opiniõ par pluſieurs effets de nature, à laquelle nuls decrets de lart ne peuuent donner loy, entre leſquels ſont,

Premierement les ſuperfœtations, deſquelles il eſt tant eſcrit; & ce tant

naturelles,ſçauoir eſt d'enfant ſur enfant (comme nous prouuerons) que non naturelles, ſous leſquelles ie cõprends fardeaux, moles, faux germes: nulles de toutes leſquelles ſuperfœtations n'aduiendroit, ſi iamais ceſte bouche ne ſ'ouuroit, cõme quelques vns tiennẽt pour reſolu. Vray eſt que la plus receuë opinion de telles ſurcharges eſt, qu'elles ne ſe font que de la ſeule geniture maternelle; à cauſe dequoy noſtre argumẽt n'auroit icy lieu par icelles. C'eſt pour-ce qu'on les compare aux œufs ſubuentanees de poule ſans coq, leſquels ſont ſteriles, mais pourtant ils ne laiſſent pas d'eſtre de forme, figure, & gouſt pareil aux autres: ce que n'a pas de ſemblable vn faux germe conferé auec vn vray embryõ, ou enfanton. Mais voyant que cela n'aduiẽt gueres que aux femmes mariees, ou cõuerſantes

auec les hõmes, ſoyent groſſes d'enfant, ou non: pluſieurs ſont d'opinió contraire, diſants que la geniture virile imparfaicte, & impuiſſante a la formation d'vn enfant y a concurréce auec celuy de la femme: à cauſe dequoy elle y eſt apprehendee de la matrice, qui la tiẽt, & nourrit du ſang menſtrual, ce qu'elle ne feroit pas ſ'il n'y auoit que la geniture feminine, & non la virile, de laquelle elle eſt amoureuſe. Ceux qui ainſi le croyent, ſont peu reſpectueux de l'honneur de quelques filles, ou nonnains, ou femmes veſues, auſquelles ces fardeaux aduiennent ie ne ſçay cõment: parquoy ie ſuis content de n'eſtre pas de leurs aduis, & pour l'amour d'elles me deporter (pour le preſent) de mon argument. Quant eſt aux naturelles, il eſt certain que deux enfans cõceuz par long interualle de temps l'vn ſur

l'autre declarent assez cela : ce que (long temps y a) i'ay remarqué vne fois à Pithuiers le vieil en vne femme, qui accoucha d'vn second enfant trois semaines aprés vn autre enfantement, dont elle estoit ja releuee: de cela mesme fait foy l'histoire à tous cogneuë de madamoyselle de Malortie, qui est telle.

Histoire concernante ce propos.

DAME Marie de Neuchastel, ayãt eu du Baron de Cremaille neuf enfans, deuint en secondes nopces auec le seigneur de Malortie grosse de trois fils ensemble, duquel nombre, petite comme elle est, mais bien fertille, elle estoit si chargee, qu'enuiron le v. moys elle en accoucha d'vn seulement: Et cuidant comme elle aussi maistre thibaut celebre medecin à Chasteautierry, que les deux autres ne fussent que quelques vuidanges re-

ges retenuës, ou moles de fausse geniture, qu'on nomme fardeaux, luy ordõna huict iours aprés ledit auortement vne forte purgation propre à vuider ces choses; laquelle abbatit deux autres enfans si entiers & viuaces, que ledit medecin mesme se repentant de son ordonnance, disoit qu'ils estoient indubitablemẽt pour venir à terme, nonobstant l'auortement de l'autre, si la purgatiõ ne leur eust fait tort. Depuis lors elle eut plusieurs grossesses, & presques toutes de ieumeaux, tantost masles, tantost femelles; en l'vne desquelles elle fut par le violent aheurtemẽt d'vn chien tellement blecee, qu'incontinent se trouuãt fort mal, elle ne douta point que son fruict ne fust mort; de façon que quinze iours aprés, elle accoucha de deux enfans, l'vn desquels estoit mort, & manifestement reco-

gnoissable d'auoir esté lõg temps au parauãt esteint: l'autre estoit vif, mais si debile pour la communication du mal de son frere compagnon & voysin, que par trois iours il ne peut tetter: neantmoins il fut si bien solicité qu'il reuint, & maintenant aagé de dix & huict ans, est page chez le Roy à la grande escurie. Lesquelles histoires i'ay retirees d'vne lettre que ie garde, laquelle ledit seigneur de Malortie en escrit par le menu, signee de sa main à madame de Beauuais de Nangi, à la solicitation de monsieur Seure docte & experimenté medecin à Melun, requis par moy de me faire cet office d'amy, pour l'vtilité du public.

Des enfans naissans en ceste sorte le dernier a pour ceste cause esté par les anciẽs Romains surnommé Vopisque, à ce que dit Pline: qui est à

mon

mon interpretation venu du Grec ὕος ὄπισα κυόμλυος, enfant depuis né à noſtre propos, ſeruent tels enfantements de ſuperfœtation, non ſeulement ſi les enfans ſont engẽdrez l'vn aprés l'autre, mais auſſi ſ'ils ſont engendrez enſemble, naiſſants chacun à diuers temps, ſelon qu'on peut apprendre des Aphoriſmes XXXVII. & XXXVIII. du V. liure d'Hipp. au premier deſquels il dit, ſi les mãmelles d'vne enceincte flaiſtriſſent, ſoudain elle auorte. Et au ſuyuant, ſi eſtãt groſſe de deux iumeaux, la mãmelle deſtre flaiſtrit, elle auorte de celuy qui eſt maſle : ſi c'eſt la ſeneſtre, elle diſperd de celuy qui eſt femelle. De là il appert euidemmẽt, que l'vn entretenant la mere en groſſeſſe pour n'auorter pas, l'autre ne laiſſe pas de ſortir par auortemẽt, & conſequemmẽt ſelon ſon opinion meſme, que la

bouche de la matrice d'vne enceincte s'ouure, voire bien large, pour ietter lors le fruict mort, comme chose ja luy estant onereuse & estrange, sans que le fruit vif, qui n'en sort pas, mais y tient bon, en ait à souffrir.

Secōdemēt plusieurs femmes grosses ont sans incōuenient d'elles & de leur fruict des rheumatismes de mere, des vuidanges phlegmatiques, des besongnes blāches en abondāce: qui ne peuuēt sortir que de la cauité matricale, quoy qu'on tergiuerse: car encor' qu'il fallust cōceder (ce qui n'est de besoing) que le sang mēstrual aux femmes enceinctes vient des veines crurales, & de celles du col de la matrice, lesquelles ne contiennent que du sang; si est-ce que l'on ne peut dire, que tels phlegmes, & excremens nullemēt saigneux, mais cruds, visqueux, crasses, & quelques fois putrides, pal-

les, verds, mais plus ſouuent decolorez, puiſſent venir en telle quantité d'autre lieu, que d'vne cauité ſpatieuſe, & retiree à part; non d'vn lieu expoſé perpetuellemēt à degouſt, comme eſt ledit col matrical, ayant en celà pareil office à receuoir, & incontinent ietter hors les excremens de la matrice, comme les nareaux ont à promptemēt vuider le gros, ou coppieux mòrueau, qui ſ'eſt premierement amaſſé, & long temps crouppi és cauités ſuperieures, eſtant ſur les os ethmoides. Car il faut neceſſairement, que ceſdits excremens vterins (eſtants tels qu'on les voit ſortir du col matrical) ayent premierement eſtez receus, ou nés, & longuemēt retenus en quelque cauerneuſe ſinuoſité de ces parties là, qui ne peut eſtre que le creux de la matrice, de laquelle puis qu'elles ſortēt, il faut bien que

la bouche s'ouure pour les mettre hors, soit la femme grosse, ou non.

Or soit que telles vuidanges de superfœtatiõ vne, ou autre, ou de rheumatismes matricaux, ayent precedé la conception, ou luy soient suruenus, tousiours cela fait pour nous: Car si c'est deuãt, on pourra aussi biẽ s'esbahir commẽt la conception s'est peu faire là dessus, comme on trouue estrange, qu'elle se face par dessus vne cicatrice, ou vn pessaire de liege ciré, & bien agencé, comme nous soustenons aduenir. Au contraire si lesdictes moles, ou blãches descentes, cõme aussi les superfœtations, sont venuës aprés la conception, il faut bien que la bouche de la matrice de la femme enceincte s'ouure pour laisser sortir ce flux humoral; comme aussi pour receuoir nouuelle geniture sur la vieille.

Tiercement cela appert ſuyuãt l'opinion plus vray-ſemblable de pluſieurs, par l'emiſſion genitale des enceinctes, cõuerſantes auec leurs maris, auſquelles lors ſpermatizantes, la geniture vient comme en autre tẽps de dedans l'amarris à lubrifier le col vterin, qui ne peut eſtre que par l'ouuerture de la bouche de la matrice.

Quartement il eſt à noter, que quelques vnes d'icelles (principalement les fort ſanguines) comme on voit iournellemẽt, & qu'en ont eſcrit pluſieurs, ont leurs moys ordinaires, voire aſſez abondammẽt, ſans dommage de leur fruict, lequel a plus de nourriture qu'il ne luy en faut: à cauſe dequoy nous les ſaignons auiourdhuy pour euiter les ſymptomes faſcheux, non ſeulement de plethorie, mais auſſi de cacochymie, qui en brief ſ'en enſuit: Ce qu'on craignoit,

neãtmoins au temps d'Hippocrates, auquel les ſaignees eſtoient plus amples que les noſtres. C'eſt pourquoy il deffend de les ſaigner en l'Aphoriſme XXXI. du V. liure: Or eſt il que ce ſang menſtrual des enceinctes viẽt auſſi du dedans de la matrice, comme nous auons ailleurs mõſtré, & ce par l'ouuerture de quelqu'vne des veines acetabulaires, auſquelles l'enfant n'eſt pas attaché par ſa ſecodine: car ſ'il venoit par icelles meſmes, il ſ'en enſuyuroit auortemẽt, ce qui ne fait: & n'offenſe ce ſang paſſager, nõ plus l'enfant enueloppé de ſes ſecõdines, que font les matieres ſuſdictes blanches, ou putrides: toutefois peut eſtre (& non neceſſairement) que lors nature ſe deſcharge immediatement par quelques veines du col vterin, comme elle fait auſſi quelquefois par le nés & par les hemorrhoydes, lieux

 plus

plus mal à propos que le col vterin, voire mesme comme i'ay souuẽt obserué par vomissement de sang au temps prefix à ces flueurs, cas admirable en telles diuersions naturelles & non imitable par artifice medical.

Pour la cinquiesme raison sera l'analogie, & similitude de la retenuë naturelle, & guarison temporelle de ce mal, auec cet artificiel que nous y appliquons : car la femme, qui en estoit vexee seulemẽt aprés ses moys, & hors le tẽps de sa grossesse, s'en ressent guarie, ou souslagee en sa grossesse, ou quãd le temps des moys approche. Au premier desquels deux cas l'enfant, qui l'engarde de tomber (cõme fait aussi le pessaire) est non au col, mais en la cauité de la matrice. Et pour le second, il est certain que le sang mẽstrual, enflant ladicte matrice (cõme fait le pessaire en l'eslargis-

ſant)l'engarde par ſemblable moyen de tõber, eſtant imbibé dans le corps interieur de l'amarris, & non au col d'icelle.

En ſixieſme lieu cela apparoiſt encor' mieux, par-ce que les maris de telles femmes ne laiſſent pour cet aſſez grand peſſaire (eſtant vne fois logé là dedans & non retiré) de conuerſer ordinairemẽt auec leurs femmes, ſans offenſe, ou rencontre, voire meſmes ſans qu'ils en ſachent rien, ſi elles le veulent celer; ce qu'ils feroient infalliblement, ſ'il n'eſtoit que au col matrical, veu la grãdeur. Il faut donc de neceſſité qu'il ſoit retenu en ceſte ſinuoſité vterine.

Que le peſſaire n'empeſche pas la geniture d'eſtre aptement receuë, & bien affichee à la matrice.

OR n'eſt il à craindre, que ledit peſſaire (i'entends eſtant figuré

&

& poli comme il doit) empeſche la geniture virile, & fœminine d'eſtre bien receuë, affichee, & adherente és parois interieurs de l'amarris, qui ſemble eſtre vn autre paradoxe en medecine; toutefois ayãt le ſens conforme à la doctrine Hippocratique; car c'eſt bien aſſez qu'icelle ſemẽce illec receuë ſ'attache, & prẽne nourriture à vne partie ſeulemẽt de ladicte matrice, pourueu qu'il y ait aſſez de veines acetabulaires, pour l'y entretenir, & alimenter, n'ayant beſoing pour cela de toutes enſemble, nõ plus qu'vn nourriſſon de deux mãmelles, ſi vne luy peut ſuffire, comme ſouuẽt il aduient. Dequoy cedit liege n'eſt pour l'empeſcher, eſtant mediocre, leger, & poli, & par conſequent hors de dãger de preſſer, abbatre, ou eſgratigner l'embryon, cela ſe voit à l'œil és beſtes polytoques; notamment és

chiennes peluës dans la matrice, desquelles les secondines d'vn chacun des petis sont attachees à part, assez loing les vnes des autres. Ceste raison est receuable, non seulement pour la declaration de ce doute, mais pour seruir d'vn nouueau, vray, & necessaire intellect de l'Aphorisme LVIII. du v. liure d'Hippocrat. ou il dit, les masles estre au costé dextre de l'amarris, & les femelles au senestre, qui se doit estendre par adhesion, & affiche, ce que les femmes mesmes ressentent en elles par quelque signe de pesanteur, ou ressentiment de l'embryon en vn costé plus qu'en autre: qui est leur ordinaire, & plus seur secret à prejuger du sexe de l'enfant. Ceste mesme interpretation coupe plusieurs autres obiections cõtre ledit autheur, & notamment esclarcit l'Aphorisme XXXVIII. du v. liure,

auquel

auquel lieu il parle comme est predit de deux enfans en vne portee, desquels si l'vn auortant d'vn costé, l'autre doit venir à terme, il faut bien par necessité, qu'ils ne soyẽt pas attachez ensemble à mesmes vaisseaux : car ils viendroiẽt l'vn auec l'autre, mais chacun particulieremẽt en son endroit.

Solution de quelques autres obiections, & que l'vsage de ce pessaire n'est nouueau, combien que l'assertion de conceuoir sur iceluy soit de nouuelle obseruation.

C'EST, amy lecteur, ce que i'ay au vray descouuert & voulu inserer en ce traitté, comme chose y estant conforme quant à la nature du subiect, & à l'estrange & paradoxe affirmation d'iceluy, & neantmoins de tres-necessaire verité, ou les sentimẽs, non pas d'vn seul, mais de tous sont menteurs, sur lesquels neãtmoins est

fondé le commencemẽt d'examiner le vray contre le faux; ioint le profit qui en reuient, voire mesme la necessité d'en bien vser, tant pour l'aise, & support de la mere, que pour ne perdre pas l'esperance d'auoir encor' enfant en le portant, ce qui n'aduiendroit autrement. Ie t'en ay sans enuie esclarci la verité, par l'expression des lieux, & personnages; afin que là & autre part tu en sois satisfait par discrette inquisition comme moy, en attendant encor' plus ample attestation pour l'aduenir. Ie sçay que tu me diras n'en auoir onc esté riẽ escrit pour precepte par les anciẽs, ou modernes en toutes autres considerations tres-diligens, ny aussi receu en vsage, ou obserué par vne infinité de chirurgiens fort clair-voyãs; ce que franchement ie confesse, pour n'en entrer en querelle contre les querelleux,

leux, comme aussi fais-ie de nostre Cæsarienne section, mais nonobstãt tu vois dequoy. Tout ce qui s'est iadis fait, n'a pas esté escrit: & tout ce qui l'a esté de choses rares, & secrettes, n'est pas venu iusques à nous. Il ya tousiours eu quelque pratique, principalement entre les secrets des femmes, venant à leur particulier vsage, comme de main en main; ainsi que iadis il se faisoit és secrets mesmes des medecins, voire Asclepiades, ne reuelants plusieurs de leurs secrets que aux leurs, comme par succession; & ce auec serment solennel de ne le reueler, comme on peut conjecturer par le iurement d'Hippocrat. Ce qui est plus vray semblable aux femmes, notamment touchant les parties que nature leur donne pour nous mettre au mõde, veu que les hõmes mesmes moins vergongneux, & pudiques en

ſont honteux, ne ſe deſcouurans que le plus tard qu'ils peuuent à leurs plus familiers. Ce que Plutarque a eſcrit en ſon liure de la curioſité, diſant: Si Herophilus, ou Eraſiſtrate, ou Eſculape meſme, eſtãts hommes comme iadis, ayants les remedes de maladies, & inſtrumẽs de ſanté en main ſe preſentoient iuſques à la maiſon, demãdants ſi quelque homme malade au ſiege, ou quelque femme chancreuſe en ſes parties baſſes, a beſoing d'eulx, on les chaſſeroit, comme gens ſ'enqueſtants du ſecret d'autruy.

Or ces petits (mais importãs) ſeuls, & ſeurs remedes ſont mieux conſeruez, & retenus au vulgaire, ſe cõtentant de ſa telle quelle experience, que és lieux celebres, ou ſouuent le faſtueux meſpris de quelque docte, mais peu experimenté medecin, penſant commander (comme vn legiſlateur)

teur) à nature, & nõ la ſeruir au doigt & à l'œil (comme il doit) ne ſert bien ſouuent d'autre choſe, que d'engarder par enuie, ou deſdaing qu'vn autre de moindre eſtime ne face mieux que luy. Voila l'erreur qui nous aueugle, & oſte ſouuent, au prejudice des plus grãds, l'occaſion de receuoir pluſieurs bons aydes, que quelques vns veulent qu'on eſpere pour neant de nos rheubarbariſmes & ſaignees, bien ſouuent auſſi barbares, que ſanguinaires, ſi elles ne ſont moderees par cõmunicatiue deliberation plus toſt, que par imperieuſe tyrannie, cõme ſçauẽt bien faire les doctes, bons, modeſtes, & experimentez diſpenſateurs de ſanté.

Or poſé le cas qu'il n'en ayt encor' par cy deuant eſté rien pratiqué iuſques à ce iour, auquel quelque eſprit de nature induſtrieux l'ait in-

uenté à la furuenuë des neceſſitez ordinaires, ou extraordinaires des dames (comme auſſi eſt aduenu en ceſte Cæſarienne ſection, encor qu'on me die que ce ſoit poſſible par quelque temeraire hazard) neantmoins c'eſt ſacrilege de laiſſer perdre vn biẽ quel qu'il ſoit, quãd Dieu le reuele par tels moyens, & miniſtres qu'il luy plaiſt, en quelque temps que cela aduiẽne.

Toutefois ie penſerois cela (quant au ſupportement de la matrice ſeulement, & non quant à la faculté de la conception) auoir eſté touché par Hippoc. en l'Aphor. XLVIII. du V. liure, cõmençant. *Si vterus, &c.* ſ'il en auoit fait quelque mention en quelque autre endroit, ou il a traitté particulierement de la curation de ceſte chutte matricale, ou ſi autre des anciens auec luy en auoit onc eſcrit, & que l'interpretation de Galen ſur ce lieu

lieu ne tendist à autre fin, s'arrestãt sur le mot διαπυήσῃ, qui des lors possible auoit esté substitué pour διαπηδήσῃ, ou διαπέσῃ, afin que le sens en fust tel. *Si vterus intra coxas situs deciderit, ou desilierit, necessariũ est emmotum fieri.* Si la matrice qui a son lieu entre les hãches dechet, ou tressaut, il y faut mettre compresse, ou arrest. Cõtre quoy ne seroit d'alleguer l'emphase de *emmotum*, ou *linamentum*, veu qu'vn mesme ayde se peut faire de diuerses matieres.

Mais soit ainsi, ou non, ie me deporte de controller l'authorité de si excellens interpretes qu'il a euz, lesquels ie reuere, & veux imiter, tous lesquels bien souuent n'ayant point craint de modestemẽt apporter leurs inuentions au bureau des deuanciers en faueur de leur posterité, nous ont tacitement enseigné (comme ie pre-

tends icy) faire de mesme pour la nostre; & notamment, quand il est question de verité, laquelle estant fille du temps, a aprins de son pere de ne produire pas tout en vne saison, mais quoy qu'il en soit, il la faut comme toute autre bonne chose receuoir, & cueillir de main non ingrate, quād en sa maturité elle s'offre à nous, selon & par tels moyens qu'il plaist à Dieu, l'ancien des tēps, & le pere des siecles nous l'enuoyer, Auquel soit gloire, honneur, & action de graces à tousiours. Ainsi soit il.

PETIT



PETIT ADVERTISSEMENT AV CHIRVRGIEN SVR *l'administration de cet œuure Cæsarien.*

IE PENSE estre quitte de ma promesse, ayant suffisamment prouué ceste section pouuoir estre surement faicte sans craindre d'estre calõnié d'auoir hazardé l'vne vie pour sauuer l'autre: combien qu'autremẽt toutes deux estoiẽt ja trop hazardees, quand elles estoiẽt hors d'esperance. Parquoy ie feray icy fin, en te laissant (amy Chirurgien) auec l'execution, prendre aussi la charge d'en dresser methodiques preceptes, aprés en auoir par occasion fait hureuses experiences, estant l'vn & l'autre d'autant

plus de ton deuoir, que tu as d'industrie & de bon ſçauoir aquis : Ce que n'auoyent plusieurs de ceux qui l'ont fait, comme ils ont peu, encor' que soit hureuſement graces à celuy, duquel ſeul procede tout bõ heur: Toutefois pour encor' te gratifier, & ayder de quelque choſe à ceux qui ne ſont des premiers, attendant qu'aprés experience faicte tu leur en dreſſeras quelque meilleure inſtitution, cõme merite bien ce ſubject, i'en toucheray comme par conference deliberatiue quelques poincts en general, & non trop curieuſement, cõme fait le trop phantaſtique peintre, qui ne pouuãt oſter la main du tableau, en cuidant touſiours mieux faire, ce qui eſt deſia aſſez bien, ne fait rien que broüiller, & gaſter tout.

En premier lieu voy ſ'il y a eſpoir d'auoir l'enfant par moyen plus facile.

le. Secondement si la patiẽte est forte, & exempte de signes mortels, & notamment si elle n'a point esté trop meurtrie par les sages-femmes, ou par les violẽts efforts, cruels arrachements, & bourrelleries de quelques barbiers : ce qui aduiẽt plus souuent de leur part, que des matrones : Car lors on attriburoit le desastre mortel à ta section, & non à leur faute. Ainsi ayãt, aprés l'inuocatiõ du nom de Dieu, fait par qui te semblera bon preparer ta patiente à bien esperer de Dieu premierement, & puis de tes aydes, tu dois tenir à couuert, & hors de sa veuë, ce peu d'attirail prest qui est necessaire à cecy, comme rasoir à poincte, rasoir à boutton, quarrelet enfilé, esponge doulce, linge mollet, vsé, ployé, cousu, & trempant desia en la chaude decoction cy aprés suyuãte, ou autre pareille, pour estãt fort

eſpreinte ſeruir (encor' mieux que d'eſponge) tant à en boire, & eſſuier le ſang, qu'à faire fomentations reſtreintifues ſur les inciſiõs, auec chaleur doulce, & ſoüefue : Item linges à mettre ſous, & enuirõ elle, pour couurir le ſang, qui pourra ſortir, duquel petite quantité fait grand monſtre, & eſtonne tant la patiente, que les aſſiſtants. Semblablement, bandes, charpis, compreſſes, eſtouppades garnies, plumaceaux couuerts de tes reſtreintifs, & digeſtifs accouſtumez, les tenant chacun à part pour le premier appareil, ou les meſlant comme bon te ſemblera. Puis l'ayant fait vriner ſ'il eſt poſſible (afin que la veſſie euacuee tombe en bas, & empeſche moins, combien qu'icelle ne monte pas iuſques au lieu de l'inciſion) il la faut (ſi elle eſt forte) ſituer ſur la riue du lict, vn peu rẽuerſee en arriere, les iambes aucu-

aucunemẽt pendantes, & tenuës ensemble fermes, estãt icelle soustenuë doulcement par gens familiers, forts & courageux : Ou bien si elle est foible, la faut faire tenir à demy couchee : (car telle situation est preseruatiue de syncope, comme nous pratiquons en la phlebotomie de ceux qui sont subiets à lipothymie) & ce en pendant vn peu vers les pieds, & ayant les iambes ensemblément allongees.

Lors il faut eslire l'vn ou l'autre des costez que tu vouldras, estãt cela indifferent, comme il a apparu par les histoires susdictes: Toutefois y ayant dureté de foye, ou de ratte, semble estre bon d'inciser à l'opposite, pour plusieurs raisons traittables autrepart.

S'il y a hargne auparauant au costé qu'on veut inciser, & qu'on iuge que

l'inteſtin ne ſoit pas lors à l'endroit d'icelle, ſçauoir eſt entre le peritoine & la matrice (comme il eſt mal-aiſé qu'il y ſoit, pour-ce qu'icelle matrice ſe preſente premiere que luy, quand la femme eſt fort groſſe) on y pourra bien faire l'inciſion; car en icelle ſe renge pluſtoſt, que de l'autre coſté la matrice. Et ainſi aduiẽdra que la patiente n'aura pas aprés deux hargnes pour vne, encor' que toutefois l'inteſtin s'y trouuaſt (ce qu'il ne peut) il n'y auroit point de danger pour cela, pourueu qu'on tint la main haute, prenant garde de le bleſſer: car iadis à la curation des hernies, on y faiſoit bien vne ample inciſiõ ſur icelle hargne, ſans l'offenſer, comme monſtrẽt Celſe, & Æginete.

Aprés cela, faut marquer auec de bõne encre ſur l'abdomen, le lieu inciſible d'vne longue ligne droitte, qu'il

qu'il fauldra laiſſer ſecher (pour ne ſ'effacer point) afin de conduire le trait de l'ouuerture, & ce depuis l'endroit d'entre le nombril & le flanc, iuſques vers trois ou quatre doigts prés de l'ayne, tirãt vn peu vers le penil, ayant touſiours coſtoyé de loing le muſcle droit, ſans y toucher, ny en haut, ny en bas. Et faut icy noter, que l'inciſion eſt icy meilleure, & plus ſure contre le flux de ſang, & moins ennuieuſe ſ'il en reſte hernie, quand on la fera vn peu plus haute, que trop baſſe, & auec tout cela moins douloureuſe. De ce meſme encre, fauldra auſſi marquer, & laiſſer ſecher en quatre ou cinq endroits diſtants egalement l'vn de l'autre quatre ou cinq petites lignes trauerſantes droictement en croix, ſur ceſte longue deſcente, auſquels il fauldra aſſeoir les poincts iuſtemẽt vis à vis l'vn de l'au-

tre,afin que la gaſtroraphie ſoit egale.

Il vient aprés de faire d'extrement l'inciſion ſur ladicte ligne au cuir, en profondant cautement vers les graiſſes. La longueur ſera d'enuiron demy pied plus, ou moins ſelon le corps de la femme. Puis,ſelon le duit de ceſte ſection,fauldra prudemmẽt aller par pareils traicts longs faire inciſiõ aux muſcles epigaſtriques, & au peritoine,beſongnant dis-ie là diſcrettemẽt: Car ſous iceluy immediatement ſe trouue le grand corps de la matrice, lors bien pleine, giſante ſur les inteſtins cachez ſous elle. Fauldra lors (inuoquãt l'ayde de Dieu) inciſer ceſte matrice,ſouſtenant legerement la main, de peur d'offẽſer l'enfant ſ'il eſt vif (Car eſtant mort on peut plus diligemment expedier, n'ayant ſoing que d'eſpargner la mere) & faut commencer du haut d'icelle venant vers

le

le bas, entre le costé, & le deuant, euitant les lieux ou sont les epidydymes, vaisseaux spermatiques, & testicules fœminins.

Mais pour ce faire plus surement, seroit bon auoir alors tout prest vn second rasoir à gros dos, bien affilé au trenchant, mais armé fermement par la poincte d'vn bouttō de plomb, ou de quelque petite boulette de buys, à la façon d'vn cousteau de tripiere, afin que la poincte n'offense pas le petit en se remuāt, ou autremēt.

L'enfant & sa secōdine estās tirez, faut en diligēce doulcemēt essuier ce qui y peut estre de sang, auec vn linge, ou seruiette deliee, mollette, doulce, & vsee, ployee court en huict ou dix doubles, abbreuee de la decoctiō cy aprés escrite, & fort espreinte pour seruir d'esponge ; & ce auec doulce chaleur, tendant à deux indications,

voire contraires, & ce en mesme tēps par la cōtraincte du brief espace, auquel cela se peut appliquer.

Fay boüillir en deux pintes de gros vin rude, & austere, iusques à cōsomption du tiers, armoise, aluyne, aigremoine, betoine, fueilles de guimaulues, fleurs de rozes tremieres s'il s'en trouue, fueilles ou fleurs de grenadier, d'esglantier, rozes rouges seiches, de chacun vne poignee, aristolochie longue, & ronde, souchet, pas de chameau dit *squinanti*, de chacun enuiron demy once; coulez le, & y mettez demy chopine d'eauë de mareschal boüillir auec (si bō vous semble) & en cela estant de soüefue chaleur, trēpez vostre linge, puis l'espreignez, il seruira tout d'vne main à essuier l'ordure, fomenter la partie offensee, restraindre le sang fluāt, conforter la partie lasse, prouoquer le sang

ſang de la geſine, qui doit venir : mais il faut icy pratiquer le *feſtina lente*.

Cela fait à la matrice, & icelle doucement regee en ſon lieu, ſans y rien couldre (par-ce que ſa retraction luy vaut mieux que couſture) il faut incontinent gaſtroraphiſer (ſans precipitation) la playe du ventre exterieur, euitãt l'entree du froid, & approcher chacun coſté de la playe vis à vis l'vn à l'autre, ſelon les marques croiſees, comme eſt predit. En quoy eſt requis l'ayde d'vn ſecond, qui deſtourne les replis des boyaux (ſe venans lors preſenter) à la playe qu'on recouſt, de peur d'eſtre piquez ou enfermez entre les poincts, ſe remettans lors en la place, que parauant tenoit la matrice à preſent retiree en bas.

Et ne faut pas trop ſ'amuſer (comme eſt predit) à faire le maiſtre gaſtroraphiſeur, ou ſ'y vouloir experi-

menter aux despens de la patiente, de peur de gaster tout, veu que par experiēce celles qui se sont mieux portees, n'auoyent gueres que le cuir recousu, & point d'empeschemēt pour la hargne biē supportee, quoy qu'elle fust grande : car (cōme on dit) il vaut mieux laisser l'enfant morueux, que luy arracher le nez.

Sur ladicte incision de l'abdomen, y faudra besongner comme aux autres playes recentes iusques à la cicatrisatiō, le tout sans actuele froideur, par onguents, cataplasmes, emplastres, fomentations, plumaceaux, estoupades selon les temps, & indications propres.

Mais pour la matrice sera bon faire ces deux choses, pessaires, & injections vterines. Les pessaires serōt en forme de tente grosse d'vn poulse, ou quelque peu moindre, & assez lōgue

pour

pour entrer iusques en la cauité matricale, sans l'offenser, faicte de linge, ou d'vn cierge pertuisé au milieu, en façon de tente canulee, & garni par dehors de linge, ou cotton oinct de beurre frais, gresse de poule, huile rozat, iaune d'œuf, qu'il faudra souuent oster, & remettre. Il seruira au lõg, & au milieu de soy à donner passage à la sanie, à munir le col, & bouche de la matrice cõtre l'acrimonie d'icelle, suiuant le conseil d'Hippocr. selon la commune interpretatiõ, *Si vterus nitra loxas iacẽs suppuratur, necessarium est emmotum fieri*: Et en souuent l'ostant, il n'empeschera pas les purulences, phlegmes, ou grumeaux de sang de sortir, mais les amenera auec soy. A ce mesme vauldront les clysteres de mere, pour la fomenter, lauer, nettoyer, consoler, consolider, faicts de decoctiõ d'armoyse, aigremoine, ab-

ſynthe, biſmaulue, plãtain, rozes rouges, fleur ou fueilles de rozes tremieres, nepete, racine d'ariſtolochie, de ſalſeparille, de ſouchet dit cyperi, de pas de chameau dit ſquinantie, cuits en eauë ferree, y adiouſtant quelque peu de gros vin rude, & de bon hydromel.

Rien ou peu de tout celá, fut obſerué aux hiſtoires predictes, qui ne laiſſerẽt toutefois de biẽ & toſt guarir. Parquoy ſi le tout ne ſe peut trouuer, on ne laiſſera pour vn moine de faire vn Abbé.

Le regime ſoit de bonnes viandes, & ſobre entant que la force le portera : car en femmes accouchees, & tellement traittees, il faut reſtaurer. Et en playes ou apoſtemes internes, eſtroittement dieter, parquoy faut tenir le moyen.

Si le ventre n'obeit, il faudra vſer

de clysteres faits de succre rouge, diaprunis simple, beurre frais, huile rozat, en boüillon de poule grasse, sans herbes, & sel : Le reste sera à la discretion du Chirurgien, & sage Medecin qui s'y pourra trouuer.

Or comme le docte Varron, l'vn des premiers entre les Romains, escriuant de la philosophie, n'en a pas fait expressément estat, comme pour en dogmatizer, se cõtentant d'en dõner le premier goust à la ieunesse ; Aussi pense, amy lecteur, que ie fay cecy, non pour te donner necessaires preceptes, mais pour t'aduertir de ce dont i'ay en partie fait obseruation en l'œuure d'aucũs, & en partie donné conseil aux autres, dont est bien succedé ; te monstrant au doigt ce que i'ay trouue, estãt du gibier de tes garennes, afin que le recognoissant tien, & t'employãt aprés à bon esciẽt

à le vendiquer, & pourſuiure, tu ne ſois fruſtré de la proye que ton labeur aura pourſuyuie. Dequoy Dieu te face l'octroy à ton hureux contentement, à l'vtilité du genre humain, & à ſa gloire: Auquel, & à ſon ſainct Eſprit, ſoit honneur & action de graces par Ieſuchriſt ſon fils noſtre Seigneur. Ainſi ſoit il.

Maronianum Authoris ad libellulum.

Nunc te ſtramineum pro tempore fecimus, olim
Si fœtura gregem ſuppleuerit, aureus ibis.

I'AY leu ce liure, duquel l'inuention touchant l'enfantement dit Cæſarien, m'a ſemblé ſi bien aueree par raiſon & experience, que ie l'ay iugé digne d'eſtre mis en publicq. Seulemẽt le lecteur ſera aduerti d'en vſer és cas y allegués, auec grande diſcretion.

Henry de Monanthueil profeſſeur du Roy és Mathematiques, & Doyen de la faculté de Medecine en l'vniuerſité de Paris.

I'ateſte ce que deſſus. A. Paré. I. Viard.

TABLE DES PRINCIPAUX POINCTS, ET *choses plus remarquables, contenuës en ce present liure.*

PREMIERE SECTION.

TROISIEME SECTION.

QVATRIEME SECTION.

FIN.

Extrait du priuileg du Roy.

PAR lettres patentes du Roy, il est permis Denys du Val Libraire, & maistre Imprimeur à Paris, d'imprimer & mettre en vente ce liure intitulé, *Traitté nouueau de l'Hysterotomotokie, ou enfantement Cæsarien*, auec inhibitions & defenses à tous autres marchans & imprimeurs de non imprimer, ou faire imprimer, vendre ou distribue ledit liure en cestuy nostre Royaume durant le terme de dix ans, à commencer du iour & datte que ledit liure sera acheué d'imprimer : sur peine de confiscation desdicts liures, qui seront trouuez d'autre impression que ludit du Val, & d'amēde arbitraire : comme plus amplement est contenu & declaré esdittes lettres. Voulōs aussi qu'apposant l'extrait dudit priuilege à la fin ou au commencement du liure, il soit tenu pour duément signifié, car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le vingtseptiéme iour d'Aoust mil cinq cens quatre vingts. Et de nostre regne le septiéme.

Par le Roy en son conseil.

Signé

BAVDY.

FAVTES QVE LE LECTEVR CORRIGERA S'IL LVY PLAIST.

Au fueillet 25 ligne 6 lisez ainsi. 26 13 ainsi. 35 6 arteres. 50 7 aporte spasme &. 60 16 desquels. ibidem. 17 vns. 62 20 perinae, & ainsi des autres. 76 2 soixante ans. ibid. 8 ;combien. 78 16 auquel. 88 5 & 6 douleurs. 91 19 ainsi. 92 15 ainsi. 95 13 m'eschappe il. 116 17 aux autres. 121 15 texture. ibid. 22. Ledit. 122 5. Les poulmons. 135 17 la manie. 145 ligne premiere doublee. ibid. 9 sa deperditiō. 147 19 precisions. 150 16 ces narrez. 156 5 pourettes. 174 1 imbecillitant. 177 8 à la matiere. ibid. 18 truncquee. 185 18 modestes. ibid. 21 escholes. 195 2 né. A nostre. ibid. 15 dextre. 196 3 hors le. ibid. veint des. 201 10 cet ayde. 204 1 plaines. ibid. 12 entendre. 211 5 coxas. 216 2 à emboyre. 218 11 vne. Encor. 225 13 & 14 intra coxas.

